

LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

Vol. 55— SAINT-BONIFACE, MANITOBA, JEUDI 22 FEVRIER 1968 PRIX 10c



M. Lucien Loiselle, vice-président du Centre Culturel de St-Boniface, invite M. Etienne Couture à couper le ruban symbolique marquant ainsi l'ouverture officielle du Club social. A gauche, Mme Lucien Loiselle, et à droite, Mme Maurice Ayotte. (Photo Perrin du Manitoba)

☆ ☆ ☆

Une autre initiative du Centre Culturel prend forme à St-Boniface

Le Centre Culturel de St-Boniface inaugurait samedi dernier son club social. Cent personnes remplissaient la salle et plus de cent autres avaient dû être refusées faute de place. Ainsi que convenu, il fallait se procurer une carte de membre et retenir sa place bien à l'avance. Aussi avait-on salle comble pour cette ouverture officielle.

On y était venu de tous les coins de Winnipeg et de St-Boniface. Tous les rangs et toutes les classes de la société franco-manitobaine y étaient représentés. Il y avait même un curé de paroisse urbaine.

Chansons à répondre

Selon un des directeurs du Centre Culturel, la soirée prit le ton qu'on avait souhaité: "C'était une véritable réunion de famille où l'on aime se rencontrer, causer ensemble, chanter, danser".

M. Jacques Bernard, du poste CKSB, était l'animateur de la soirée. A un moment donné, il invita toute l'assemblée à des chansons à répondre que M. Claude Sénécal, de Radio-Canada, accompagnait au piano.

Artiste invitée

Mme Jeannine Moreau, artiste bien connue à Winnipeg, était aussi présente à cette soirée canadienne-française et elle y contribua de son répertoire des mieux choisis.

Club social

A la demande du public, le Club social aura lieu désormais le samedi soir au lieu du mercredi, afin d'accommoder plus de gens dont ceux de la campagne.

Les directeurs du Club social sont unanimes à déclarer que tout augure bien pour l'avenir. Le public de la ville a répondu jusqu'ici avec un enthousiasme presque inespéré. Ils espèrent que celui de la campagne y manifestera autant d'intérêt.

Les provinces de l'Ouest donnent leur pavillon

MONTREAL — Les provinces de l'Ouest ont donné officiellement leur pavillon à la ville de Montréal.

C'est ce qu'a déclaré le maire Drapeau en expliquant que le consentement écrit des quatre gouvernements, exprimé par leurs premiers ministres respectifs, a été reçu récemment.

"Nous avons en cours de préparation un projet d'utilisation de ce pavillon. Nous en ferons part prochainement", a déclaré le maire.

Le maire de Montréal veut faire rayonner, depuis Terre des hommes, le prestige des provinces de l'Ouest.

Ce pavillon facilitera, donc, la connaissance de cette partie du Canada qui couvre un territoire immense et "compte une population dynamique, courageuse, laborieuse et amicale".

Deux pavillons restent indécis: ceux de l'Ontario et de l'URSS. Le maire a déclaré qu'il espérait pouvoir annoncer de bonnes nouvelles dans quelques jours en ce qui concerne ces deux pavillons.

Les Libéraux se laissent battre . . .

OTTAWA — La défaite du gouvernement libéral aux Communes lundi dernier a suscité chez la plupart des commentateurs des remarques assez sévères à l'endroit d'un gouvernement qui se laisse battre.

M. Peter Newman, courriériste de réputation, accuse les libéraux d'"ineptie incroyable".

"Avant la pause pour le dîner, écrit M. Newman, le gouvernement était venu près de se faire battre en comité (sur le bill du budget sur la hausse de 5 pour cent) où ils l'avaient emporté par la faible marge de 65 voix contre 62. Les libéraux ne peuvent se trouver aucune excuse pour la défaite qu'ils ont subie trois heures plus tard, sinon celle de la plus pure négligence.

"Il est difficile de faire la preuve que ce gouvernement ne méritait pas d'être battu. Toute administration digne de gouverner doit se diriger elle-même de manière plus prudente. Elle est chargée, après tout, de la direction des affaires de la nation.

"La défaite soudaine du gouvernement, de conclure M. P. Newman, a produit l'effet d'une surprise totale. A cause de la course au leadership libéral, la colline du Parlement connaissait un calme plat. Personne en ville ne prenait même la peine de lire le journal de débats.

"Il y a maintenant un peu plus de deux mois depuis la démission de Lester Pearson. Les derniers soixante jours de son intendance s'avèrent non moins dramatiques — et non moins décourageants — que ses soixante premiers jours."

Près de 600 personnes présentes à l'assemblée libérale de St-Boniface

Samedi dernier, 17 février, près de 600 personnes se sont réunies au gymnase de l'Institut Louis Riel pour choisir les six délégués qui représenteront l'Association Libérale de St-Boniface au Congrès national des Libéraux qui se tiendra à Ottawa en avril prochain.

Au dire des témoins, ce qui semblait devoir n'être qu'une formalité fut une manifestation enthousiaste, animée d'un véritable désir de la part des participants d'avoir leur mot à dire dans le choix du futur chef national du Parti Libéral. Il fallut deux tours de scrutin pour désigner parmi les dix candidats en lice six délégués officiels et leurs remplaçants.

Délégués élus

La délégation libérale qui représentera la circonscription fédérale de St-Boniface est composée comme suit: MM. Jean Allard, enseignant; Tom Copeland, autrefois maire de Transcona; Joseph Guay, maire de St-Boniface; Jim Wyndels, président des Jeunes Libéraux; Bernie Wolfe, vice-président de l'Association Libérale de St-Boniface; et Mme Arthur Lévêque, présidente de l'Association des Femmes Libérales.

MM. Nick Zunic et George McOuat, ainsi que Mlle Thérèse Lagimodière, ont été nommés remplaçants.

L'assemblée libérale de St-Boniface ne s'est engagée en aucune façon pour l'un ou l'autre des candidats à la direction du parti national. L'on croit savoir, toutefois, que certains délégués de St-Boniface seraient prêts à donner leur appui à M. Pierre-Elliott Trudeau. D'autres favoriseraient M. Paul Hellyer.

Adressant la parole, à l'ouverture de l'assemblée, M. Bernie Wolfe, vice-président de l'Association Libérale de St-Boniface, fit remarquer combien il était regrettable que, lors de la Conférence libérale de l'Ouest tenue à Winnipeg en janvier dernier, les organisateurs aient oublié de donner à leur réunion un caractère officiellement bilingue. Seuls MM. L. P. Pearson, Howard Greene et John Turner avaient pensé à adresser la parole en français.

Par ailleurs on rapporte que l'assemblée libérale de St-Boniface se vit servir, samedi dernier, des règlements et des rapports imprimés uniquement en anglais.

La délégation de St-Boniface annonce qu'elle se réunira bientôt dans le but d'établir la ligne de conduite qu'elle entend suivre lors du congrès national d'Ottawa.

La terreur règne au Guatemala

PARIS — Depuis près de deux ans, malgré les annonces des agences de voyages nord-américaines, la violence et la terreur règnent au Guatemala.

"Si vous résidiez au Guatemala, selon une confidence faite récemment à un correspondant du journal mexicain Siempre, vous sauriez que la mort n'a plus aucune importance. On s'habitue à tout. Vous apprendriez qu'un ami a été assassiné la veille au soir au coin de votre rue ou qu'un autre a été enlevé. On dit que nous sommes au bord de la guerre civile. Je réponds que nous sommes déjà installés dans une guerre civile sans tranchées . . ."

Lutte fratricide

Selon l'Economist de Londres, plus d'un millier de personnes auraient été assassinées au cours de la seule année 1967 sur une population totale de quatre millions et demi d'habitants. Selon l'hebdomadaire américain Vision, la "terreur et la contre-terreur auraient coûté la vie à deux mille personnes, de septembre 1966 à juillet 1967".

En fait, cette violence remonte aux jours sombres de 1954, alors que le gouvernement progressiste du colonel Arbenz Guzmann venait d'être renversé par le colonel Carlos Castillo Armas, "poulain" de l'United Fruit Company (qui possède d'immenses plantations de bananes au Guatemala) et de l aC.I.A., qui organisa et finança la "libération" du pays.

Un document récemment publié à Mexico par le Comité de défense des droits de l'homme a été soumis à la commission des droits de l'homme des Nations unies et à celle de l'Organisation des Etats américains à Washington. Il précise que la liste des victimes établie après enquête sérieuse ou en se fondant sur les comptes rendus de presse "ne tient pas compte de tous ceux qui sont morts au cours de la lutte fratricide en proclamant leur appartenance à un mouvement politique de gauche ou de droite".

Commencée en juillet 1966, date à laquelle M. Mendez Montenegro, leader du parti révolutionnaire et ancien professeur de la faculté de droit, s'installa à la résidence de la République, cette répression n'est qu'une accumulation tragique de tortures, d'exécutions sommaires et de fusillades. Pas un seul jour depuis juillet 1966, selon le document du Comité guatémaltèque des droits de l'homme, qui n'ait été marqué par un assassinat ou par une disparition.

A côté de cette guerre civile que se livrent commandos de gauche et commandos d'extrême droite des organisations anticommunistes, se poursuit la lutte contre un peuple de paysans sans défense.

Règne de la misère

Selon M. Antonio Palacios, de la Banque de Guatemala, "les deux tiers de la population vivent d'une manière primitive; le taux de la mortalité infantile est effroyable". 70 pour cent des moins de vingt ans ne vont jamais à l'école; l'espérance moyenne de vie ne dépasse guère quarante ans; la faim et le manque d'hygiène sont de véritables fléaux; d'innombrables distilleries clandestines fabriquent un tord-boyaux appelé "guaro", et entretiennent un alcoolisme destructeur; 80 pour cent des médecins exercent dans la capitale; au-delà commence le règne du "sorcier" et des incantations où se mêlent christianisme et traditions mayas. Enfin, on compte 83 pour cent d'analphabètes, l'une des proportions les plus élevées de toute l'Amérique latine.

Anarchie

Pour faire face au mouvement insurrectionnel d'extrême gauche, qui s'est illustré récemment par un attentat spectaculaire contre les attachés naval et militaire de l'ambassade des Etats-Unis, des organisations para-militaires ou milices civiles, ont été formées en certaines régions, souvent avec l'aide des grands propriétaires terriens. Leur consigne est de "combattre le feu par le feu".

En fait, on assiste à une véritable prolifération d'organisations terroristes anticommunistes qui, pour la plupart, comme elles combattent pour les mêmes objectifs que l'armée et la police, échappent à peu près complètement au contrôle réel du gouvernement.

D'après le journal Le Monde, la plus connue et, semble-t-il, la plus redoutable est la "Mano blanco" (la main blanche), soutenue généralement par les riches Guatémaltèques conservateurs, qui préfèrent apparemment voir leur pays s'enfoncer chaque jour davantage dans le chaos et une anarchie sanglante, plutôt que d'envisager un plan de réformes sociales. C'est pourtant bien la misère, l'analphabétisme, les structures économiques archaïques et l'extrême dépendance vis-à-vis de l'étranger, c'est-à-dire des Etats-Unis, qui sont à l'origine directe de la situation tragique d'un pays honoré en 1967 par le choix de Miguel Angel Asturias comme prix Nobel de littérature.

La technique des commandos terroristes d'extrême droite, responsables de l'assassinat de nombreuses personnalités, dont des membres du parti révolutionnaire du président Mendez Montenegro, est identique, rapportent des voyageurs rentrés du Guatemala. Les commandos agissent de préférence la nuit ou à l'aube. Ils exhibent fréquemment des cartes de police pour enlever leurs victimes à domicile. Parfois ils tuent sur place. Parfois on retrouve les cadavres quelques semaines ou quelques mois après l'enlèvement, torturés et achevés par armes à feu.

Les instructeurs américains

La "pacification" relative de la zone nord-est, où se développait le mouvement de guérilla, a été payée, rapporte Le Monde, par une recrudescence de violences et par un contrôle accru des Etats-Unis. "La seule institution qui a des pouvoirs et qui est respectée, c'est l'armée . . .", déclarait le vice-président Marroquin Rojas. Or les forces armées sont entraînées, équipées et conseillées par des "instructeurs" nord-américains membres des "forces spéciales".

Il semble, selon des informations de bonne source, qu'un camp de "bérets verts", particulièrement important, poursuit actuellement sa mission d'entraînement des commandos anti-guérilla de l'armée guatémaltèque.

L'Eglise, écrit Luis Suarez dans la revue Siempre, est intervenue pour essayer de limiter la tuerie, réclamer le dialogue. Mais l'opposition répond: "Qui peut dialoguer avec ceux qui ont des mitraillettes et agissent impunément, entrant dans les maisons avec des listes préparées, séquestrant qui ils veulent?".

Les Canadiens veulent encaisser des bénéfices sans risquer de capitaux

MONTREAL — Si nous voulons jouir d'un niveau de vie semblable à celui des Américains, mais dans un contexte canadien, il faudra que notre esprit d'entreprise nous pousse au-delà du risque que nous prenons courageusement en investissant nos fonds dans les obligations d'épargne, les comptes de banque et les polices d'assurance, malgré les "incertitudes" que ces placements impliquent.

Ces paroles empreintes de critique ont été prononcées devant les membres du club Kiwanis de Montréal par M. E. W. Bopp, économiste attaché à la société Northern Electric.

Ce qui est le plus frappant pour un observateur même superficiel, a-t-il poursuivi, n'est pas tellement l'aversion compréhensible de la mainmise économique américaine dans une forte proportion au pays, mais l'aversion qui existe en face de l'hésitation quasi-religieuse de nombre de Canadiens à risquer leurs capitaux importants dans des entreprises nouvelles.

La peur du risque

Il est troublant d'entendre se lamenter amèrement un Canadien sur la domination étrangère croissante du pays et en même temps le voir téléphoner à son courtier pour lui demander d'acheter un bloc d'actions américaines parce que, explique-t-il bien vite, elles sont beaucoup plus sûres, a dit M. Bopp.

"Le Canada est prospère en ressources naturelles, en diversité culturelle et en établissements politiques. Mais apparemment la prospérité du Canada encourage les Canadiens à jouir du luxe dangereux de fragmenter leur économie, leur culture et leur politique. Fréquemment le choix qui s'offre à l'immigrant n'est pas de devenir soit Canadien anglais soit Canadien français. Qu'est-ce qui fait que les Canadiens des deux principales cultures recherchent leur identité dans leurs passés séparés plutôt que dans leur avenir commun?", a demandé le conférencier.

Si nous regardons la situation du bien-être au Canada, a-t-il poursuivi, nous constatons que dans le passé notre opulence n'a pas été exclusivement due aux seuls efforts canadiens mais est résultée naturellement et, en fait nécessairement, de notre proximité des Etats-Unis et de la demande de nos voisins du sud pour les produits de nos industries basées sur nos ressources et développées largement par le capital privé américain.

S'il existe vraiment une menace de l'extérieur pour nos objectifs économiques, et s'il y a atteinte à notre souveraineté il n'est pas impossible qu'il en soit ainsi du fait que nous n'ayons pu jusqu'ici être assez forts et unis à l'intérieur pour contenir les menaces de l'extérieur, a dit M. Bopp.

Un pays qui dépend du capital étranger, et en particulier sous forme d'actions votantes, court un certain nombre de risques qui peuvent parfois être plus grands que ceux qui naîtraient de notre indépendance économique en prenant la responsabilité de lancer des entreprises nous-mêmes, a poursuivi le conférencier.

Conservatisme timide

M. E. W. Bopp a ensuite souligné le paradoxe existant entre nos réclamations périodiques quand le capital américain coule à flot au pays et nos réclamations quand le gouvernement américain restreint l'exportation de capitaux de ses nationaux, réclamations basées sur le fait que ces mesures sont contraires au libre mouvement de l'argent.

Le fait que les Canadiens ne sont pas propriétaires de leurs ressources n'est pas totalement dû au manque de fonds mais plutôt au conservatisme timide qui caractérise les investisseurs canadiens, a fait remarquer M. Bopp.

Si nous prenons pour acquis que les besoins de capitaux du Canada iront en croissant et que l'attitude des Canadiens continuera d'être celle de vouloir être bénéficiaires mais non actionnaires, alors nous devrons créer un climat favorable aux investissements étrangers en tenant compte de la structure financière du Canada telle qu'elle est et non ce que nostalgiquement nous souhaiterions qu'elle soit, a affirmé M. Bopp.

Intégration économique

Il ne faut pas non plus oublier le degré d'intégration économique qui a été atteint en Amérique du Nord avec les avantages qu'il apporte aux Américains comme aux Canadiens: les liens se reflètent également dans le système de vie, l'organisation des affaires et la carte industrielle du continent nord américain est un complexe intégré de chemins de fer, routes, voies d'eau, conduites d'électricité et systèmes de communication, a souligné le conférencier.

21e anniversaire des Alcooliques Anonymes

Le groupe St-Boniface - Norwood des Alcooliques Anonymes célébrait le 21e anniversaire de sa fondation à 6 h. 30, le samedi 17 février, dans la salle paroissiale Holy Cross. Environ 300 personnes assistaient au banquet et à la danse qui le suivit.

Trois orateurs invités, membres des A.A. depuis un an, dix ans et de nombreuses années, adressèrent la parole. Le vétéran fit l'historique du groupe et rappela le travail et le dévouement des ouvriers de la première heure. Les deux autres décrirent le bien immense fait à la société en général et aux individus par le mouvement A.A. Ils encouragèrent leurs membres et leurs invités à faire du recrutement afin de continuer à sauver de pauvres malheureux alcooliques.



M. Lucien Lambert, ancien C.P. de St-Boniface, reçut des mains de M. Jean-Guy Leboeuf, directeur des Cours de Personnalité, une plaque-souvenir en reconnaissance pour ses nombreuses années de service et de dévouement dans le mouvement scout diocésain. (Photo Perrin du Manitoba)

L'Université du Manitoba établit des cours de rattrapage pour étudiants adultes

FORT GARRY — L'Université de Manitoba vient de mettre au point un programme d'étude destiné aux adultes qui, tout en n'ayant pas parfait leur 12e année, désireraient entrer à l'université et y poursuivre des études "avec crédit", c'est-à-dire conduisant à un degré ou à un diplôme.

Le Département d'Education Adulte de l'université donne déjà depuis 1949 un grand nombre de cours "non-crédit" d'intérêt général, qui n'exigent aucune qualification académique préalable et n'entraînent aucun examen.

Cependant, l'on constate que nombre d'adultes auraient les aptitudes nécessaires pour des études universitaires plus poussées, mais qui en sont empêchées simplement parce qu'ils n'ont pas un certificat régulier de 12e année.

Un programme pour adultes

Voulant donc remédier à cette situation et récupérer ainsi de précieux talents, les autorités universitaires ont approuvé en juin 1967 ce qu'elles appellent le "mature student admission announcement".

Ce programme s'adresse seulement aux étudiants adultes ("mature students"), c'est-à-dire aux personnes qui ont atteint 21 ans, mais qui n'ont pas complété leurs études secondaires.

Conditions d'admission

Deux voies se présentent à l'étudiant adulte qui désire être admis à des études conduisant au degré: soit deux cours de première année qui ne présupposent pas la 12e année, soit une série de tests de psychologie et d'aptitudes.

S'il choisit la première voie, il pourra suivre ces cours le soir ou durant l'été, sans être obligé d'abandonner son emploi. Arrivé au terme de ces cours, on lui fera subir les examens réguliers et s'il les réussit avec une moyenne convenable, il pourra être admis aux études supérieures.

Quant à l'autre voie, elle s'adresse aux adultes qui peuvent se permettre (financièrement) de s'adonner aux études à plein temps. Ceux qui subissent avec succès la série de tests seront admis au programme régulier à titre d'essai. Les résultats décideront s'ils peuvent continuer ou s'ils doivent compléter tout d'abord leur immatriculation.

En plus d'un prospectus où les renseignements sont donnés avec suffisamment de détails, l'université met à la disposition des candidats un service d'orientation qui aidera chacun dans son choix. En outre, les écoles et les facultés universitaires voient à indiquer les particularités qui leur sont propres. Le Bureau des Admissions de l'université, pour sa part, s'occupe de fournir toute la documentation voulue.



Tous les billets étaient vendus pour l'ouverture du Club Social, un des nouveaux projets du Centre Culturel de St-Boniface inauguré samedi dernier. On peut remarquer à l'arrière-plan, à droite, l'animateur de la soirée, Jacques Bernard, du poste CKSB. (Photo Perrin du Manitoba)

PEUPLE OU MASSE?

Nous vivons en régime démocratique et nous en sommes fiers. En effet, nous nous sentons honorés d'avoir droit de parole dans les affaires qui nous touchent de près ou de loin. Nous sommes même jaloux de notre droit d'être entendus avant d'être contraints à obéir.

Ce droit doit cependant être bien compris. Il ne suffit pas de dire n'importe quoi n'importe comment pour se croire bon citoyen. Encore faut-il que cette opinion personnelle corresponde au bien commun. Et cela, on ne peut pas le savoir si on ne se donne pas la peine de chercher, d'analyser, de peser. C'est pour cela qu'il y a des assemblées publiques, des forums, des séances de consultation. C'est pour cela, par exemple, que les réunions des conseils de municipalités, des commissions scolaires, sont généralement ouvertes au public.

Mais combien de citoyens y assistent de fait? Indifférence? Paresse? En effet, à en juger par notre comportement en face de la chose publique, nous pouvons nous demander si nous constituons vraiment un "peuple" ou tout simplement une "masse", une agglomération amorphe d'individus. Il serait peut-être opportun d'en expliquer la différence.

"Le peuple, écrit Pie XII, vit et se meut par sa vie propre; la masse est en elle-même inerte, et elle ne peut être mue que de l'extérieur. Le peuple vit de la plénitude de la vie des hommes qui le composent, dont chacun — à la place et de la manière qui lui sont propres — est une personne consciente de ses propres responsabilités et de ses propres convictions. La masse, au contraire, attend l'impulsion du dehors, jouet facile entre les mains de quiconque en exploite les instincts et les impressions, prompte à suivre, tour à tour, aujourd'hui ce drapeau et demain cet autre. L'exubérance vitale d'un vrai peuple répand la vie, abondante et riche, dans l'Etat et dans tous ses organes, leur infusant, avec une vigueur sans cesse renouvelée, la conscience des propres responsabilités, le vrai sens du bien commun."

Peuple ou masse, lequel sommes-nous? Le prochain rallye franco-manitobain nous permettra sans doute d'établir sans équivoque que nous sommes et serons un peuple digne de ce nom, où le citoyen a conscience de sa propre personnalité, de ses devoirs et de ses droits.

J.-P. A.

Anniversaires de naissance le 29 février

MANITOBA

Gérard Bernardin, St-Charles (1928)
Roland Champagne, Ste-Anne (1928)
Charles-Eugène Désaulniers, St-Pierre-Jolys (1912)
Marc Dotremont, St-Pierre-Jolys (1960)
Paul Duval, St-Jean-Baptiste (1924)
Robert et Roger Gamache, La Broquerie (1952), jumeaux
Mme Jeanne Garand, Villa Youville, Ste-Anne (1892)
Garry Mourant, Dufresne (8 ans)
Paul et Roger Phaneuf, St-Boniface (1936), jumeaux
Suzanne Pittet, Somerset
Alexandre et Isaïe Tremblay, Somerset, jumeaux
Mme Basile Tucker, Dauphin (80 ans)
Diane Vouriot, St-Norbert (1960)
Diane Boily, La Broquerie (1952)
Norbert Bosc, Notre-Dame-de-Lourdes
Aurel Deleurme, St-Claude
Jean Gentes, Ashern
Rickie Balaz, Lorette (1951)

SASKATCHEWAN

Mme Rémi Bec, Edam
Candide Blain, Marieval (1920)
Treffle Bonin, Marcelin (1920)
Alice Brulon, Assiniboia
Mme Anna Cossette, Gravelbourg
Raymond Denis, Gravelbourg
Mme Adiose Godin, Gravelbourg (1878)
Omer Hamel, Gull Lake (1936)
Paulette Lindstrom, Weyburn (1952)
Mme Aline Poulin, Moose Jaw (1882)

COLOMBIE-BRITANNIQUE

Soeur Adélia-de-Jésus, Vancouver-Nord (1920)
Odile Avanthay, Kelowna (1920)
Rose-Marie Sanche, Victoria (1948)

QUEBEC

Antonio Paquin, Amos (1914)

La Liberté et le Patriote

Membre de l'A.B.C. et de la C.W.N.A.

Tirage



Certifié

Journal hebdomadaire publié le mercredi, à Winnipeg, Man., 619, avenue McDermot, par la Canadian Publishers Limited.

Toute correspondance relative aux chroniques, articles et nouvelles doit être adressée à **La Rédaction**, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. (Tél.: 775-8443).

Toute correspondance relative aux abonnements et à la publicité doit être adressée à **L'Administration**, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. (Tél.: 774-3415).

ABONNEMENT ANNUEL

Canada: $4.00
Etats-Unis: $5.00
Amérique du Sud: $5.50
Autres pays: $6.50

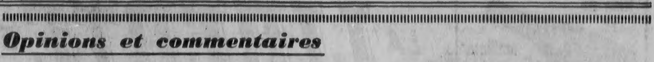
Les abonnements partent du premier numéro du mois qui suit la réception de l'abonnement.

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa, et pour affranchissement payé en numéraire

L'influence des femmes en politique est très limitée

NATIONS-UNIES—La commission des Nations unies sur la condition de la femme a adopté récemment à l'unanimité une résolution qui note que, bien que les femmes aient acquis des droits, l'égalité des droits politiques et civiques avec les hommes dans la plupart des pays, l'exercice de ces droits et l'influence réelle des femmes ainsi que leur participation en ce qui concerne les décisions politiques restent limités, dans les faits, à un faible nombre de pays.

Cette résolution était soumise par la France, les Etats-Unis, la Finlande, l'Iran, le Libéria et la Mauritanie et amendée par l'URSS. Elle reconnait cependant que des progrès considérables ont été réalisés dans l'accession des femmes aux droits politiques dans les législations des pays.



Opinions et commentaires

"Nous avons les politiciens que nous méritons"

M. Otto Thur, directeur du département de sciences économiques à l'Université de Montréal, déclarait la semaine dernière au cours d'une émission télévisée au réseau français de Radio-Canada qu'il n'avait jamais vu un parti politique au Canada posséder un programme défini en matière économique.

Le réputé professeur d'économie n'a pas été tendre à l'endroit des politiciens, affirmant que ceux-ci, à l'instar de leurs électeurs, ne s'intéressaient guère à l'économie. "Comment pourraient-ils s'y intéresser, a-t-il dit, puisqu'ils ne sont pas compétents en la matière. Ils commencent à s'entourer d'économistes, mais ils ont une telle peur des technocrates, que les efforts de ces derniers ne portent pas très loin".

Nos gouvernements font continuellement appel à des experts pour diriger certaines commissions d'enquêtes. Ces enquêtes coûtent énormément cher au Trésor public. Mais lorsque vient le temps d'appliquer les conclusions de ces enquêtes, nos politiciens sont hésitants, préférant trop souvent reléguer dans des filières poussiéreuses ces études d'experts et de spécialistes qui ne sont pas toujours en concordance de phase avec l'aspect strictement électoral qui semble préoccuper avant tous les politiciens.

C'est ainsi par exemple que les rapports Carter et Bélanger sur la fiscalité, tant à Ottawa qu'à Québec, ont été précieusement écartés par nos gouvernements et cela en dépit du fait qu'ils proposaient des programmes définis en matière économique.

Le comportement des politiciens est symptomatique de l'attitude générale de la population qui se désintéresse complètement des questions économiques. C'est pourquoi, il ne faut pas charger les politiciens de tous les péchés d'Israël puisque ceux-ci ne font souvent que refléter leur milieu. Il est donc exact de dire que nous avons les politiciens que nous méritons.

Puisque, collectivement, nous sommes incompétents en matière économique, nous ne sommes pas tellement portés à faire confiance aux économistes, de sorte que les efforts de ces derniers ne portent pas très loin.

Théoriquement, nous sommes prêts à tout accepter, mais lorsque vient le temps, de passer à la pratique, nous nous laissons guider par nos instincts politiques et finis les beaux rêves d'une planification intelligente et réaliste. Chacun tire de son côté et "au plus fort la poche".

Nous avons une propension extraordinaire à l'enfance malheureuse. Que de sacrifices ne ferions-nous pas pour cette dernière. Si tous les éléments dynamiques de notre société apportaient seulement la moitié de cette même énergie à débattre les questions économiques, industries, système routier, etc., nos régions prospéreraient et se développeraient harmonieusement.

Dans l'état actuel des choses, il est téméraire de croire et de penser que le Québec est mûr des grands dérangements tout prisonnier que nous sommes de notre inertie. Il faudrait d'abord apprendre à devenir des hommes dynamiques.

Sylvio St-Amant
("Le Nouvelliste", 10-1-68)

Non à l'avortement

Je dis non à ceux qui préparent dans le moment la nouvelle loi sur l'avortement, et voici pourquoi.

Il y a une trentaine d'année, après avoir mis au monde dix enfants, mon épouse se sentit bien faible. De nombreuses pertes de sang et des douleurs au ventre l'amenèrent chez le médecin. Il fut question d'opération mais dans ce temps-là on hésitait à prendre une décision si grave, et même les règlements de l'hôpital Notre-Dame étaient très sévères sur ce point. A la fin on décida quand même son entrée à l'hôpital et après des examens minutieux et des tests de tous genres, on s'aperçut qu'après toutes ces cérémonies mon épouse se trouvait quinze jours en retard dans ses règles. On me fit venir à l'hôpital et on me dit que de l'opérer dans ces conditions serait criminel car il y avait la vie d'un enfant en jeu. Même l'état de mon épouse ne changeait rien à la situation. Je ne vous cacherai pas qu'à ce moment-là je trouval cette décision bien sévère et je me demandai sans plus réfléchir si je n'aurais pas dû amener mon épouse dans un autre hôpital où les médecins sont moins scrupuleux.

Les mois suivant passèrent très vite et le bébé naquit. Il a trente ans aujourd'hui, est marié et de nouveau les événements se répètent. Son épouse est enceinte elle aussi et je ne puis les regarder dans leur bonheur sans penser à ce qui serait arrivé si le médecin consulté il y a 30 ans avait considéré un foetus comme une chose qui n'a rien d'humain et qu'on peut jeter aux égouts tel qu'on essaie de nous expliquer aujourd'hui.

Cette histoire est authentique et elle devrait à mon avis faire réfléchir et hésiter ceux qui souhaitent rendre trop facile un geste aux conséquences si graves. Qu'on recommande dans des cas particuliers, la pilule ou d'autres pratiques anticonceptionnelles cela s'explique et peut être admis mais enlever la vie d'un bébé d'un jour c'est plus grave même qu'enlever celle d'un vieillard. Mon fils est là et il a toute sa vie devant lui pour le prouver.

Un Croulant
Ville d'Anjou, 21 janvier 1968
(Le Devoir 6-2-68)

Le mariage du prêtre

Le seul mariage que le prêtre peut contracter c'est celui qui le lie à la parole de Dieu. Comme deux époux, ils doivent être deux dans une même chair. Et ce n'est pas là une affirmation fantaisiste; qu'on veuille bien le croire! Tout ce qui touche Dieu de près ne peut faire autrement que dépasser la raison humaine. Le prêtre touche certainement Dieu de très près. Il est son porte-parole ici-bas, comme son Fils l'a été durant sa vie terrestre.

C'est pourquoi le prêtre doit être une pensée plutôt qu'un homme. Cette pensée doit se nourrir quotidiennement de la Parole de Dieu contenue dans les Saintes Ecritures, surtout dans le Nouveau Testament. C'est ainsi que les prêtres pourront faire retentir la vérité religieuse aux oreilles du monde, comme Sa Sainteté Paul VI le réclame fréquemment depuis le début de son pontificat. Tous ont grandement besoin d'entendre cette vérité de la bouche des prêtres. Voilà ce que devrait faire tout prêtre conscient de sa mission sacerdotale.

Tout ce que le Christ a dit ne sera jamais dépassé: "Nul ne peut servir deux maîtres" (Mt., VI, 24). Ce n'est certainement pas en assumant les responsabilités inhérentes à la vie conjugale, dans un mariage chrétien, qu'un prêtre pourra s'acquitter de sa mission terrestre devant Dieu et les hommes. Que les prêtres partisans du relâchement du célibat sacerdotal cessent de "flirter" avec les attraits de la sexualité. Qu'ils fréquentent plutôt la Parole de Dieu. Ils retrouveront alors leur âme sacerdotale, si toutefois ils ont compris par le passé ce qu'est en réalité le sacerdoce catholique romain.

Henri Alain
Montréal, 31 janvier 1968
(Le Devoir 12-2-68)

La part du pauvre . . .
sera toujours la part de l'amour, nous rappelle-t-on en cette semaine de la Fraternité humaine.

L'animation sociale permet de manier le pouvoir

Comment acquérir un pouvoir réel au sein d'une société, si ce n'est par sa participation aux prises de décisions. Absent au moment des décisions... on est laissé pour compte!

Mettre en branle une population qui va se donner des instruments de participation par lesquels ses problèmes vont se résoudre, voilà qui est à la base de l'animation sociale, cette méthode d'intervention sociale qui, au Québec, depuis quatre ans se développe à un rythme phénoménal.

M. Michel Blondin, du Conseil des oeuvres de Montréal, dans le numéro de janvier-février de "Bien-être Social canadien" rapporte que le Conseil des Oeuvres de Montréal a été l'un des principaux organismes à utiliser l'animation sociale et qu'il fut pendant quelques années le seul à l'appliquer en milieu urbain.

"Pour l'animation sociale", dit-il, "toute situation et tout problème ont des dimensions communautaires. L'animateur concentre ces efforts sur les dimensions politiques des phénomènes communautaires. L'animation favorise la prise de conscience de tout ce qui est décision, elle habitue une population à s'interroger sur toutes décisions et sur les effets de ces décisions . . . Cela conduit inévitablement à la volonté de reprendre en main sa situation . . . embryon d'un désir profond, encore peu exprimé, de reprendre en main sa destinée, de redevenir responsable de sa situation. L'animation sociale a la prétention de donner un entrainement d'un type tel qu'une décision rationnelle surgisse."

"Si l'animation sociale se concentre pour le moment chez les populations moins favorisées, c'est qu'elles sont d'abord celles qui ne participent pas: ces populations n'ont pratiquement aucune influence sur les décisions," soutient M. Blondin. L'animation met donc "dans les mains des pauvres des instruments de promotion collective, loin de faire disparaître la pauvreté rend sa présence plus imposante et plus consciente".

M. Blondin soutient que la signification profonde de la pauvreté actuelle est que le pauvre n'est pas d'abord privé de nourriture, de vêtements, de logement convenable. Le pauvre, dit-il, est d'abord privé de son droit fondamental d'être un citoyen égal à tout autre. Le pauvre est celui que, malgré les apparences, on oublie au moment de prendre les décisions.

La popularité de l'animation sociale — alarmante à certains jours — "peut signifier que cette méthode d'intervention sociale répond à certaines attentes profondes du Québec, prétend M. Blondin. Il est d'avis qu'elle veut redonner une place réelle aux pauvres et aux ouvriers dans notre société, les rendre participants au pouvoir comme n'importe quelle autre classe sociale.

Y a-t-il encore des bons Samaritains?

Sous la rubrique "Les beaux côtés de la vie", le journal L'Action de Québec publiait ce petit fait.

Une pauvre veuve, seule avec 2 enfants qui fréquentent l'école, doit se rendre tous les jours à l'hôpital pour des traitements de physiothérapie. La marche est très difficile pour cette personne atteinte de rhumatisme. L'infirmière qui la transporte dans son automobile ne peut suffire seule à l'aider à monter dans la voiture.

Alors, sans aucune demande de la pauvre dame, ni de l'infirmière, la voisine qui a eu connaissance de la situation se rend chaque jour au secours de cette pauvre handicapée et l'aide à monter dans l'automobile. Ce qui est encore plus remarquable et admirable à la fois, c'est que cette bonne personne est toujours là, au retour, pour rendre le même service. Cela, malgré toutes les intempéries. Elle n'a pas manqué une seule fois pendant les soixante jours qu'a duré le traitement.

. . .

Magnifique cette prévenance de ceux et celles qui peuvent aider! La prévenance est faite de ces mille et une manières obligeantes d'aller au devant de ce qui peut aider quelqu'un...

Il y a aussi cette autre prévenance de ceux et celles qui doivent se laisser aider... Toute intérieure et silencieuse, celle-là, elle inspire à ceux dont l'héroïque devoir est souvent de se laisser servir — ce qu'une veuve disait récemment: "Mon Dieu, comblez de biens ceux qui m'aident..." Le Dieu Tout-puissant qui s'est engagé du côté des plus démunis ne peut manquer de se rendre à leur prière.

R. Gaillard

D'où vient le mot "bissextile"?

Le mot vient du latin "bis sextus", deux fois sixième.

Le "Nouveau Petit Larousse 1968" ajoute: "Se dit de l'année de 366 jours. Toute année dont l'expression numérique est divisible par 4 est 'bissextile': 1960, 1964, 1968, 1972, etc. Toutefois, les années 'séculaires' ne sont pas bissextiles, sauf celles dont les deux premiers chiffres sont divisibles par 4, comme 1600, 2000, 2400, etc!".

(Informations Larousse)

Ce que l'humanité doit conquérir d'ici l'an 2000

PARIS — La guérison du cancer, la disparition de la guerre et la suppression du chômage sont les trois conquêtes que tous les Français, les Allemands, les Anglais, les Italiens et les Américains souhaitent que l'humanité achève d'ici l'an 2000.

C'est ce qui a été révélé par une enquête d'opinion qui s'est déroulée simultanément dans ces pays à la demande d'une administration française (délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale). Cinq instituts spécialisés y ont participé: l'I.F.O.P. pour la France, EMNID pour l'Allemagne, Social Surveys pour la Grande-Bretagne, DOXA pour l'Italie et Gallup Organisation Inc. pour les Etats-Unis.

L'ordre des priorités doit cependant être nuancé suivant les pays. Si tout le monde est d'accord pour citer en premier la guérison du cancer, la Grande-Bretagne place avant la disparition de la guerre, la réduction du temps de travail (30 h. par semaine) et celle des durées de transport. L'Italie de son côté fait passer le prolongement de la vie jusqu'à 100 ans avant la suppression du chômage.

Les cinq pays s'accordent à nouveau pour prévoir que les progrès que l'humanité fera d'ici l'an 2000 seront bien supérieurs à ceux que nous avons connus dans le tiers de siècle passé. Mais ils estiment que des progrès seront plus technologiques que politiques. 1/10 seulement des populations européennes croit à l'existence d'un gouvernement mondial en l'an 2000, (1/5 aux Etats-Unis).

Interrogés sur leur propre avenir, 45 p. 100 des Français ont répondu que les 75 millions d'habitants que comptera la France en l'an 2000, vivraient mieux que les 50 millions actuels. Mais 30 p. 100 ne sont pas d'accord. Notamment les habitants des villes qui, si ils acceptent que certaines dépassent le million d'habitants et soient couvertes de gratte-ciel, pensent qu'il y aura toujours des problèmes non résolus (bruits, difficultés de circulation, air malsain, logements insuffisants).

Pour une majorité, le problème du chômage dans les villes ne sera pas résolu, mais les rapports entre employés et employeurs seront plus faciles, il sera fréquent de suivre des cours toute sa vie, presque toutes les femmes auront un emploi et on prendra sa retraite à 50 ans.

Au chapitre des loisirs, les Français prédisent à une forte majorité le développement de la télévision, des voyages, de la pratique du sport, et à un moindre degré, celui de la musique et de la lecture. Soixante et un pour cent prévoient un déclin du cinéma.

La famille française devrait avoir moins d'enfants qu'à l'heure actuelle et 76 p. 100 des interrogés pensent qu'on pourra en déterminer exactement le nombre. Mais pas le sexe. Les relations entre hommes et femmes seront plus faciles (55 p. 100 de oui), mais pas nécessairement les rapports entre parents et enfants. De plus, 69 p. 100 estiment que le problème de la délinquance juvénile ne sera pas résolu.

Les Français entendent enfin consacrer une part plus importante de leur budget à l'instruction de leurs enfants, aux loisirs, aux logements et aux médicaments.

Les aspects sociaux de l'habitation méritent une attention plus sérieuse

"Il est temps d'exiger que les aspects sociaux de l'habitation figurent parmi les facteurs déterminants de la politique économique au lieu d'en être toujours la malheureuse victime!" C'est là l'avis du secrétaire général de la Conférence canadienne sur l'habitation, M. Michael Wheeler, du Conseil canadien du Bien-être.

Traitant de la crise de l'habitation en regard de la politique publique, dans un article que "Bien-être Social canadien" de janvier-février publie, M. Wheeler explique que l'habitation au Canada a toujours servi de régulateur économique. S'il y a menace de déflation et de chômage, on encourage la construction domiciliaire; au contraire, lorsqu'il y a surchauffe de l'économie, elle est freinée "et cela sans tenir compte des conséquences sociales".

Rappelant que chaque Canadien a "un droit" à un logement adéquat en milieu décent, M. Wheeler estime que nous ne nous sommes pas vraiment consacrés à réaliser cet objectif.

"Si nous voulons sérieusement atteindre cet objectif, dit-il — et un pays riche comme le Canada ne peut s'en permettre un moindre — certaines choses s'imposent. Il nous faut une philosophie et une stratégie générales afin de guider notre action. Il nous faut aussi des estimations et des projections de besoins domiciliaires afin de définir et de discuter dans leur ensemble lesquels satisfaire."

Il convient que les ressources d'un pays ne sont pas illimitées et que la politique de l'habitation est assujétie à certaines contraintes économiques. "Cependant", dit-il, "il n'est pas de raison pour que ces contraintes jouent de façon aussi imprévisible qu'elles l'ont fait jusqu'ici."

Conscient du fait que les besoins domiciliaires se voient le plus à l'échelon local — si nous voulons bien ouvrir les yeux —, M. Wheeler soutient que c'est à la municipalité qu'incombe le soin d'améliorer une action.

"Le logement satisfaisant suppose bien autre chose qu'une maison individuelle," dit-il, et il nomme des éléments tels que l'espace non bâti, les installations de loisirs, les services communautaires, les installations d'enseignement. "Le gouvernement local a un rôle indispensable à jouer dans le maintien d'un bon milieu communautaire", dit-il.

En regard du programme d'habitation à prix modique, M. Wheeler souligne que la proportion de 4 pour cent de logement sociaux mis en chantier en 1966 marquait une amélioration sur le niveau des années précédentes. "Il n'y a pas lieu de se féliciter" fait-il remarquer puisqu'il y avait à ce moment une demande de 250,000 à 300,000 logements et que le coût de l'habitation neuve était inabordable à la moitié de la population. Citant l'étude de l'Ontario Association of Housing Authorities, de 1964, M. Wheeler rappelle qu'un objectif de 20 pour cent de la production ne serait pas déraisonnable en ce qui concerne notre programme d'habitation à prix modique.

"On a proposé que les autorités locales soient particulièrement chargées de définir les besoins de cet ordre à peu près de la mêmbe façon que les commission scolaires agissent dans le domaine de l'instruction," rappelle M. Wheeler, tout en soutenant qu'on ne sait pas encore au juste quelles structures et procédures administratives favoriseraient cette participation locale. "Il semble", dit-il, "qu'il faudra penser en termes d'action métropolitaine et d'autres formes d'organisation régionale".

La foi, don de Dieu et réponse d'amour

Il est une difficulté, ou plutôt une situation de fait, qui expose toujours comme au danger de ne pas avoir la foi, parce que la foi, dans sa véritable signification théologique, est un don, un don de Dieu. C'est ce que nous enseigne saint Paul...; et c'est la grande leçon de saint Augustin... Tel est l'enseignement de l'Eglise exprimé par ses Conciles et par ses maîtres... Pour croire il faut un principe intérieur qui ne peut venir que de Dieu; il faut "la lumière de la foi" (S. Thomas d'Aquin), une lumière intérieure qui dispose l'esprit à donner son adhésion aux vérités révélées par Dieu, et cette vertu nous est donée par le baptême.

Cette gratuité de la foi dépendant entièrement de Dieu, semble réduire à rien l'oeuvre de l'homme. Elle pourrait faire penser à un fatalisme inerte et résigné qui attend tout de Dieu et ne lui offre rien. Mais il n'en est pas ainsi. Si l'action de Dieu pour notre salut est entourée de mystère, nos responsabilités n'en existent pas moins, notre collaboration n'est pas annihilée. Dieu offre, à nous d'accepter. Comme l'enseigne encore saint Augustin, le docteur de la grâce, nous ne parvenons pas au salut "sans que nous le voulions", (...)

Présentement, Nous dirons simplement d'abord qu'il faut vraiment considérer la foi comme un don de Dieu très grand et très beau, parce que c'est le premier signe, le premier don de l'amour de Dieu pour nous. Dieu nous manifeste son amour d'abord en nous appelant à la foi. Sa parole est l'expression de sa charité. Nous ne pourrons correspondre effectivement à la pensée salvifique de Dieu qu'en écoutant la révélation de sa Vérité. La foi est en Dieu un appel d'amour. Elle doit être de notre part une première réponse fondamentale d'amour. Elle est notre chance, notre bonheur, elle est la cité de notre destinée. Il faut donc faire grand cas de la foi!

Paul VI
(Audience générale, 21-6-67)

Les Guides Catholiques du Canada

Vie du mouvement

Rallye du Centenaire—Grâce à un octroi de la Commission du Centenaire, un rallye de 94 cheftaines et responsables venant de sept provinces différentes s'est tenu au Lac McGregor, diocèse d'Ottawa, lors de la fin de semaine de la Fête du Travail. Le thème en était: Fraternité guide — fraternité canadienne.

Camp "Héritage"—Une forte délégation de nos membres — 76 guides et 4 chefs — a participé à ce camp organisé par la "Girl Guides" aux Iles Nairne et Morrisson en Ontario. Cinq participantes de la France ont par la suite reçu l'hospitalité dans des familles canadiennes-françaises.

Journée Mondiale du Scoutisme à l'Expo—Vingt-cinq de nos membres ont représenté le mouvement à l'inauguration officielle de la journée et à la réception donnée en l'honneur de Lady Baden-Powell au Restaurant Hélène de Champlain.

Conférence internationale des Commissaires Guides — Cette rencontre organisée par l'Association Mondiale des Guides et des Eclaireuses s'est tenue du 21 au 29 septembre à Pierrefonds, Qué. Elle réunissait des membres de 38 pays différents.

Conférence internationale Catholique du Guidisme — Notre participation à ces assises tenues cettes année en Belgique, du 29 septembre au 7 octobre, a été réalisée par la présence de M. l'abbé Jacques Dorais, aumônier national, et de Mlle Gertrude Lemire, trésorière nationale.

Congrès Mondial de l'Apostolat des Laïcs à Rome — Mlle Gertrude Lemire, trésorière nationale, y a représenté le mouvement.

Nouvelle Maison Guide Nationale — Depuis le 1er novembre 1967, tous les services: magasin et secrétariat nationaux ainsi que les publications sont réunis à une même adresse soit à 3827, rue St-Hubert, Montréal 24.

Equipe Nationale de Pensée — Une équipe composée de neuf membres se réunit régulièrement et poursuivra ses activités jusqu'en septembre 1968 dans le but d'élaborer une formule nouvelle pour le mouvement tout en conservant les principes fondamentaux du guidisme.

Le ralliement des Guides du diocèse de St-Boniface aura lieu à l'Auditorium de l'école Lagimodière de Lorette le dimanche 25 février. Nous en donnerons un compte rendu.

Comité de Publicité

Ligue de dix quilles du Cercle Ouvrier

Position des équipes à date

The Blues	42	27
CKSB	41	28
Can. de Naissance	40½	28½
Chez Huot	40	29
Club Belge no 1	39½	29½
Western Paint	39	30
Twin Cities Paint.	32½	36½
Marion	31½	37½
Seals	31	38
Club Belge no 2	29½	39½
Medo-Land	24	45
Cercle Ouvrier	23½	45½

Haute partie:
G. Léveillé 220
Hautes 3 parties:
R. Brunel 566
Haute partie:
Marion 876
Hautes 3 parties:
CKSB 2563

Chevaliers de Colomb

Conseil Goulet no 3681

Réception

La réception en l'honneur des nouveaux frères du Conseil Goulet eut lieu lundi dernier au Club Traverse. Plusieurs frères du Conseil St-Boniface assistaient à la réunion et la rencontre fut très amicale.

Les nouveaux membres firent bonne figure; quelques-uns se sont même surpassés à la grande joie des anciens! Cordiale bienvenue à tous ces nouveaux! Puissent-ils être fidèles à assister à nos assemblées!

Nous étions heureux de voir nos frères du Conseil St-Boniface. Espérons qu'ils seront encore des nôtres maintenant qu'ils ont pu admirer nos belles salles de réunion!

Ligue de 5 quilles

La lutte pour le championnat de la troisième série est des plus corsées, comme on peut le constater d'après le tableau suivant:

Equipe	Points
G. Manaigre	72
H. Sala	72
R. Fontaine	65
Arm. Jeanson	65
A. Girard	59
Art. Jeanson	57
T. Girard	56
D. Nolin	56

Çà et là

Le frère L. Fluet est en train de compléter son comité pour le grand marchoton qui doit avoir lieu au mois d'avril. Les frères sont priés de lire attentivement la prochaine lettre mensuelle du Grand Chevalier pour plus de détails.

Le concours de cribbage débutera après la première assemblée du mois de mars. Avis aux intéressés!

Rigoletto



Ci-dessus les membres du Conseil exécutif du Club social inauguré samedi dernier au Centre Culturel de St-Boniface. 1ère rangée: Mmes Guy Marchand, Claude Sénécal, Denis Allard et Maurice Ayotte. 2e rangée (debout): MM. Claude Sénécal, Guy Marchand, Marcel Boulanger, Mme Lise Boulanger, Denis Allard, Maurice Ayotte et Jacques Bernard.

(Photo Perrin du Manitoba)

TRIBUNE LIBRE

St-Boniface, Man.,
le 17 février 1968.

La météorologie nous annonce 16 sous zéro. N'affrontez pas la tempête, nous avertit-on! En lisant l'article d'une adolescente qui parle anglais pour faire fâcher les vieux, j'ai senti le froid du dehors descendre dans mon coeur, cet affrontement de génération gronder dans l'air. Cependant, malgré la tourmente, le soleil brille, tout n'est pas sans espoir, puisqu'il est encore possible de retrouver le nord.

Comme j'aimerais, chers jeunes, pouvoir projeter sous vos yeux tout l'amour, la sollicitude, le souci de votre plus grand bien que nous avons tous pour vous, à partir des parents et de toute la société! En voulez-vous une preuve? Ouvrez les journaux anglais, français, vous voyez des colonnes remplies d'invitations à des réunions sur discussions de commissions royales, planifications, etc., cherchant toujours à trouver des moyens les plus profitables à votre éducation. Ouvrez la radio, la même chose est répétée à qui veut l'entendre, cette voix a des ailes et pas de frontières.

A la télévision, encore ce sujet si important, suprême souci des "Vieux", revient autour d'une table ronde dans un panel composé d'experts. A quel prix? à grands coûts de millions! Qui paye? Les Vieux! Qui en profite? Les Jeunes!

Comme nous en voulons de belles choses pour vous autres, chers jeunes! Parler anglais, c'est nécessaire, parler français aussi l'est et c'est si beau! C'est pourquoi nous cherchons à conserver cet héritage de nos ancêtres à tout prix. Notre culture de même pour faire de vous des personnes cultivées dans le vrai sens du mot qui, à mon sens, comprend tout une mosaïque de qualités telles que; langage excluant autant que possible toute vulgarité, soin dans sa tenue, distinction dans sa démarche, considération de l'autre à côté, respect de l'autorité et de l'âge, en un mot, tout pour élever au-dessus de notre règne animal. "Soyez parfait comme mon Père céleste est parfait", nous dit l'évangile. Nous souhaiterions tant voir disparaître ce conflit de générations, cette barrière qui met entrave à tout franc dialogue qui mettrait à profit vos connaissances acquises dans l'enseignement académique et les nôtres acquises à l'école de la vie. Quels beaux rêves flottent dans nos esprits lorsque vous êtes en cause!

Malgré le mépris, qui vient sûrement du manque de maturité, de cette adolescente qui semble se faire l'interprète d'un groupe, mon plus grand désir est encore d'être plus près de vous, chers jeunes.

Une vieille pas fâchée mais peinée

Mme Emma Ayotte.

• • •

M. le Rédacteur,

Voici une phrase saisie au cours d'une conversation entre jeunes: "Quand on écoute le programme Tous les garçons, les filles à CKSB un soir de 5 h. 30 à 7 h., on ne peut faire autrement que de vouloir l'écouter encore d'autres jours." Des phrases de ce genre ont dû être prononcées souvent puisque ce programme est de plus en plus écouté, et d'autres programmes aussi, à cause de celui-là. Saura-t-on jamais combien de jeunes en sont de très fidèles auditeurs, si toutefois on y tient?

Cette simple phrase m'a conduit à certaines réflexions dont je m'empresse de vous faire part. Au lieu de se complaire dans des lamentations inutiles sur l'anglicisation de nos jeunes ou de les accuser de mauvaise volonté en face de leur langue maternelle, pourquoi ne pas faire quelque chose de positif en leur favorisant des occasions de participer à des activités plus fréquentes sur une plus haute échelle? Des propositions faites dans ce sens ont été acceptées, mais sont demeurées sans suite.

Le programme "Tous les garçons, les filles" et d'autres qui demanderaient leur concours direct ne seraient-ils pas l'antidote tout désigné contre l'anglicisation qu'on dit montante? La dose de l'antidote ne devrait-elle pas être proportionnée au malaise? Pourquoi faut-il alors en être si rationné? Pourquoi faut-il céder si souvent à d'autres le peu dont on a absolument besoin? Pour une heure de chansons françaises (quand il en reste une heure après avoir enlevé les nouvelles, les sports, et les annonces) les jeunes peuvent en trouver au moins dix aux autres postes. Pas surprenant qu'il en reste encore qui ne savent même pas que le programme français existe.

Je ne peux terminer sans remercier Christian Leroy au nom de tous les jeunes qui l'aiment et apprécient son dévouement dans la préparation de son intéressant programme (abstraction faite des annonces qui n'ont aucun rapport avec les jeunes). Sans lui, resterait-il un seul jeune de moins de 20 ans aux écoutes de CKSB?

Sincèrement,

Aimé-Onil Dépôt, c.s.v.

• • •

Monsieur le Rédacteur,

Un mot seulement pour vous dire que le petit coin "Parlons Correctement" dans votre dernier numéro est très apprécié. Nous ne dirons plus "seconder une motion", mais plutôt "appuyer une proposition", et nous "lèverons la séance" plutôt que de "l'ajourner".

Nous vous prions d'agréer l'expression de nos sentiments respectueux et reconnaissants.

Bien vôtre,

Division Scolaire

Soeur Elizabeth,
Division Scolaire
Rivière-Seine.

Le RWB ira en tournée en Russie

Ce qui n'était qu'une rumeur encore tout récemment est maintenant un fait confirmé. Le Royal Winnipeg Ballet se rendra pour des représentations dans plusieurs villes de l'U.R.S.S., dont Moscou et Léningrad, en novembre et décembre prochains.

C'est en effet ce que vient de révéler son gérant général, M. J. Sergei Sawchyn, après avoir établi les arrangements avec Mme Butrova, assistante du ministre de la Culture, Mme Furtseva, et avec l'agence d'engagement de l'Etat, Gosconcert-U.S.S.R.

Les membres du comité du Ballet à Winnipeg sont ravis et les artistes du corps de ballet, en tournée au Connecticut, se sont déclarés enchantés de cette merveilleuse nouvelle.

M. Don Ross, président du comité de souscription d'un fonds pour assurer le progrès du RWB, a déclaré qu'il faudrait redoubler les efforts pour le succès de la souscription, en raison de ces engagements importants.

On croit que ce sera la première fois que des danseurs canadiens se produiront en Union Soviétique. Pendant son séjour en Europe, M. Sawchyn profita de l'occasion pour visiter d'autres villes telles que Budapest et Paris, en vue de prolonger la durée de la tournée qu'y fera la troupe.

Un impresario européen sera à Winnipeg pour assister aux représentations que donnera le RWB dans la nouvelle salle de concert Centennial, sur la rue Main.

La tournée en Union Soviétique se terminera le 16 décembre afin de permettre à la troupe de rentrer à Winnipeg pour les représentations traditionnelles de la semaine de Noël.

Chronique de l'A.G.C.P.M.

Les soirées d'études recommencent

C'est jeudi, 15 février, à 8 h. du soir qu'une vingtaine de gérants des Caisses Populaires du Manitoba se rencontraient au Centre Culturel de St-Boniface, pour discuter les problèmes internes de leur propre caisse et essayer d'y trouver une solution avantageuse. Il est toutefois un peu regrettable de constater le nombre de participants, mais pour ceux présents, la soirée fut certainement des plus profitables.

Le but de cette soirée était d'étudier le fonctionnement d'une Caisse populaire. MM. Denis Chénier, gérant-adjoint de La Caisse Populaire de St-Boniface, Pierre Marcon, gérant-adjoint de La Caisse de N.-D.-de-Lourdes, ainsi que Gérard Dupuis, gérant de la Caisse de St-Jean-Baptiste, avaient été invités pour animer cette discussion. Tous les trois avaient eu la chance de participer à une étude approfondie du mouvement coopératif au Collège de Saskatoon à la mi-juin 1967. M. Maurice Therrien, retenu chez lui par la maladie, avait dû se faire remplacer par son assistant, M. Denis Chénier. Nos trois animateurs donnèrent un bref exposé avant de passer à le discussion.

Le point sur lequel les professeurs de Saskatoon mirent le plus d'emphase fut la personne humaine, nous rapportent nos trois invités. C'est alors que nos gérants se sont rendu compte qu'ils étaient constamment en présence de personnes humaines de caractères très variés. Peut-être le savaient-ils, mais combien s'étaient arrêtés à y songer profondément? Combien n'en a-t-on vu démissionner de leurs fonctions précisément parce qu'ils ne pouvaient affronter la personne d'en face? Voilà pourquoi la personne humaine est d'une telle importance pour un gérant de caisse populaire.

Nos trois invités surent mener la discussion avec beaucoup de tact. Nous leur devons un merci sincère.

P.S. — Nous sommes heureux d'annoncer que M. le juge Alfred Monnin sera des nôtres comme animateur de la prochaine soirée d'étude, soit le 14 mars.

Roland Laurencelle, secrétaire.

Le Club Toastmaster Louis Riel

Le froid intense de notre belle province de l'Ouest n'a pas empêché nos réunions hebdomadaires du Centre Culturel d'être chaleureuses et amicales.

Nous pourrions rendre nos réunions plus intéressantes si les participants étaient encore plus nombreux. Il n'y a aucune difficulté à devenir un des nôtres: assistez à une réunion et toutes vos questions seront répondues.

Le "Toastmaster" développe les talents cachés. Quand on les découvre, on se fait une autre image de sa personnalité et la vie devient plus belle et intéressante.

Ne dites pas que c'est difficile d'accomplir cela. Un peu de bonne volonté de votre part et deux heures le jeudi soir y suffiront.

Le publiciste

Tout festival a son roi, sa reine. Le Festival 100 et 1 du Collège St-Boniface ne fit pas exception. Dimanche dernier, une élève de Rhétorique, Mlle Régine Dotremont, était couronnée reine du festival par Son Honneur le Maire de St-Boniface. Pour devenir roi, il suffisait d'avoir une belle barbe vieille d'un mois! Philippe Beaulieu s'est mérité cette couronne. (Voir article p. 6)

(Photo Perrin du Manitoba)

Scouts et Louveteaux

Diocèse de St-Boniface



Le dimanche 18 février marqua le commencement de la semaine scoute nationale 1968. Dans le diocèse de St-Boniface plusieurs unités commencèrent cette semaine par l'assistance des groupes à une messe dans leurs paroisses; mais, tous se rendirent aux salles du Club St-Vincent dans la paroisse du Précieux-Sang pour le Ralliement Scout. Plus de 450 louveteaux, scouts, pionniers, chefs et cheftaines se sont réunis pour entrer dans la semaine scoute d'une façon tout à fait spéciale. Le thème de la journée et de la semaine fut "Le Scoutisme Canadien en l'an 2067" et le cri "2067 ENCORE ... SCOUT".

Afin de rendre cette journée, et par la suite la semaine scoute, la plus intéressante pour les jeunes, l'équipe diocésaine prépara une veillée montage sur le thème de la journée. Au cours de l'après-midi, les garçons, sous l'animation de leurs chefs et cheftaines, préparèrent des saynètes qui devaient exprimer ce que serait, selon leurs imaginations, la vie scoute en l'an 2067.

Après le souper, les scouts accueillirent les invités spéciaux et de nombreux parents et amis. Présents pour prendre part aux cérémonies furent: M. le maire J. P. Guay, le R. P. Aurèle Lemoine, O.M.I., M. Jean-Guy Leboeuf, M. F. H. Dubé, Asst. C.Re., M. Alex Allaire, rédacteur de 'Une Gauche', et M. Lucien Lambert. Mgr Maurice Baudoux ne pouvant assister se fit représenter par l'aumônier diocésain, M. l'abbé Gérard Toupin. Le commissaire diocésain, M. Arthur Proulx, présenta un foulard aux couleurs nationales à M. Guay, le R. P. Lemoine et M. Leboeuf, les nommant ainsi scouts honorifiques. M. Leboeuf présenta à M. Lucien Lambert une plaque en appréciation de ses longues années de service et de dévouement au mouvement scout. M. Guay présenta des rubans-souvenirs aux scouts qui ont participé aux voyages-échanges pendant l'année 1967.

Représentant le gouvernement canadien, M. Guay présenta une médaille du centenaire à M. F. H. Dubé en reconnaissance pour ses services au mouvement. M. Albert Dubé, S.M., qui passa une partie de ses vacances, l'été dernier, dans un camp à Québec, reçu le Brevet de Formation "Badge de Bois" présenté par le R. P. Lemoine.

Cette soirée du ralliement fut aussi l'occasion de reconnaître les scouts qui, depuis le ralliement en 1947, ont atteint le rang de Scouts de la Reine. Ceux-ci furent reconnus officiellement par Arthur Proulx, C.D., et Gérard Toupin, A.D. M. F. H. Dubé, Asst. C.Re., présenta une médaille pour 10 ans de service à M. Alex Allaire, et une pour 15 ans de service à M. Arthur Proulx, C.D. M. le maire J. P. Guay prit l'occasion pour remettre les armoiries de la ville au R. P. A. Lemoine et à M. Lucien Loiselle, animateurs du ralliement, et une charrette de la Rivière Rouge à M. A. Proulx.

Les cérémonies officielles terminées, les scouts et louveteaux présentèrent sur la scène le résultat de leurs efforts de l'après-midi. Si nous considérons l'enthousiasme et l'imagination des jeunes durant cette journée comme indice, nous n'avons pas à nous inquiéter, il y aura encore des scouts en l'an 2067. A 9 h. ce fut le nettoyage des salles et le départ pour tous.

Le succès de cette journée est le résultat des efforts de tous: l'équipe diocésaine, qui fit les préparations, les pionniers, qui ont préparé les salles et la scène et qui voyaient à la bonne circulation des gens, les chefs et cheftaines, parce qu'ils sont chefs, et les scouts et louveteaux pour qui le mouvement fut conçu par B.-P. Nous remercions d'une façon toute particulière les parents et amis qui encouragent et aident comme ils le peuvent les chefs et cheftaines, les scouts et louveteaux.

Nous souhaitons que l'enthousiasme de tous continue à monter — bonne chasse à tous.

L'Orignal Méticuleux C.R.P.



Jeunesse oblige rencontre . . . le vendredi à 18 h. 55



Aujourd'hui, du mardi au samedi à 18 h. 15



Age tendre, le vendredi à 19 h. 30



Premier choix, le vendredi à 20 h. 30

Le souvenir d'Henri Perruchot

Un an déjà... Le vendredi 17 février 1967, téléscripteurs et radios anonnçaient la mort, à cinquante ans, du plus grand biographe des peintres: Henri Perruchot. La maladie emportait en pleine force de l'âge et en pleine création, celui qu'André Maurois qualifiait à la fois d'érudit et d'artiste ("Le Jardin des Arts", no 149 d'avril 1967).

Pour moi, comme pour ses amis, il n'a pas cessé de vivre. Je nous revois toujours coude à coude dans nos joies et nos difficultés, armés d'une juvénile ardeur, laissant aller notre exubérance naturelle à ses extrêmes. Qu'une victoire nous arrivât après une défaite, nous savions la célébrer follement. Ainsi me revient le souvenir d'une des manifestations glorieuses, boulevard Saint-Michel, où notre joie commune atteignait son paroxysme. Nous étions comme deux gosses auxquels on venait de faire plaisir! Ainsi était Henri Perruchot, tout entier. Autant il gardait rancune à qui l'avait desservi. C'était un homme qui avait conscience de sa valeur, et nombreux étions-nous à la partager.

Avec cette ténacité des Morvandiaux auxquels il s'enorgueillisait d'appartenir, il aura oeuvré jusqu'à la limite de ses forces, et ce, malgré une fin qu'il savait proche. Je dois à Monique Noël, sa secrétaire au "Jardin des Arts" (En septembre 1961, Henri Perruchot devenait le rédacteur en chef du "Jardin des Arts", et dès novembre de la même année, il en assumait la direction), cette confidence à quinze jours de sa mort: "Vous savez, Monique, j'ai le sentiment de ma fin prochaine, je sais que je vais mourir". S'il était alors diminué physiquement, il gardait cette force d'âme que nous lui connûmes aux meilleurs jours. Exténué, perdant souffle et jambes, en arrivant à son bureau du 17 de la rue Rémy-Dumoncel, il retrouvait bien vite cet esprit bagarreur qui le caractérisait et cette passion qui l'animait pour veiller à la perfection de ce qu'il entreprenait. Plein de vie, il n'en écrivait pas moins dans son journal ("Le Bayou", no 50, été 1952) à la date du 11 septembre 1945: "Plus loin que la joie, il y a, me semble-t-il, par instants, la mort. Au-delà d'une joie surhumaine, il y a la mort. La mort est comme la cime d'une telle joie, la cime hors de ce monde de cette joie. Je sais pourquoi je suis mal à l'aise depuis quelque temps. Cette explication, toute simple et si naturelle, ne m'était pas encore venue à l'esprit. Je mettais ce malaise sur le compte de ma chambre d'hôtel trop exiguë, du temps perdu en allées et venues, de quelques contraintes dues aux conditions de mon existence actuelle, — il y a de cela aussi; j'aime à avoir les coudées franches, — mais surtout, mais essentiellement, c'est parce que, plongé dans des recherches, des lectures, qui n'en finissent pas, tout un labeur de préparation, voilà bientôt un mois que je n'ai pas écrit une ligne, alors que tant de lignes demandent en moi à être écrites".

Il nous laisse une "Vie de Rodin" aux deux tiers écrite qui sera publiée prochainement, huit romans, de nombreux poèmes, et un important journal que nous souhaitons voir paraître un jour.

Je voudrais terminer cette courte évocation d'Henri Perruchot, à l'occasion du premier anniversaire de sa mort, par deux extraits d'un des derniers articles qu'il nous donnait paru dans la revue "Synthèses" (No 251/252 d'avril-mai 1967) de Bruxelles. Ils évoquent pour nous un homme qui avait conscience de la grandeur de l'homme, mais aussi de sa petitesse, et qui n'était pas indifférent à un **mystère** qui permet toutes les espérances: "Nous vivons dans un monde d'illusions. Obsédés par les soucis de notre petite existence, nous nous donnons une importance considérable. Personne n'échappe à l'illusion commune. La Terre nous paraît immense; la voûte céleste est le cadre idéal pour nos rêveries de poète et d'amoureux; l'infini ne nous écrase pas: nous n'y songeons, pour ainsi dire, jamais. Et pourtant!...

Nous vivons au sein d'un mystère épais, que l'homme essaie de percer, mais qui, pour lui, est destiné à demeurer toujours le mystère. Faisons un court voyage dans le ciel. Nous y mesurons mieux que de n'importe quelle manière la misérable petitesse qui est la nôtre au regard de ce qui n'a pas de nom.

L'homme a commencé de se lancer dans les plus vastes espaces. Les croisières à la Lune ne sont désormais plus un rêve impossible. Plus loin encore l'homme ira sans doute. Peut-être atteindra-t-il aux dernières planètes du système solaire. Mais ce sera tout: l'univers, l'espace, l'immense espace ouvert devant nos yeux, gardera son secret. L'homme n'est pas à la mesure de l'infini, et toujours retentira le mot de Pascal "le silence de ces espaces infinis m'effraie", ce mot qui est celui de la plus grande angoisse humaine.

Tristan Maya

Au poste CBWFT

JEUDI 22 FEVRIER
3.15—La Souris verte
3.30—Femme d'aujourd'hui
4.30—Bobino
5.00—La Boîte à Surprise (C)
5.30—Bidule de Tarmacadam
6.00—Le Téléjournal
6.15—Aujourd'hui
6.55—Jeunesse oblige
7.20—Sept au trois
7.30—Chevaliers du ciel (C)
8.00—Commando du désert (C)
8.30—A la seconde
9.00—Dossiers de l'agence O
10.00—Tirez au clair
11.00—Cinéma: "Salto". Drame psychologique de Tadeusz Konwicki, avec Zbigniew Cybulski. Un inconnu se présente dans un village polonais. Il s'impose en se disant poursuivi par un danger mortel. (Polonais)

VENDREDI 23 FEVRIER
2.30—Emission scolaire: Quelques pages des grands écrivains.
3.15—La Souris verte
3.30—Femme d'aujourd'hui
4.30—Bobino
5.00—La Boîte à Surprise (C)
5.30—Skippy le Kangourou (C)
6.00—Le Téléjournal
6.15—Aujourd'hui
6.55—Jeunesse oblige
7.20—Sept au trois
7.30—Age tendre
8.30—Premier choix: "Son seul amour" (C). Mélodrame de Jerry Hopper, avec Anne Baxter, Rock Hudson et Julie Adams. L'ouest des Etats-Unis en 1900. Une entraineuse de maison de jeu va s'installer dans une petite ville où on ignore son passé. Elle recueille une orpheline qu'elle élève. Mais la fille d'un sénateur a découvert sa véritable identité. (Américain)
10.15—Vivre
10.45—A communiquer
11.00—Cinéma: "Le feu dans la peau". Drame passionnel de Marcel Blistène, avec Giselle Pascal, Raymond Pellegrin et Philippe Lemaire. Une jeune vendeuse fait la connaissance d'un beau militaire, l'épouse et s'en va vivre avec lui dans une ferme de Haute-Provence qu'il cultive avec son frère. Le mari se révèle très vite buveur et coureur de jupons. (Français 1954)

SAMEDI 24 FEVRIER
2.15—Cours universitaires
4.30—Tour de terre (C)
5.00—Les Marionnettes (C)
5.30—Les Hommes de l'espace
6.00—Le Téléjournal
6.15—Aujourd'hui
7.00—Perdus dans l'espace (C)
8.00—Cher Oncle Bill (C)
8.30—L'homme à la recherche de son passé
9.30—Golf (C)
10.15—Coin de France (C)
10.30—Les Couche-tard (C)
11.00—Cinéma: "Ceux de Cordura" (C), Film de Robert Rossen et James Havens, avec Gary Cooper, Rita Hayworth, Van Heflin et Richard Conte. Un major est chargé de détester les hommes susceptibles d'être décorés de la médaille du Congrès, puis de les ramener vivants à la base de Cordura. (Américain 1959)

DIMANCHE 25 FEVRIER
2.15—Cours universitaires
4.30—Au bout de mon âge (C)
5.00—Les Travaux et les jours
5.30—L'Heure des quilles
6.30—Atome et galaxies (C)
6.53—Images de France
7.00—Walt Disney présente (C)
8.00—Les Beaux Dimanches (C)
10.00—Deux plus un
10.30—Le Grand Nord (C)
11.00—D'Hier à demain (C)

LUNDI 26 FEVRIER
3.15—La Souris verte
3.30—Femme d'aujourd'hui
4.30—Bobino
5.00—La Boîte à Surprise (C)
5.30—Linus (C)
6.00—Le Téléjournal
6.15—Langue vivante
6.40—Chansons de Paris
6.58—Jeunesse oblige
7.16—Sept au trois
7.30—Jinny (C)
8.00—Le Paradis terrestre
9.00—Chapeau melon et bottes de cuir
10.00—Le Sel de la semaine
11.00—Cinéma: "La Prison". Drame Psychologique d'I. Bergman. Un jeune metteur en scène veut réaliser un film dont le Diable serait le héros. Il a rencontré une jeune prostituée exploitée par un horrible couple. Celle-ci s'est sauvée de leur emprise, mais ne peut oublier l'enfant qu'elle a dû leur abandonner. (Suédois 1949)

MARDI 27 FEVRIER
3.15—La Souris verte
3.30—Femme d'aujourd'hui
4.30—Bobino
5.00—La Boîte à Surprise (C)
5.30—La vie qui bat (C)
6.00—Le Téléjournal
6.15—Aujourd'hui
6.55—Jeunesse oblige
7.20—Sept au trois
7.30—Les Globe-trotters (C)
8.00—Mission impossible (C)
9.00—Rue des pignons (C)
9.30—Moi et l'autre (C)
10.00—Tous pour un (C)
10.30—Partout
11.00—Ciné-club: "Sourires d'une nuit d'été". Comédie de caractères d'Ingmar Bergman. Un avocat a épousé en secondes noces une très jeune femme qui, par crainte ou par timidité, hésite à devenir réellement sa femme. Un jour, il confie son ennui à une ancienne maîtresse. (Suédois 1955)

MERCREDI 28 FEVRIER
3.15—La Souris verte
3.30—Femme d'aujourd'hui
4.30—Bobino
5.00—La Boîte à Surprise (C)
5.30—Robin-fusée (C)
6.00—Le téléjournal
6.15—Aujourd'hui
6.55—Jeunesse oblige
7.20—Sept au trois
7.30—A guichet fermé
8.00—D'Iberville (C)
8.30—Long métrage: "L'Araignée au service secret". Film policier de James Horne avec W. Hull et Mary Aimslee.
10.00—Caméra '68
10.30—Les Cailloux (C)
11.00—Sauve qui peut (C)

Subvention pour une étude sur le Canada

QUEBEC — Le ministère des Affaires culturelles vient d'accorder une subvention de $2,000 à M. Louis-Edmond Hamelin, directeur du centre des études nordiques de l'université Laval, pour lui permettre de mener à bonne fin une étude sur le Canada.

Tous les aspects du pays seront considérés dans cet ouvrage, même s'il s'agit de géographie générale; les principaux découpages régionaux seront étudiés et la position originale du Québec y sera définie.

L'auteur met surtout l'accent sur les aspects humains et économiques: c'est probablement le premier livre de géographie globale écrit en français, sur le Canada.

Parmi les nombreux ouvrages et articles publiés par M. L.-E. Hamelin, il faut mentionner "L'Atlas du monde contemporain", les "Iles de la Madeleine", la "Baie de James", réalisés en collaboration. L'auteur a également écrit plus d'une centaine d'articles dans une vingtaine de revues.

Manitoba, en plein élan vers '70!



Chronique de CBWFT

Beaux Dimanches

C'est pas la faute à Jacques Cartier, une production couleur de l'O.N.F., sera à l'affiche des **Beaux Dimanches,** le 25 février, à 8 h. Et si vous riez aux larmes, n'ayez aucune crainte: **C'est pas la faute à Jacques Cartier.** En vedette vous verrez le comédien Jacques Desrosiers et Michèle Chicoine.

Immédiatement après ce long métrage, vous pourrez voir, à 9 h. 30, un court métrage réalisé aussi par l'O.N.F.: **Ce n'est pas le temps des romans.** Un film émouvant, simple, humain, qui raconte en quelques images et en quelques phrases la journée d'une femme de 35 ans, ses rêves, son attitude devant l'amour, la vie, les enfants.

Au Bout de mon âge

Le service des émissions religieuses, que dirige Réal Michaud, présentera, à compter du dimanche 25 février, à 4 h. 30, une nouvelle série d'émissions intitulée **Au bout de mon âge.** Cette série veut aborder le thème de la vie intérieure, et cela à travers le témoignage ou le cheminement d'une personne dénuée, en l'occurrence l'invité. La vie intérieure d'un être, sa prise de conscience, sa maturité sont le fruit d'interrogations, de recherches sur les valeurs humaines qu'on appelle fondamentales telles que l'amour, le sens de Dieu, la mort.

Le Paradis Terrestre

Grégoire et Irène Damphouse célèbrent le 41e anniversaire de leur mariage. Chez les Masson, tandis que Suzanne ressasse ses rancoeurs, Roger parle de ses projets d'architecte. Entre-temps, nous faisons la connaissance d'Henri et Laurette Lesieur, des ouvriers qui ambitionnent de placer leurs économies. Par ailleurs, les Cousineau sont aux prises avec des difficultés d'ordre pécuniaires et ne voudraient sacrifier ni la probité d'artiste de René, ni leur confort. L'inquiétude les gagne quand l'agent d'assurance Louis Papineau leur dit ne pouvoir les aider.

La vie qui bat

Le mardi 27 février, à 5 h. 30, Harvey Paradis, l'animateur de **La vie qui bat,** consacrera son émission sur **Les Yeux des animaux.** Pour survivre, les animaux sont spécialement dotés d'une vue extraordinaire. Leurs yeux leur permettent des prouesses qui font l'envie des humains.

D'Iberville

Une capture fortuite. Alors que D'Iberville et de Troyes préparent des plans pour reprendre les forts de la baie d'Hudson, Denonville apprend que la couronne d'Angleterre et Versailles viennent de signer un traité pour l'Amérique du Nord. Le gouverneur général prend la décision d'envoyer le sergent Maillou prévenir l'expédition de D'Iberville. Accompagné de deux Français, Maillou est chargé de mener à bien cette mission. Cadianne, chef Iroquois, tombe sur la petite troupe. Les trois Français sont désarmés et abandonnés à leur sort.

Ascension et chute du Troisième Reich

D'après l'oeuvre monumentale de William L. Shirer, qui fut correspondant en Allemagne durant plus de 25 ans. Un documentaire donnant le point de vue des Allemands sur Hitler et le nazisme, tourné grâce aux recherches de dix enquêteurs qui ont passé 20 mois à localiser des témoins de l'activité nazie. Qui était Hitler? Qu'a été le nazisme? Mythe et légende pour la jeune génération, c'est l'une des périodes les plus sombres de l'histoire de l'humanité. A l'affiche bientôt, les dimanches 10, 17 et 24 mars, de 9 h. à 10 h.

Album D'Iberville

Vous êtes-vous procuré votre album **D'Iberville?** Cette publication des éditions Ici Radio-Canada est constituée de la matière des neuf premiers épisodes, ainsi que des résumés des 39 épisodes, que comprend la série. Il constitue un document historique largement illustré. Il vous permet de suivre de façon enrichissante la série télévisée le mercredi à CBWFT. En vente chez tous les bons libraires. $2.95 l'exemplaire.

Chronique sportive

Nancy Greene a démontré ce que le courage et la détermination pouvaient faire

par Jacques LEMOYNE

La jeune Nancy Greene qui s'est mérité plus de médailles à elle seule que tout le reste de nos représentants à Grenoble a donné une belle leçon à certains de nos représentants. Blessée avant les épreuves principales, elle participait quand même à trois épreuves importantes, terminant dixième et enfin première. Voilà une jeune fille pour laquelle le Conseil canadien de l'aptitude physique ne fera jamais assez. Il ne s'agit pas de mépriser les vaincus mais de reconnaître les grandes qualités d'une championne. A part elle nous n'aurions pas participé à ces jeux d'hiver que rien n'aurait été changé. Mais Nancy est passée par là et notre jeune compatriote a justifié la confiance qu'on avait en elle. Ceux qui ont pu admirer sa descente vertigineuse à la télévision ont pu juger du cran qu'il fallait pour dévaler à une vitesse aussi folle une pente raide. Mais Nancy savait ce que tous les champions savent: plus l'obstacle est grand, plus il faut de courage et plus il faut être décidé à tenir jusqu'au bout.

Nos autres représentants dans les courses à ski n'ont pas prouvé qu'ils étaient de trop fort calibre mais ils sont jeunes et peut-être nous prouveront-ils qu'ils sont eux aussi de grands champions en puissance. Au patin artistique nos clubs ne font que recommencer à former des champions et des championnes. Mais il ne faudrait pas nous laisser languir trop longtemps cependant. Nous avons déjà dominé la scène internationale il n'y a pas si longtemps mais, jusqu'ici tout au moins, personne ne semble devoir menacer les meneurs. Il faudra donc rouler nos manches si nous voulons prouver au monde sportif que nous habitons un pays où il y a parfois de la neige et où les athlètes courageux ne sont pas tous disparus . . .

Le hockey

Je suis heureux de n'avoir pas livré à mes quelques lecteurs les premiers propos acerbes que la lamentable tenue de nos joueurs de hockey m'avait inspirés. Mais si le ton va baisser un peu, l'indignation demeure devant l'ineptie de ces athlètes. Et je n'hésite pas à écrire de nouveau que nous n'avons rien à faire dans ces tournois où on est supposé jouer un jeu qui ressemble au hockey mais qui n'est pas le hockey. Nos jeunes ne sont pas préparés à cette version du soccer sur glace où les règlements datent du moyen-âge. Mais ce qui me rend encore plus furieux ce sont les commentaires de gens qui devraient connaître assez leur hockey pour ne pas prononcer des idioties carabinées chaque fois que notre club se fait battre dans des matchs importants, ce qui signifie à peu près toujours. Nos amateurs ne sont pas de classe pour lutter contre les professionnels russes à un jeu pour lequel ils ne sont pas préparés.

Nos dirigeants se sont laissé imposer des règlements pour lesquels nous n'avons aucune préparation pratique. Mais là n'est pas le point. Nos athlètes ont tellement peur des Russes, ils sont tellement convaincus de la supériorité de ces derniers, qu'ils plient bagage avant même que la joute ne débute. L'horrible tenue des joueurs du Canada dans la première période samedi nous faisait regretter les sommes d'argent que le Canada dépense chaque année pour inscrire une équipe à ces tournois qui ne veulent rien dire. Pour ce qui est de la place des Russes dans la Ligue Nationale qu'on attende donc qu'ils y jouent, si jamais ils ont le courage d'affronter les meilleurs joueurs du Canada. Au hockey international la représentation du Canada, c'est de la pure "foutaise". Nos 100 meilleurs joueurs restent au pays et les autres vont nous représenter sur la scène internationale. Ce n'est pas leur faute à eux mais celle des mollusques qui dirigent le hockey amateur et qui craignent de poser le seul geste courageux qu'il nous reste à faire: ne plus participer à cette parodie de notre sport national à moins d'y déléguer nos meilleurs représentants.

Incapables

J'ai toujours défendu l'équipe nationale. Je l'ai félicitée de ses victoires et j'ai essayé d'atténuer la portée de ses défaites. Mais tout cela est fini maintenant. La vile comédie de notre supposée représentation internationale tourne à la bêtise, à la farce sinistre. Nos représentants, ces minables qui ne peuvent même pas soulever le disque de sur la glace, qui tombent sur le derrière quand l'adversaire se sauve? Notre jeu national, cette parodie où l'échec avant est interdit, où les dés sont pipés par des règlements qui ne correspondent à rien de ce que nous appelons le hockey? Si le jeu ennuyant du hockey international plait, une fois par année, il ne faudrait pas tenter de nous l'imposer à l'année longue car nous connaîtrions d'ailleurs ce qui s'est produit en Europe: des estrades vides quand ce n'est pas nous qui faisons les frais du spectacle.

Je ne refuse pas de croire que les Russes peuvent évoluer dans la Ligue Nationale, mais je sais bien que s'ils veulent y jouer ils devront s'adapter à notre style et même si les braves gens de Radio-Canada affirment que les règlements ne font pas tant de différence, j'aimerais leur parier un vieux deux que dans le cas d'une invasion des Russes, pour toute une saison bien entendu, dans la division ouest de la Nationale qu'on ne les retrouvera pas en première place, ni en deuxième ni en troisième. Et pourtant ils ont des millions de citoyens de plus que nous pour recruter des joueurs. Même avec cela ils n'alimentent qu'une équipe alors que nous en faisons vivre plus de cent. La 101ième, c'est celle qui est allée porter la honte du Canada sur la glace à Grenoble. Et dire que, sur la scène internationale, on croit encore que c'est là ce que nous pouvons faire de mieux!



Du football aux haltères, c'est la route suivie par Gérard Champoux, de Windsor Park. Déjà champion canadien intermédiaire, il aspire au championnat senior qui se tiendra à Calgary en août prochain. (Photo Lance Publishing)

Billet du jeudi

Les divers aspects du Canada français

Les Canadiens de langue anglaise qui participèrent à la conférence de Toronto sur le problème constitutionnel, premiers ministres de provinces et autres, de même que leurs congénères à travers le pays, trouveront profit et peut-être plaisir — selon leurs bonnes ou mauvaises dispositions — à lire cet ouvrage qui vient de paraître: **Esquisses du Canada français.**

On dirait qu'il fut conçu et écrit pour eux.

Ceux-là surtout qui passent les trois quarts de leur temps à demander: **De quoi se plaint-on au Québec**, ou encore, des trémolos de commande dans la voix: **Qu'est-ce qu'ils veulent donc, les Canadiens français?**

Des questions du genre revinrent en surface, aux délibérations de fin novembre à Toronto, et il n'est pas sûr que les explications données par les premiers ministres Robarts, Johnson et Robichaud, de l'Ontario, du Québec et du Nouveau-Brunswick, aient provoqué cette lumière que l'on réclame, mais dont on se détourne quand elle vient.

Pour un grand nombre, le **Fiat lux** est protestation plutôt que désir.

Le livre dont il est question n'a pas d'auteur, ou plutôt il en a dix-sept, qui le rédigèrent en collaboration sous l'égide de l'**Association canadienne des Educateurs de Langue française.**

Dans la brève introduction qu'il lui consacre, M. Roland Vinette a cette note importante:

"Le but ultime de cet ouvrage est de contribuer à l'avenir et à l'unité du Canada."

• • •

Rien n'est plus vrai, car le livre dit ce que sont le Québec et les Canadiens d'ascendance française, ce qu'ils furent dans le passé, ce qu'ils veulent être demain et plus tard, dans l'intérêt et pour le plus grand bien du pays, la gloire de la patrie, **ad magnam patriae gloriam.**

Il dit et redit, même en insistant, pour ceux-là des nôtres qui ne savent pas ce qu'ils devraient savoir — il en est et il y en aura toujours — et pour leurs compatriotes parlant anglais, qui le savent encore moins.

Si ces derniers nous viennent chanter, par la voix de porte-paroles plus ou moins autorisés, qu'ignorant le français ils ne sauraient lire un ouvrage en cette langue, les responsables ont dans leurs cartes un atout imbattable, qui écarte les arguments négatifs.

N'étant pas sans expérience, ils savent voir venir et prirent la peine de faire traduire leur ouvrage en anglais: **Facets of French Canada.**

Les deux versions sont distribuées par la maison **Fides** de Montréal, qui ne demande pas mieux que d'en vendre des milliers.

De sorte que ceux-là seuls ne le connaîtront pas, qui ne le voudront pas.

Le livre s'accompagne de quatre cartes en couleurs, où l'on trouve ce que l'on désire, ce que l'on cherche ou non, sur la population du pays et ses mouvements divers, au cours des années.

• • •

Le livre est à la fois un exposé, un bilan et un examen de conscience, une prise de conscience aussi, où l'on ne trouve ni parti-pris ni passion, mais un calme serein, de l'audace mêlée de doigté, de la fermeté et les nuances dont elle doit s'accompagner.

Les auteurs y sont des spécialistes aussi en vue que le Père Richard Arès, S.J., qui y présente le Canada français dans ses origine, expansion et situation d'aujourd'hui; l'universitaire Philippe Garigue, traitant de la vie familiale au Québec; Denis Germain, Léon Lortie ou le Père Jean Patoine, O.M.I., chargés de révéler chez nous la vie économique, les sciences de la nature, les sciences de l'homme.

Les autres sont Louis-Philippe Audet, Guy Sylvestre et Guy Robert, Marc Samson, Madeleine Royon-Ferland, Jean-Charles Bonenfant, Louis Sabourin, Alexandre-J. Boudreau et Rachel Paradis-Picard, Monseigneur Paul-Emile Gosselin, P.D., Ludger Beauregard, Roland Vinette.

Ce dernier, autorité en matière d'instruction publique, tire les conclusions en quelques pages.

Ses collègues ne sont pas que des Québécois du Québec, plusieurs d'entre eux se réclamant de l'Ontario, des provinces de l'Ouest, des Maritimes.

Ce qui permet de montrer joue droite et joue gauche du visage canadien-français, l'arrière de la tête, le contenu qui y tient.

L'Illettré

Plus on élève la femme à sa mesure, plus on élève l'humanité

MONTREAL — "L'évolution de la femme dans le monde ne doit pas causer de cauchemar aux chrétiens; au contraire, cette situation nouvelle de la femme devrait être considérée comme un signe providentiel. Plus on élève la femme à sa mesure, plus on élève l'humanité". Voilà ce qu'affirmait Mgr Gérard-Marie Coderre, évêque de St-Jean, invité de Mme Thérèse Casgrain à l'émission "Voix de femmes".

"L'évolution actuelle que connaît le rôle de la femme un peu partout dans le monde, a-t-il dit, conduit celle-ci à un meilleur épanouissement de son être. Cet épanouissement de l'être humain est voulu par Dieu. L'égalité entre l'homme et la femme reconnue maintenant à peu près partout permet à celle-ci de se prévaloir d'une égalité de droits qui devrait exister entre tous les êtres humains. Seule la fonction maternelle différencie la femme."

Présente au monde

Sur une question de Mme Casgrain qui demandait à Mgr Coderre si le rôle de la femme se borne actuellement au foyer, l'évêque a précisé que sans doute la femme a à jouer un rôle spécial au foyer mais qu'il ne faut pas perdre de vue que la femme a aussi une vie personnelle à vivre — avant et après avoir joué son rôle maternel — et qu'elle doit s'épanouir comme femme.

Que peuvent les femmes pour l'obtention de la paix dans le monde?, a interrogé Mme Casgrain.

"Beaucoup de choses, a répondu Mgr Coderre. S'il y a un être humain qui peut comprendre en totalité la valeur de la vie, c'est bien la femme. Ce respect de la vie est si totalement lié à sa vocation de mère, que la femme ne peut s'empêcher de travailler pour la paix et d'inviter les hommes à éviter la guerre. Même si les chances d'être entendues sont minces, les femmes devraient tout de même continuer à réclamer la paix. Les femmes pourraient inventer des moyens nouveaux permettant aux hommes de se rencontrer, de multiplier les négociations, pour que cessent les massacres dus aux guerres."

Parmi les nouveaux rôles qu'entrevoit l'évêque de St-Jean pour les femmes, il y a celui de travailler à l'établissement en outre de la paix, à l'abolition de l'esclavage, des inégalités de traitement et de vie entre tous les hommes, y compris bien sûr les femmes.

Formation des jeunes filles

Pour arriver à un meilleur équilibre des responsabilités hommes-femmes au foyer, dans le monde du travail et au sein des organismes, Mgr Coderre a dit qu'il fallait donner aux femmes autant de chances de se cultiver qu'on en donne aux hommes. Il faudrait en plus, éviter de mettre des barrières aux femmes dans l'exercice des professions et aussi que psychologues, psychiatres et pédagogues se penchent de plus en plus sur l'étude et la différenciation des sexes afin de déterminer les besoins réels des femmes. Mgr Coderre souhaite également, surtout au niveau secondaire, une meilleure éducation des filles tout autant que des garçons en vue d'une initiation à leur rôle futur de père et mère de famille.

Travail des femmes

Abordant la question du travail des femmes à l'extérieur du foyer, Mgr Coderre a cité l'exemple d'un couple ami dont l'épouse est retournée au travail, quand ses enfants ont été en classe. Cette femme a découvert des aspects inconnus concernant son mari, ses problèmes, ses difficultés, le respect qu'il inspirait à son entourage, etc. Le couple s'est mieux épanoui et la femme qui, jusqu'ici, avait centré toute sa vie sur ses enfants a redécouvert une notion nouvelle: l'amour de son mari qui est une valeur tout aussi importante dans le mariage, que l'éducation et l'amour de ses enfants.

(Le Devoir 6-1-68)

Chevaliers de Colomb

Conseil St-Boniface no 3158

Initiation et réception

Je me fais l'interprète du Conseil pour saluer et souhaiter la bienvenue à tous les nouveaux Chevaliers initiés le dimanche 11 février, spécialement à ceux qui font partie de notre Conseil. Soyez assurés que vous aurez l'appui de tous vos vieux frères, comme l'a si bien dit le frère N. Boily.

Comme c'est l'habitude d'avoir une réception des nouveaux membres, c'était un plaisir, le mardi 13 février, de voir ce groupe entrer dans la Chevalerie. Il ne s'agit pas seulement d'être initié pour être chevalier; il faut être un membre actif et vivre en vrai chevalier.

Loterie

Les billets dans les tiroirs ne font aucun bien. Sortez-les pour en vendre ou remettez-les, car le temps approche.

Soirée sociale

Le vendredi 23 février, au Club St-Michel, aura lieu une soirée de Mardi Gras. Ce soir-là semble plus propice aux travailleurs que le mardi, veille du Mercredi des Cendres et en plein milieu de la semaine; nous ne sommes pas tous à la retraite. Venez en grand nombre, l'admission sera libre et on nous promet beaucoup d'amusements.

Assemblée sociale

Le frère Jubinville nous dit que le conférencier, Lucien Guénette, nous aidera à remplir nos rapports d'impôt sur le revenu. Venez donc en grand nombre le 23 février; vous pourrez lui poser toutes les questions que vous voudrez.

Visite

Nous nous promettons d'organiser une visite à St. John Cathedral School, à Selkirk. Les détails vous seront donnés dans une autre chronique.

Prière de lire votre prochaine lettre du Grand Chevalier pour obtenir les renseignements au sujet de l'ouverture de la salle paroissiale Ritchot à St-Norbert.

Soirée importante

Le frère G. St-Onge organise une soirée que nous croyons devoir être grandiose. Elle aura lieu le 6 mars. Imaginez-vous qu'il se propose de réunir les hommes d'affaires, les membres du Conseil de ville, les commissaires d'écoles, des avocats, etc. Que tous ceux qui me lisent et qui appartiennent à l'une ou l'autre catégorie, lui fassent confiance et l'encouragent. Vous ne pouvez savoir le grand bien que cela peut faire à un Conseil. C'est comme une transfusion de sang, car

Après-Tout

Alouette de Prairie

Cher Monsieur Brunet,

Vous trouverez ci-inclus dans cette lettre mon mandat-poste pour trois exemplaires de "Alouette de Prairie".

Parti du Manitoba depuis 25 ans, je reçois encore "La Liberté". Et je suis toujours intéressé aux écrits de l'Ouest.

Les deux livres d'extra sont pour des cadeaux.

Bon succès dans la vente de votre livre, M. Brunet.

Merci à l'avance.

Bien à vous,

Liguori Dorge,
Oakville, Ontario.

le 13 février 1968

St-Pierre remporte les honneurs au Festival 100 et 1 du Collège

St-Pierre a joué le rôle des Russes à la clôture du Festival du Collège St-Boniface dimanche dernier. L'équipe de hockey du fier village franco-manitobain a donné une belle exhibition de hockey rapide et bien coordonné pour vaincre la première équipe du Collège par le compte de 5 à 1.

Entre la deuxième et troisième période, St-Pierre se mérita un autre honneur: Mlle Régine Dotremont, originaire de ce même village et étudiante au Collège, fut couronnée reine du Festival par le maire de St-Boniface, M. Joseph Guay. Elle l'emporta sur six autres princesses. Mlle Dotremont reçut de Monsieur le maire une charrette de la Rivière Rouge en miniature.

M. Philippe Beaulieu, de St-Boniface, empêcha St-Pierre de ravir la triple couronne des trois principaux concours du Festival, en se méritant le titre de roi du Festival, honneur accordé au collégien qui avait cultivé la plus belle barbe en un mois.

Le couple royal fut naturellement à l'honneur à la danse qui clôtura les festivités au gymnase du Collège.

Le Festival 100 et 1

Ce ne furent là que trois événements parmi plusieurs autres du Festival 1968, surnommé "100 et 1". On commençait un nouveau centenaire et les collégiens voulurent y mettre tout l'enthousiasme de la jeunesse d'un pays encore jeune. Pères de famille, prêtres et religieux, visiteurs et collégiens, jeunes gens et jeunes filles, tous participèrent à deux jours d'activités de tous genres. Les boîtes à chansons de samedi soir emportèrent le morceau attirant des artistes des Universités de Manitoba, de Brandon et de Winnipeg qui s'unirent à nos talents locaux, Allard, Paquin, Dandeneau, Levesque, les 1 2 3, les Impacts.

Dimanche, à la messe "folklorique" qu'il célébra pour les jeunes, le Père Surprenant traita de la vitalité des jeunes, s'inspirant d'une phrase de Bernanos: "Quand jeunesse se refroidit, vieillesse claque des dents."

Le Festival 100 et 1, ils le voulaient pétillant et ardent, comme le siècle qui commence. Les organisateurs, Rino Ouellet, Gérald Turenne et Raymond Gauthier, ont réussi. Ceux qui sont venus y ont goûté avec satisfaction. D'autres aussi, en écoutant la partie de dimanche soir que CKSB a diffusée avec d'autres reportages sur la grande fête collégienne et franco-manitobaine.

Le Ralliement Scout de St-Boniface a fait salle comble dimanche dernier, 18 février, au Club St-Vincent. On y fêtait plusieurs membres de l'équipe diocésaine scoute. (Photo Perrin du Manitoba)

Activités culturelles

Théâtre

Jusqu'au 24 février, au Manitoba Theatre Centre, une pièce pour tous, "The Fantasticks", comédie musicale qui tient toujours l'affiche à New York.

Les 22 et 23 février, à 8 h. du soir, et le 24 février, à 3 h. de l'après-midi, Keith Turnbull présentera six pièces d'un acte de Chekov, Wilde, Strinberg, Cocteau et Ferlinghetti, au Studio Theatre across the Street.

Le dimanche 25 février prochain, à 8 h. du soir, M. Edward Gilbert, directeur artistique du Manitoba Theatre Centre, discutera de "l'Obscénité dans le théâtre", un regard sur les changements dans les tactiques de choc dans l'histoire du théâtre. Il y aura discussion générale; on servira des rafraîchissements et l'entrée est libre.

Au Manitoba Theatre Centre, la deuxième représentation pour enfants sera donnée. Les pièces sont: "The Dandy Lion", "The Oldest Bareback Rider in the World" et "Dalton the Daring". Les heures sont: samedi, 9 mars, à 11 h. 30 et 1 h. 30 et le dimanche 10, à 1 h. 30 et à 3 h. 30. Cette production est pour les enfants âgés de 5 à 12 ans. Les billets sont en vente au Attraction ticket office seulement.

Musique

Ce jeudi 22 février, à 8 h. 40 du soir, le pianiste Lorin Hollander sera l'artiste invité de l'Orchestre symphonique de Winnipeg. Au programme, du Handel, du Stravinsky et le concerto no 1 de Brahms.

Le dimanche 25 février, à 3 h. p.m., à l'Auditorium de Winnipeg, l'orchestre symphonique offrira un concert Pop adieu sous le bâton de Victor Feldbrill. L'artiste invité sera Jose Poneira. On passera un plateau. Le programme comprendra des pièces de rythme latin: "The Peanut Vendor" et "The Spanish Flea" en seront du nombre. Amenez les enfants et saluons affectueusement Victor Feldbrill.

Peinture et Sculpture

L'exposition d'Henry Moore, 30 bronzes et 30 dessins, se continue à la Galerie des Beaux-Arts de Winnipeg.

L' "Architecture de Clifford Wiens" est également en montre jusqu'au 3 mars.

Egalement jusqu'au 3 mars et au même endroit, exposition de 28 esquisses de Tom Thomson, un des maîtres de la peinture canadienne. Il est un des premiers à avoir su exprimer le caractère particulier du paysage canadien.

Art

Le dimanche 25 courant, à 3 h. p.m., on présentera le film classique "Pather Panchali" sous la direction de Satjajit Ray, réaliste en Inde. C'est l'histoire d'une famille appauvrie dans un village Benali.

Films

Le 29 février est la date du dernier film du jeudi midi de la saison. Dans le dernier chapitre sur Michel-Ange, Sir Kenneth Clarke décrit comment l'artiste renonça à son adoration de la beauté physique pour exprimer ses croyances religieuses. On présentera le film dans la salle d'assemblée de la Galerie des beaux-arts de Winnipeg à midi et vingt. Apportez votre déjeuner, le café sera servi par les dames du Comité.

VILLA MARIA vous invite . . .

5- 7 mars — **Hommes** des paroisses de St-Pierre-Jolys, St-Jean-Baptiste, Letellier, Ste-Agathe, Aubigny, La Salle, Ile-des-Chênes, St-Joseph, Ste-Elisabeth, Otterburne, St-Malo, St-Adolphe, St-Eustache, Elie.

15-17 mars — **Hommes.** Sacré-Coeur de Winnipeg, Assomption (Transcona), St-Pierre-Jolys, St-Jean-Baptiste, Ile-des-Chênes, Ste-Agathe, St-Adolphe, Laurier, Ste-Rose-du-Lac.

19-21 mars — **Hommes.** Notre-Dame-de-Lourdes, St-Claude, St-Léon, Haywood, St-Laurent, Ste-Anne-des-Chênes, Lorette, Richer, Ste-Geneviève, Fannystelle, St-Georges, Powerview, Somerset, Dunrea.

2- 4 avril — **Dames** des paroisses rurales françaises.

19-21 avril — **Retraite conjugale** (causeries-dialogues).

S'adresser à Villa Maria, C.P. 159, St-Norbert, Man.
Téléphone: 269-2214

BIENVENUE!

René Dumesnil — 1879-1967

Le critique musical René Dumesnil est mort le 25 décembre 1967. Son nom était bien connu dans tous les pays du monde puisque ses chroniques de la vie musicale française y furent publiées pendant de longues années, tant en français qu'en langues étrangères.

Né à Rouen le 19 juin 1879, René Dumesnil fit de sérieuses études médicales. Très jeune encore il était attiré par la musique et c'est avec les deux générations d'organistes qui ont formé Marcel Dupré qu'il s'initia lui-même à l'orgue. Il vint très vite à Paris et y noua de solides amitiés dans le monde des lettres. Devenu familier d'Emile Faguet, ce dernier lui facilita l'impression de sa thèse sur "les maladies de Gustave Flaubert". Lucien Descaves, lui aussi, contribua à orienter sa carrière, tandis qu'il faisait ses premiers pas dans le journalisme, au "New-York Herald Tribune", grâce à James Gordon-Bennett.

Il fut toujours attiré par l'oeuvre de Flaubert; on lui doit l'édition des "Oeuvres Complètes" en collaboration avec Jean Pommier, celle de la "Correspondance" (en 15 volumes chez Conard) ainsi que "Gustave Flaubert, l'homme et l'oeuvre" (1932), assorti de plusieurs autres études parmi lesquelles "Autour de Flaubert" (1912), "En marge de Flaubert" (1929), "Le grand amour de Flaubert" (1945).

René Dumesnil étudia ensuite la vie et l'oeuvre de celui qu'il considérait comme l'héritier le plus direct du précédent: la publication de la "Vie de Maupassant" date de 1933. Puis ses travaux furent consacrés au mouvement littéraire qui avait adopté Flaubert et Maupassant comme modèles et c'est en 1936 qu'il publia un ouvrage monumental sur "Le Réalisme".

Au même moment, inspiré par sa formation médicale, il donna un ouvrage d'une profonde humanité, "L'âme du Médecin" (1936, réédité cette année-ci).

Dès lors, la musique et la danse prirent la première place dans son oeuvre. "Mozart" le préoccupa beaucoup et son "Histoire du théâtre lyrique" lui valut en 1953 le Grand Prix de littérature musicale. Ce succès confirma son autorité de critique et lui permit d'exercer une influence bienfaisante sur l'évolution de l'art et des sons.

"Témoin vigilant d'un demi-siècle de vie artistique", comme il le disait lui-même, les honneurs et les récompenses ont jalonné sa carrière:

Prix de la Critique (1936), Prix National de littérature (1950), Prix Broquette-Gonin de l'Académie française (1959), Prix Rainier III (1961).

L'Institut de France l'avait appelé dans son sein à l'Académie des Beaux-Arts au mois de juin 1965.

Son dernier article avait paru dans "Le Monde" du 11 décembre.

Son éloge funèbre a été prononcé par Pierre-Henri Simon, de l'Académie française, au nom de la rédaction du "Monde", et par Emmanuel Bondeville, au nom de l'Académie des Beaux-Arts.

L'importance du premier repas de la journée

Il y a déjà plusieurs années, on a pu lire, sous cette rubrique du journal **La Presse**, un écrit intitulé "Tant vaut le 'breakfast' tant vaut la journée". Il y était démontré le manque de logique des individus et autres Français de France qui, en vue d'un copieux repas à prendre à l'heure du midi (leur déjeuner), ne mangeaient rien, ou pratiquement rien de soutenant le matin, à l'heure de ce qu'il est convenu d'appeler le "petit déjeuner". Nous comparions ces gens à un automobiliste partant de Québec pour aller à Montréal, et qui attendrait d'être rendu aux Trois-Rivières pour mettre de l'essence dans le réservoir de sa voiture.

Or, voici que les revues médicales de France nous annoncent que nos cousins, de Paris du moins, ont remplacé le terme "petit déjeuner" par le mot "breakfast", premier repas, au cours duquel tout le monde mange autant qu'on en a toujours fait au Canada, aux Etats-Unis et en Angleterre. Dans les "nouvelles médicales", de la revue "Concours Médical", de Paris (sept. 1967) on explique ce changement dans les habitudes des Français.

"Par tradition, les Latins mangent peu ou mal au petit déjeuner; par tradition (encore) les Français faisaient deux abondants repas par jour. La question du petit déjeuner prend de l'importance depuis que, la journée continue se généralisant, le temps du déjeuner se rétrécit à une heure, voire à trois quarts d'heure et diminue d'autant l'abondance des agapes françaises de midi. Ce sont ces conditions qui ont conduit à mener une enquête sur le petit déjeuner en France." Et c'est ainsi que les enquêteurs ont pu constater que plus d'un quart des Français ne prennent rien . . . comme repas du matin; 3 Français sur 200 se contentent d'une boisson alcoolisée au petit matin blême; 1 Français sur 4 n'absorbe ni pain ni céréales; 1 Français sur 3 ne prend ni beurre ni confiture, et mange son pain sec au petit déjeuner; enfin, 2 Français sur 3 n'absorbent aucun aliment (sauf le vin) entre le petit déjeuner et le repas de midi.

Les résultats de ces départs matinaux sur un estomac vide ne sont guère apparus aux Français aussi longtemps qu'ils n'ont pas eu à se mesurer à des peuples partisans du "breakfast", sur les divers plans de la résistance humaine et de la concurrence vitale: guerres contemporaines, réalisations matérielles et même travaux de la technique et de la recherche scientifique.

L'auteur note bien que ce sont des diététiciens canadiens qui ont précisé aux Français le caractère de nécessité de prendre un petit déjeuner plus rationnel, et d'en déterminer la composition idéale. Il doit comporter 750 calories et 25 grammes de protéines. Et l'on conclut: "Peut-être est-il bon de noter qu'estomac vide ou estomac plein n'est pas sans conséquences, entre autres sur la qualité du travail matutinal; sans parler des études objectives menées par les Canadiens, les maîtres d'école (au Québec on les appelle les "professeurs"), chez nous, observent une nette amélioration de l'attention et du travail au cours des dernières heures de la matinée quand les enfants ont mangé le matin."

Le Dr Wilfrid LeBlond
(La Presse 16-1-68)

Le Canada à l'assaut du marché étranger

OTTAWA — Le programme des foires de 1968-69 annoncé par le ministre du Commerce, l'honorable Robert H. Winters, vise des domaines très diversifiés et appuie fortement l'industrie canadienne dans ses ventes à l'exportation. Le gouvernement organisera la participation de sociétés canadiennes à 78 foires et expositions à l'étranger, leur permettant ainsi d'introduire et de promouvoir leurs produits sur les grands marchés et les marchés en voie d'expansion dans toutes les parties du monde.

Le programme en cause porte sur l'année 1968 et le premier semestre de 1969. Il comprend des foires en Allemagne occidentale, en Australie, en Espagne, aux Etats-Unis, en France, en Grande-Bretagne, en Italie, au Japon, aux Pays-Bas, en Pologne et en Tchécoslovaquie.

Le Canada continuera d'être largement représenté aux foires industrielles et agricoles très spécialisées qui ont lieu en Grande-Bretagne, aux Etats-Unis et en Europe occidentale; toutefois, on accordera une importance accrue aux marchés de l'Extrême-Orient. Des produits canadiens seront exposés à Tokyo au Salon de l'électronique du Japon en septembre prochain et à la Foire internationale en septembre 1969.

Une attention toute spéciale sera accordée aux possibilités d'exporter nos produits en France (sept salons) et en Allemagne occidentale (neuf expositions de produits et deux stands d'information sur le commerce). Ces salons ou expositions comprendront divers groupes de produits tels: des articles de sport, des appareils électroniques, des fourrures, des articles en cuir, des vêtements d'enfants, du matériel de restaurant, des animaux laitiers destinés à l'élevage, des produits de l'aéronautique et de l'espace, des meubles et des ouvrages en bois.

Le Ministère ne cesse d'encourager les fabricants et les producteurs canadiens à se lancer dans l'exportation. Son programme de participation à des stands organisés par le Canada aux foires destinées aux consommateurs et aux divers secteurs du commerce à travers le monde est certainement l'un des moyens les plus effectifs mis à leur portée. Tous les ans, un nombre grandissant de sociétés canadiennes participent à ces événements et en obtiennent des résultats encourageants.

Les participants fournissent les produits à exposer et assurent le personnel requis. Le ministère du Commerce finance le plan de l'exposition, l'envoi des produits à destination, le montage et le démontage du stand, le retour des produits (s'il y a lieu) et la publicité.

A l'usine General Motors de Ste-Thérèse-Ouest, les convoyeurs des chaînes d'assemblage ont une longueur de 4.3 milles. On y trouve constamment environ 600 voitures aux phases successives de montage.

Rencontre au "100 nons"

Les artistes de vendredi dernier ont remporté un autre succès. Les adultes commencent à s'infiltrer au "100 nons". C'est déjà un signe que les gens s'intéressent aux talents manitobains.

Réal Lévêque

Le premier artiste de la soirée, Réal Lévêque, se spécialise dans du Gilles Vigneault. Devant son micro, il entraîne l'auditoire à la façon de Vigneault dans une chanson à répondre: "Le doux chagrin", car d'après Réal "Quand on chante du Gilles Vigneault, il faut absolument avoir une chanson à répondre". D'autres grands succès de Gilles Vigneault, "J'ai pour toi un lac", et sans explication, il exécute "Jack Monnoloy" et l'auditoire applaudit, car ceux qui ont connu ses premiers spectacles le connaissent par cette chanson. Ensuite il passe à la plus flamboyante chanson du répertoire de Vigneault, "l'hymne national" des Canadiens français: "Mon pays". Il est convaincu, et l'auditoire lui répond par des applaudissements assourdissants. Un nouveau nous passe ainsi au dossier du "100 nons".

Louis Dubé

La réputation de Louis Dubé n'est plus à faire. Après une de ses chansons préférées, "Toi, le printemps", il interprète "Je voudrais tant que tu comprennes" de Marie Laforêt et "Ma Vie" d'Alain Barrière avant de passer à son auteur favori, Jean Ferrat. Louis nous comble de poésie.

Les Impacts

Un nouveau groupe, formé il y a deux mois, entre en scène. Ce sont les Impacts. La chaleur englobe le "100 nons" par cet éblouissement de chant, de guitare; cet éventail extraordinaire d'un répertoire qui réjouit aussi bien Aufray qu'Antoine, des Aristocrates, des Sultans et jusqu'à leurs propres compositions. Ce sont 7 gars avec le "diable dans le corps", et qui savent triompher chez les jeunes, en plus, bien que les adultes sont stupéfaits de leur présentation scénique: habits multicolores, chacun selon son goût. Permettez-moi de vous les présenter: Paul Rémillard, Georges Beaudry, Gabriel Masse, Edwin et Richard Prince, Allan McDonald / Robert Lafrenière.

Ils se lancent sur la scène avec une de leurs compositions, "Mini". Il paraît que c'est Georges Beaudry qui en est l'auteur.

Comment ne pas apprécier le charme de ce groupe avec "L'amour est bleu", chanson qui fait fureur à travers le Canada actuellement. Ça c'est un gage de succès! Comme rappel, on nous présenta "Un peu de ton amour", des Aristocrates. Félicitations à tous, car chacun y met son travail et son acharnement, car pour réaliser un tel groupe, il faut la participation de chacun. Encore une fois, merci aux Impacts.

Le semaine prochaine

La semaine prochaine, Gérald Allard, maître de cérémonie et directeur du programme au "100 nons", sera une des vedettes. C'est son troisième spectacle au "100 nons" et déjà son nom est connu dans tout le Manitoba. On entendra également deux interprètes, qui se sont déjà présentées au Centre Culturel lors du concours de Radio-Canada. Il s'agit de Joanne Gosselin et Suzanne Goebel. Invitation de nouveau aux adultes et aux jeunes vendredi prochain.

Le Publiciste

Sts-Martyrs-Canadiens

Assemblée de la L.F.C.

Le mardi 13 février eut lieu l'assemblée mensuelle de la Ligue des Femmes Catholiques. Un cercle d'étude sur le "statut social de la femme" suivit la lecture des rapports des comités. Voici quelques témoignages recueillis des discussions:

— En général, les hommes ne s'opposent pas au travail à l'extérieur de la femme mariée; pourvu que le mari et les enfants ne souffrent pas de besoins psychologiques et matériels, durant son absence.

— Attitudes à encourager chez l'homme pour permettre à la femme d'atteindre la pleine maturité comme individu et comme citoyenne — 1) l'époux devrait communiquer en profondeur avec son épouse; 2) laisser la femme prendre part aux activités publiques; 3) la femme devrait accepter plus de responsabilités dans les groupes sociaux.

— Attitudes à encourager chez la femme pour diminuer son apathie (indifférence) aux problèmes de la société: 1) attitude responsable; 2) comprendre que les problèmes de la société sont ses problèmes; 3) s'éduquer davantage; 4) encourager l'effort.

— La femme devrait jouer un plus grand rôle: a) dans le culte religieux — en y participant ou en y contribuant comme lectrice; b) dans la société — si la femme capable insistait ou était intéressée à prendre une position égale à celle de l'homme, elle aurait plus de chance dans des organisations comme la Commission scolaire, Chambre de Commerce, Association d'Education; c) dans la vie politique — en s'intéressant et se tenant au courant des choses. En encourageant d'autres femmes, qui en ont les capacités, à se présenter et ensuite à les encourager. Il faut surtout changer l'attitude des femmes, à s'accepter les unes les autres.

— Il faudrait assurer l'égalité aux femmes dans le domaine de l'emploi: a) condition de travail — bien souvent, dans le cas de maladie, une femme perd sa position, mais un homme peut être absent pour quelque temps; b) égalité de salaire — dans les cas où la femme fait le même travail qu'un homme; c) chances égales d'avancement.

Qu'est-ce qu'un "tabou"?

Le mot désigne "tout objet, tout acte, toute personne qui comporte un danger pour l'individu ou la communauté, et qui doit, par conséquent, être évité, cet objet, cet acte ou cette personne étant frappés d'une sorte d'interdit" (Junod: "Moeurs et coutumes des Bantous", Payot, 1936). D'une manière générale, les primitifs pensent que la violation d'un tabou entraîne les conséquences néfastes. Cela "porte malheur".

Tout ce qui est nouveau est inhabituel, donc tabou. Ce qui est dans la sphère des appartenances d'un individu ou d'une famille est tabou pour les autres. Conséquence: la propriété est sacrée. Pour la même raison, l'adultère est une souillure qui entraîne des malheurs. La sexualité elle-même, pour tout ce qu'elle remue dans l'inconscient, révèle à l'homme un monde psychique qui échappe à son contrôle. Elle est donc génératrice de tabous quand elle s'oppose aux règles sociales. C'est pourquoi les relations entre certains parents sont frappées d'interdictions quand elles peuvent éveiller des impulsions inconscientes. Ainsi s'explique le "tabou" de la belle-mère" qui oblige celle-ci à éviter son gendre et lui fait même défense de lui adresser la parole!

(Extrait de l'ethnologie, collection "Encyclopédie Larousse de poche".)

General Motors dépense au Canada plus de $850,000,000 en achats, services, salaires, impôts et taxes.

Plan de Sécurité familiale

L'A.E.C.F.M. se joint à M. Louis Lemoing, propagandiste, pour souhaiter un heureux anniversaire à:

20 février
M. Michel Fenez, St-Lazare.

21 février
M. Lucien Guenette, St-Boniface.

24 février
M. Roger Brunel, St-Boniface.
M. Romain Labossière, St-Léon.
M. Raymond Thuot, St-Boniface.

25 février
M. Léon-P. Prévost, St-Boniface.

26 février
M. Rhéal Labossière, St-Léon.

27 février
M. Alphonse Nadeau, Somerset.

28 février
M. Norbert Bosc, Notre-Dame-de-Lourdes.



"100 NONS"

1. Félicitations aux artistes de vendredi dernier pour leur magnifique travail.
2. Cette semaine, on présentera, au "100 nons":
   1. **Gérald Allard**
   2. **Suzanne Goebel**
   3. **Joanne Gosselin**
3. Invitation à tous et plus spécialement aux gens de St-Pierre et de St-Jean-Baptiste vendredi prochain 23 février.
4. On vous prie de noter que les 4 concurrents aux concours de Radio-Canada passeront les 4 et 6 mars à Jeunesse Oblige.

Comité de publicité

La coopérative de l'habitation, réponse à la crise du logement

L'état de l'habitation au Canada ressemble à ce qu'elle était aux Etats-Unis en 1927; c'était l'époque d'une spéculation encore jamais vue. C'est ce que déclara M. Harold Ostroff, vice-président de la United Housing Foundation de New York, devant la Fédération des Travailleurs de l'Ontario.

Il dit que les coopératives pouvaient fournir des logements à un prix que les gens peuvent se permettre de payer. Il ajouta que les syndicats canadiens devraient considérer ce que la United Housing Foundation avait fait à New York et dans la banlieue avec l'aide du mouvement syndical.

La United Housing Foundation commença ses activités il y a quarante ans avec 303 familles qui investirent $600,000 dans une habitation coopérative de deux millions de dollars. L'emprunt hypothécaire fut garanti par un syndicat, le Amalgamated Clothing Workers of America.

Quelques années plus tard, deux autres syndicats se joignirent au Amalgamated Clothing Workers of America pour assurer le financement hypothécaire en investissant les fonds de retraite et de bien-être social dans plusieurs projets d'habitations.

Aujourd'hui l'investissement d'un de ces deux syndicats s'élève à $32 millions.

La United Housing Foundation a la charge de neuf habitations coopératives, dont sept qui sont terminées. Elles fournissent un logis à 15,000 familles qui épargnent ainsi, grâce au système coopératif, de 20 à 50 pour cent de ce qu'elles paieraient pour des maisons privées semblables.

La Foundation est en train maintenant de construire deux autres coopératives pour loger 21,375 familles. La plus grande des deux porte le nom de Co-op City et elle logera 15,375 familles au coût de $300 millions. La United Housing Foundation a construit en tout des habitations pour $675 millions. Son crédit est réellement bon qu'elle a obtenu pour Co-op City un prêt hypothécaire de $261 sans aucune difficulté.

M. Ostroff fit remarquer que dans la première coopérative il en coûtait en 1927 $11.00 par chambre par mois aux sociétaires. Maintenant, il en coûte $14.67 par mois, ce qui constitue un remarquable contrôle des coûts.

"La véritable signification des habitations coopératives, de dire M. Ostroff, est que plusieurs personnes peuvent vivre dans de bons logis, à un prix raisonnable, dans un milieu intéressant, puisqu'elles s'unissent à d'autres pour réaliser de telles habitations".

"Les coopératives donnent aux gens la chance de participer à la société dans les grands centres urbains".

Se servant de l'habitation coopérative comme d'une base, ils peuvent organiser des coopératives dans d'autres domaines, comme dans les domaines de l'alimentation, des médicaments, des services médicaux.

M. Ostroff affirme qu'au Canada les taux d'intérêts sur les prêts hypothécaires étaient trop élevés. "Je suis certain que vous réalisez qu'un pour cent d'intérêt sur un tel prêt équivaut à $2.50 par mois par chambre. Il est à peine possible pour la classe ouvrière de payer un taux d'intérêt de 8 et ¼ pour cent".

"Dans les mouvements syndical et coopératif, nous croyons que les gens peuvent trouver eux-mêmes la solution à leurs problèmes".

(Ensemble 1-2-68)

Institut collégial St-Claude

Carnaval de St-Claude

La partie de hockey des filles qui avait ouvert le Carnaval le 9 février avec une belle victoire sur Elm Creek a déclenché pour l'Institut Collégial une série de victoires qui l'a mis en vedette pendant ces trois jours de réjouissances.

En effet, le lendemain, les garçons de l'école n'ont pas eu trop de misère à déclasser le club senior de l'endroit dans notre sport national. Le coin des trophées s'est donc enrichi du même coup de deux fanions qui rappelleront la participation des garçons et des filles au premier Carnaval de St-Claude dans le nouvel aréna.

Au ballon-balai, les filles de l'école sont aussi sorties victorieuses de leur rencontre avec les dames, et les commissaires des écoles de la division n'ont pas eu le dernier mot avec les professeurs dans ce domaine. Toutes ces rencontres ont eu lieu dans le plus parfait esprit sportif, rangeant ainsi le Carnaval de St-Claude de 1968 dans la section des bons souvenirs pour tous les participants et tous les spectateurs qui en ont eu pour leur argent.

Au nombre des événements intéressants, il faut aussi mettre l'élection d'une Reine du Carnaval. La distinguée Lorraine Jacques a été couronnée le 10 février par Lorraine Binne au cours d'une cérémonie émouvante. Je tiens à faire remarquer le bel esprit qui animait les candidates lors de la proclamation. Elles se sont toutes empressées de présenter très sincèrement leurs féli-

Ste-Geneviève

Partie de cartes

Le dimanche 11 février avait lieu, en la salle paroissiale, la deuxième partie de cartes de l'année, suivie d'un bingo. Voici la liste des heureux gagnants: chez les dames — 1er prix, Mme Pierre Fiola, 2e, Mlle Simonne Morin, prix de consolation, Mme Charles Legal; chez les hommes — 1er prix, M. Eugène Perron, de Giroux, 2e, M. Georges Morin, prix de consolation, M. Aimé Fiola, de La Broquerie; les prix de loterie — 1er prix ($10.00), Mlle Claire Desrosiers, 2e ($5.00), Mme Jeannette Lansard.

Au bingo, le gros lot n'a pas été gagné. Mme Eugène Perron, de Giroux, gagna $5.00. Le petit lot n'ayant pas été gagné non plus, on continua pour $3.00, gagné par Mme Joseph Fiola.

Un merci sincère à tous les organisateurs, surtout à M. Louis Fiola. Merci aussi à tous ceux qui sont venus nous encourager de leur présence.

La prochaine soirée aura lieu en mars; le gros lot sera de $145 en 59 numéros et le petit lot, de $90 en 46 numéros. Revenez pour tenter votre chance et aussi aider la paroisse tout en vous amusant.

Revêtue de la cape et de la couronne royales, Lorraine a fait le tour de la patinoire dans un charriot tiré par quatre joueurs de hockey de l'Institut Collégial. Tous les spectateurs ont pu voir de près la figure rayonnante de celle qui a beaucoup fait pour augmenter les revenus nécessaires à poursuivre les améliorations de l'aréna qui s'avère être une nécessité dans un endroit actif comme St-Claude.

Ballon-balai

L'expérience de ce sport au Carnaval a réveillé chez plusieurs le désir de poursuivre ces rencontres d'une façon régulière. Même si la saison est un peu avancée, on a vite mis sur pied une ligue, et la première partie est prévue pour le lundi 19 février. Il appert que ce sport soulève encore plus d'intérêt qu'on aurait cru. Jugeons-en par les clubs recrutés. 1 — La Crèmerie; 2 — Les Hommes d'affaires; 3 — Les Fermiers du Nord; 4 — Les Fermiers du Sud; 5 — L'Institut Collégial A; 6 — L'Institut Collégial B. Il y aura aussi trois clubs féminins: Les Dames de St-Claude et deux clubs parmi les filles de l'Institut Collégial. Une réunion a déjà eu lieu pour s'entendre sur les règlements et la cédule.

La St-Valentin

A cause du grand nombre d'activités en cours, le conseil étudiant a pris la sage décision de ne pas organiser de danse cette année pour célébrer cette fête chère à tous. La St-Valentin ne risque pas de tomber dans l'oubli. Tout le monde est conscient que son propre coeur est ce qu'il y a de plus précieux pour la vie, à moins que ce ne soit celui d'un autre.

Avec les progrès scientifiques, un jour viendra probablement où l'expression "Je te donne mon coeur" pourra être prise à la lettre.

Le 14 février, quelques professeurs ont reçu des valentins de leurs élèves.

A.-O. D.

Dans la pensée, et dans le coeur d'un petit enfant, la mère ne laisse pénétrer que le meilleur d'elle-même; pour lui les plus égoïstes s'oublient, les plus frivoles deviennent graves, les moins vertueuses deviennent saintes.

Etienne Lamy

Ile-des-Chênes

Soirée récréative

La première soirée de cartes et de bingo organisée par les dames de la Ligue des Femmes Catholiques aura lieu le 25 février, à 8 h. Le prix d'entrée sera tiré à 8 h. 15 précises et la partie de cartes débutera immédiatement. Avis donc aux retardataires qui risqueraient de manquer les premières mains. De nombreux prix pourront être gagnés et on fera des tirages.

Aimeriez-vous entendre la chanson française à son meilleur? Le programme récréatif offrira une occasion sans précédent de le faire. En effet, la chorale des Intrépides, sous l'habile direction de M. Marcien Ferland, agrémentera la soirée en exécutant un choix de pièces de son répertoire. Avis aux mélomanes de profiter de cette chance unique.

Donc, cordiale invitation à tous pour une agréable soirée de cartes, bingo et chant le 25 février, à 8 h., à la salle paroissiale d'Ile-des-Chênes.

Caisse populaire

Félicitations aux nouveaux officiers qui ont accepté de prendre des charges afin d'assurer le bon fonctionnement de leur Caisse. Les diverses responsabilités seront assumées par les comités établis: direction, MM. A. d'Auteuil, président, L. Molin, vice-président, R. Hogue, L. Dumaine et B. Trudeau; crédit, MM. D. Ritchot, R. Lacroix et F. Trudeau; surveillance, MM. J. Demarcke, R. Fillion, A.-C. Trudeau, L. Dupuis et E. Mondor.

M. René Trudeau, secrétaire-gérant, et Mme Trudeau, assistante, continueront d'offrir un service prompt et efficace aux sociétaires. Que tous se donnent la main afin d'assurer l'expansion de leur Caisse, et ainsi promouvoir l'économie du milieu.

L.F.C.

On profitait du programme de la dernière réunion générale de la Ligue des Femmes Catholiques pour s'interroger sur la valeur de notre engagement dans la vie religieuse de la paroisse. Ceci au moyen de groupes d'étude qui échangèrent des réflexions sur un questionnaire proposé par le comité spirituel.

Attitudes positives à adopter: participons activement à la vie religieuse communautaire; qu'il y ait préparation aux faits liturgiques; discutons ouvertement nos opinions, nos réactions face à ce renouveau dans l'Eglise.

M. l'abbé M. Dacquay expliqua les principes d'une "révision de vie" et incita les membres à vivre pleinement le thème de l'année "Les uns, les autres". Puisse chacune prendre conscience de sa responsabilité dans l'évolution d'une vie religieuse mieux comprise et plus profondément vécue.

Comité de presse

St-Malo

Remerciements

Mme Arsène Trudel et sa famille désirent remercier tous les parents et amis pour leurs témoignages de sympathie et leurs offrandes de messes à l'occasion du décès récent de M. Trudel. Un merci spécial aux chantres et aux dames qui s'occupèrent du goûter et du repas.

Parmi les invités du Ralliement Scout diocésain on remarquait (au centre) le R. P. Aurèle Lemoine, O.M.I., curé du Précieux-Sang, Son Honneur le Maire Joseph Guay, de St-Boniface, et M. Jean-Guy Leboeuf, directeur des Cours de Personnalité. On les voit ici accompagnés (à l'extrême gauche) de MM. Arthur Proulx, chef diocésain, et Herménégilde Dubé, assistant chef régional, et (à l'extrême droite) de M. Lucien Loiselle, de l'équipe diocésaine. (Photo Perrin du Manitoba)

Transcona

Votre Rapport Madame

Les divergences qui peuvent exister entre la préparation d'un rapport de présidente de comité, de procès-verbaux et de chroniques aux journaux furent mises au clair, le mercredi 14 février, lorsque 65 membres de la Ligue des Femmes Catholiques (dont quelques visiteuses) venus de huit paroisses se réunissaient en l'auditorium l'Assomption à Transcona pour profiter d'un panel informatif intitulé "Votre Rapport Madame".

On commença d'abord par la réunion mensuelle de la Ligue de l'Assomption. Les membres intéressés des autres sections paroissiales avaient été invités à assister au panel programme qui débuta à 9 h.

Les invités spéciaux, qualifiés en la matière, étaient le R. P. J.-P. Aubry, O.M.I., nouveau rédacteur en chef de l'hebdomadaire "La Liberté et le Patriote; Mlle Priscille Cormier, institutrice, correspondante d'expérience au journal; Mlle Laurette Alarie, institutrice et secrétaire habituée au métier.

Pour poser les questions (on avait préparé une liste d'avance) on remarquait Mme Rosa Therrien, de Lorette, présidente du comité de presse et publicité du Conseil diocésain de la Ligue, et Mlle Hélène Blais, comité de presse de l'Assomption, qui agissait aussi comme modératrice.

Rapport de comité

En parlant de rapport de présidente de comité, Mme Therrien dit qu'il fallait d'abord avoir une connaissance approfondie du comité en question. Comme règles générales il faudra indiquer en tête, le nom du comité, la date de réunion, écrire lisiblement, signer à la fin (ce qui facilite le travail de la secrétaire). On commence par mettre les points saillants 1, 2, 3, etc., et on ajoute quelques détails qui sauront retenir l'attention. Ce rapport peut contenir des informations, des annonces et des recommandations positives et pratiques. En vérifiant son brouillon on essaye de condenser davantage. L'assemblée semblait avoir saisi puisqu'aucune question ne fut posée.

Procès-verbaux

On fit lecture de la méthode à suivre pour rédiger un procès-verbal d'après le manuel de la Ligue, et on demanda à Mlle Alarie de faire les commentaires. "C'est très bien ce que vous avez, dit-elle; dans n'importe quelle organisation, plus les procès-verbaux sont courts, mieux c'est. Il s'agit de rappeler ce qui s'est passé à la dernière assemblée. Si la secrétaire peut s'entendre avec la présidente avant la réunion, c'est mieux". En réponse à la question "Est-il bon que le programme de réunion soit préparé par la présidente avec l'aide de la secrétaire?", le Père Aubry dit que "c'est un règlement de bon ordre que le programme soit préparé par les deux. Le but est d'amener le groupe à tenir une réunion qui marche, qui roule. On aime que les choses se succèdent méthodiquement".

La secrétaire doit suivre l'ordre du programme en rédigeant son procès-verbal, n'inscrire que les points sur lesquels l'entente fut faite. Le procès-verbal est important pour contrôler le passé et s'orienter vers l'avenir. Celles qui étaient absentes connaissent ce qui fut discuté, et celles qui étaient présentes sont là pour confirmer. Les questions de l'assemblée furent nombreuses au sujet des procès-verbaux.

Chroniques de journaux

Mlle Cormier expliqua pourquoi saint François de Sales (1567-1622), prêtre, évêque, docteur de l'Eglise, est le patron des journalistes. "Par intuition prophétique, il connaissait l'importance que devait acquérir dans les temps modernes, la diffusion des écrits de propagande".

Il est de tradition que le mois de février soit désigné comme mois de la presse catholique. C'est un temps de critique de soi, de réflexion. Le journal catholique a le devoir d'apporter au peuple de Dieu les enseignements officiels du pape et des évêques. La voix du laïcat doit aussi se faire entendre selon l'esprit de Vatican II: "Que les fidèles soient informés sur la nécessité de lire et de répandre la presse catholique afin de pouvoir se former, sur tous les événements, un jugement chrétien". Paul VI disait aux journalistes: "Oeuvrez à construire dans la vérité, la justice et la paix".

Au niveau de la Ligue, le Père Aubry expliqua qu'on fait de l'apostolat en envoyant des rapports au journal. Ceci consiste à faire découvrir le bien qui se fait, se pense, se dit. Si la Ligue fait un travail méritant, ça vaut la peine de l'annoncer, ça peut inspirer d'autres à faire la même chose. Il s'agit de mettre en contact les différents groupes de personnes, afin d'entrer en communication. Faire découvrir ce qui se passe ailleurs, éveiller la sympathie. Par exemple, on doit attirer l'attention sur le déséquilibre énorme des conditions de vie d'abondance de notre pays avec celles du tiers monde qui n'ont pas le nécessaire pour vivre.

En rédigeant une chronique de journal, les normes à suivre sont bien différentes de celles d'un procès-verbal. "N'envoyez pas de procès-verbaux au journal", insista le Père rédacteur. "Qu'on rapporte ce qui c'est passé; et sur ce point il faut être objectif. Quand un chroniqueur éditorialise, on dit qu'il fait du jupon (terme de métier). Ça veut dire qu'on ne rapporte pas exactement les faits. On doit commencer par les faits les plus importants qui attirent l'attention des lecteurs. Un en-tête de paragraphe est bien. On écrit lisiblement à double espaces, on vérifie pour voir si tout est inscrit: date, quoi, pourquoi, nom de personnes avec prénoms ou initiales. En français on se sert rarement de degrés académiques, excepté au besoin quand il s'agit de conférencier spécialisé. La publicité avant l'événement est un bon procédé. Une photo avec quelques commentaires dit beaucoup une fois l'événement terminé".

A une question posée par l'assemblée, on demanda pourquoi on coupe les chroniques envoyées à La Liberté. "Quand une chronique arrive, dit le Père Aubry, il est souvent nécessaire de couper là dedans. Si la chroniqueuse veut faire du style, il se trouve souvent trop de choses écrites autour du sujet principal; il faut écrire les choses qui vont au but, qui sont claires, précises, brèves, parce qu'il y en a d'autres qui écrivent aussi. Pour la chroniqueuse qui le désire, elle peut toujours indiquer au début 'Ne pas couper tels points'."

Les questions de l'assemblée furent nombreuses et intéressantes, au point qu'à 10 h. 30 on avait peine à s'arrêter.

Mme A. Préjet remercia, en termes éloquents, les membres du panel, espérant qu'on puisse mettre en pratique les trucs du métier.

A l'occasion de la St-Valentin, la Ligue de l'Assomption servit un goûter spécial. Le prix d'entrée favorisa Mme Alfred Gauthier, de Lorette.

St-Eustache

Remerciements

Mme Antonio Tanguay et sa famille désirent remercier tous ceux et celles qui leur ont témoingé de la sympathie à l'occasion du décès de leur époux et père, soit en assistant aux prières et aux funérailles, soit par l'offrande de messes et de bouquets spirituels. Un merci spécial à Mmes Yvonne Sénécal, Pearl Belcourt et Célestine Nott, qui ont bien voulu aider à préparer un repas à la maison paternelle pour 72 personnes.

Dunrea

Fête-surprise

Mme Clara Fifi fut l'objet d'une fête familiale, le samedi 10 février, à l'occasion de son 80e anniversaire de naissance. Plusieurs de ses enfants sont venus lui faire une visite-surprise, y compris les deux Frères Oblats, Eugène et Denis Boulet, de St-Norbert, Man., et de Marievalle, Sask., Soeur Rosa Boulet, de l'hôpital Taché, accompagnée de Soeur Bernier, amie de la famille, André, de Toronto, Lionel et son épouse, du Parc Windsor, Charles et son épouse, de Norwood, et Armand, de Winnipeg.

La joyeuse réunion eut lieu à la résidence de M. et Mme Théodore Boulet où la chère maman demeure, et un succulent souper réunit autour de la table familiale tous ces chers et joyeux visiteurs, qui avaient apporté à l'héroïne du jour plusieurs jolis et utiles cadeaux avec cartes de souhaits de la part des enfants et petits-enfants qui n'avaient pu venir pour la circonstance. Un gâteau de fête, véritable chef-d'oeuvre, exécuté par Soeur St-Cyr, était la principale attraction ornant la table.

Malgré sa surprise et l'émotion ressenties par toutes ces démonstrations filiales, la chère maman sut remercier tous et chacun, et dans son coeur fit monter vers Dieu un silencieux mais sincère "merci" pour lui avoir donné des enfants au grand coeur.

Tous s'en retournèrent le même soir, satisfaits de la joie qu'ils avaient procurée à la chère bonne maman.

Autre anniversaire

M. Pierre Aubin éprouva aussi l'agréable surprise de recevoir un groupe d'amis lors de son récent anniversaire de naissance. Cela lè réconforta dans l'épreuve de la maladie qui le retient presque confiné entre son foyer et l'hôpital. Il prit plaisir à surveiller les amis qui jouaient aux cartes, au cours de la veillée, et partagea avec eux un succulent goûter qui termina la veillée.

Améliorations

Au cours de la semaine dernière, des travaux importants ont débuté, tant à la sacristie qu'à la salle paroissiale, sous les instances du pasteur dévoué dont l'oeil vigilant découvre vite les lacunes tant au spirituel qu'au temporel. MM. Joseph, Théodore et Napoléon Boulet ont commencé la rénovation de l'intérieur de la sacristie, qui faisait piètre figure depuis les travaux exécutés à l'intérieur de l'église, l'an dernier.

Plafond et murs vont être renouvelés, et en même temps, M. Arthur Paradis et son aide, M. E. Gélinas, renforceront le pouvoir électrique, ce qui donnera un éclairage plus puissant.

Pendant ce temps, un autre groupe d'ouvriers bénévoles s'est organisé pour renouveler le plancher de la salle paroissiale. MM. Félicien et Léon Boulet ont donné tout le bois voulu pour exécuter ce travail.

En cette saison morte, c'est le meilleur temps pour avoir de l'aide des gens de la campagne qui se présentent de grand coeur à ces travaux importants.

Bonspiel

Au cours de la semaine du 5 février, un va-et-vient continuel eut lieu du côté du club de curling local où 32 équipes venant des centres environnants luttèrent avec ardeur pour obtenir victoires ou défaites pendant le bonspiel annuel. Une grande animation régna aussi à la salle paroissiale au cours du repas-buffet qui fut servi aux joueurs affamés, le mercredi soir 7 février, où tous se restaurèrent dans une ambiance de bon aloi et de saine gaieté.

Visiteurs

Parmi les derniers visiteurs on remarquait M. et Mme Arthur Hudon (Angela Paradis), de St-Lazare, ainsi que sa soeur, Clémence, et l'époux de cette dernière, venant de Yorkton, Sask., chez M. et Mme Arthur Paradis.

Les employés de la société General Motors du Canada peuvent gagner une récompense allant jusqu'à $6,000 pour une suggestion adoptée.

Les accidents mortels aux foyer sont souvent évitables

Qu'est-ce qu'un accident? Certains se représentent l'accident comme une mésaventure. D'autres refusent d'y penser sous prétexte que c'est un événement imprévu ou inattendu. Beaucoup le considèrent comme une question de malchance.

Pour qui veut "vivre longuement" cependant, c'est une erreur de traiter le mot et la chose avec une telle désinvolture. Tout accident a une cause: une imprudence, une habitude dangereuse, un risque mal apprécié. Ce n'est pas un hasard, terme que nous employons pour cacher notre ignorance. Si nous tenons à survivre, nous devons nous servir de notre intelligence pour nous protéger.

L'affreuse réalité est que, comme l'industrie et la finance qui se sont automatisées pour marcher de front avec les affaires, la Mort, elle aussi, doit recourir au calculateur pour dénombrer les victimes des accidents.

Les esprits réfléchis ne peuvent éprouver que de la consternation en lisant notre triste bilan annuel de 11,000 hommes, femmes et enfants tués dans des accidents, de plus d'un million de blessés, d'au delà d'un million de millions de dollars de pertes économiques, de 14,000 lits d'hôpital occupés chaque jour par les accidentés. C'est un déshonneur national.

Les statistiques canadiennes nous révèlent que sur toutes les 100 personnes qui meurent dans des accidents en une année, 46 perdent la vie dans des circonstances où interviennent des véhicules automobiles; 15 morts sont dues aux chutes; 10 aux noyades; 6 aux asphyxies par ingestion de corps étrangers ou d'aliments; 4 aux empoisonnements; et 2 dans chaque cas sont causées par des objets qui tombent, des machines ou des armes à feu.

Dans chacune de ces morts "accidentelles", quelqu'un a commis une erreur ou une maladresse. On a utilisé un truc sûr de façon dangereuse; accompli un acte sans danger de manière imprudente; employé étourdiment un objet dangereux; on n'a pas prévu les conséquences de ce qu'on allait faire.

Les accidents au foyer

Bien que des progrès sensibles aient été réalisés en vue de réduire le taux de mortalité des accidents au foyer, ceux-ci se classent encore parmi les principales causes de décès, et le présent "Bulletin" a pour objet d'étudier les moyens de les éviter.

Ces accidents surviennent dans toutes les parties de la maison: 30 p. 100 dans les cuisines et les salles à manger; 24 p. 100 dans les porches et les cours; 18 p. 100 dans les pièces de séjour et de repos; 12 p. 100 dans les escaliers; 3 p. 100 dans les salles de bains; 3 p. 100 dans les caves; 2 p. 100 dans les vestibules; 1 p. 100 dans les garages; 7 p. 100 ailleurs.

Et ils se produisent de toutes sortes de façons: 38 p. 100 sont causés par des chutes au niveau du sol; 14 p. 100 par des chutes d'un plan élevé; 13 p. 100 par des substances bouillantes ou en combustion; 9 p. 100 par la manipulation de matériaux ou d'articles quelconques; 2 p. 100 par des objets qui tombent; 10 p. 100 par d'autres choses.

La mort par accident frappe à tout âge: en un an, on a relevé 492 décès par accident imputables à toutes les causes dans la catégorie des enfants de moins d'un an; 712 morts à l'âge de un à quatre ans; 1,137 à l'âge de 5 à 14 ans; 2,192 à l'âge de 15 à 24 ans; 3,111 à l'âge de 25 à 44 ans; 2,788 à l'âge de 45 à 64 ans; et 2,521 à l'âge de 65 ans et plus. Le total des morts par accident au Canada en 1965 s'est chiffré à 10,978.

La prévention des accidents au foyer pose un grave problème. La sécurité au foyer est tout aussi importante dans l'administration de la maison que l'enveloppe de paie et la préparation des aliments.

Pour jouer un jeu sûr, il y a lieu d'étudier chaque nouvelle machine et chaque nouvel appareil afin de découvrir les dangers qu'ils comportent et de prendre immédiatement les mesures nécessaires pour en protéger la famille. Cela suppose une vigilance continuelle, l'examen périodique de tout ce qu'il y a dans la maison en vue de déceler les dangers nouveaux ou naissants, ainsi qu'un sens aigu des réalités.

Il est impossible de supprimer tous les risques, mais nous avons le devoir indubitable de faire prendre conscience à chacun des dangers qui existent. Sans la collaboration de tous les membres de la famille, les parents ne peuvent jouer qu'un rôle limité dans la prévention des accidents. Comme dans les entreprises industrielles, la prévention organisée des accidents devrait faire partie intégrante de la vie du foyer.

Pourquoi ne pas former un conseil de sécurité familial, où chaque membre de la famille serait chargé d'examiner régulièrement la situation? Si chacun est pénétré de l'esprit de sécurité, il ne sera pas nécessaire de harceler ni d'ennuyer personne avec cette question.

Une excellente brochure de 32 pages, que l'on peut se procurer aux bureaux locaux des compagnies du gaz, a été publiée par l'Association canadienne du gaz. Intitulée "La sécurité au foyer", cette publication illustrée traite de tous les aspects de la sécurité dans la maison, depuis l'antenne de télévision jusqu'à la cave.

(à suivre)



Louis LaRivière — Henry Lane

Deux citoyens de St-Boniface, agents du service des postes, viennent de se voir décerner la Médaille du Centenaire. Les deux sont entrés au service du Ministère des Postes en 1928. M. Louis LaRivière est préposé aux Services extérieurs du district postal de Winnipeg et M. Henry Lane est gérant de la succursale postale de St-Boniface.

La course inutile

Comment m'exprimer? Pourtant! Les mots crient dans ma tête. Mon coeur s'étouffe. J'ai envie de pleurer mais . . . Je pense à toi continuellement.

Oui, je pense à toi: tricheur, voleur, meurtrier . . . Je pense à toutes les créations que tu as construites. Je pense surtout aux millions de dollars que te sacrifie le peuple au lieu de donner ce bel argent à ceux qui souffrent, à ceux qui meurent de faim. Oui, toi, tu as tout et encore, on se dévoue pour toi.

Ton nom est partout. Tu es une vedette. Chaque jour, ton nom est écrit sur la première page dans les journaux. Toujours, tu nous sautes aux yeux. Idole, combien sacrifient leur vie pour toi? Les hommes mettent toute leur intelligence à te servir.

Si seulement tu n'avais pas hypnotisé leur cerveau, ces hommes auraient pu faire quelque chose de bien. Tu es comme un vampire. Quand tu attrapes quelque chose tu ne le lâches pas.

Science maudite! Je te hais. Tu es devenue une destructrice. C'est toi qui amènes les guerres avec tes bombes atomiques, tes fusées. Tu donnes la gloire à certains peuples au détriment de toutes les petites nations. Dans la distribution de la gloire, il n'y a pas de justice. Les grands ont tout et les petits n'ont rien.

Science, je te condamne. Tu as mal servi le monde et je te hais encore davantage. Peut-être, un jour je te comprendrai. Peut-être, demain, mais pas aujourd'hui. Je suis enragé contre toi.

Je crois qu'il faut s'occuper des gens qui nous entourent avant de se lancer dans la conquête de l'espace. Pourquoi les grands laissent-ils mourir nos frères en Afrique, aux Indes? Où est la charité? Ces millions de dollars dépensés inutilement pourraient guérir nos maux, sinon en solutionner plusieurs. Si tous les grands du monde voulaient se donner la main . . .

Oui, Science, tu peux faire beaucoup pour l'humanité. Que tous les savants mettent leurs découvertes au profit de la médecine. En ce moment-là, ce ne sont plus des amants, des amoureux que tu auras mais des adorateurs. Oui, tu auras des adorateurs qui n'oseront plus te profaner.

Réveille-toi et vite, avant qu'il soit trop tard!!!!

Arlette Laurent
("Mosaïque", St-Claude, Man.)

Une piscine "télescopique"

On a inauguré à Noyon, dans l'Oise, la première piscine "télescopique" de France. En un quart d'heure, les éléments du toit et des murs de la piscine couverte l'hiver peuvent être emboîtés les uns dans les autres et laisser place à une piscine de plein air: solution révolutionnaire et élégante qui permettra de mieux satisfaire les besoins des Français en piscines. L'eau est chauffée en toutes saisons par le gaz naturel qui assure également le chauffage de l'ambiance quand la piscine est couverte. C'est à cause de sa propreté absolue que le gaz a été adopté et se trouve associé, là aussi, aux progrès de l'équipement sportif du pays.

General Motors du Canada achète plus de 45,000 pièces différentes, fabriquées par quelque 800 entreprises canadiennes de pièces d'automobile.

St-Jean-Baptiste

Nouveauté à la L.F.C.

Le 13 février, la Ligues des Femmes Catholiques de Saint-Jean-Baptiste se réunissait en assemblée générale au Centre du Centenaire à Saint-Jean-Baptiste. Après les rapports d'usage, la présidente de la Ligue, Mme R. Lavallée, proposa un panel "instant" qui fut accepté par toute l'assemblée. Les sujets choisis par l'assemblée furent "Qui mène à la maison, les parents ou les enfants?" et "La surveillance des enfants est-elle adéquate?". De tels sujets devaient être discutés par trois panelistes avant d'être retournés à l'assemblée. Les panelistes étaient Soeur Françoise, Mme P. Comeault et Mme R. Marion.

Ce débat dura près d'une heure et demie et s'avéra très intéressant et très instructif. Comme il fallait s'y attendre, les positions furent très partagées. Voici les principales idées qui furent émises.

Plusieurs étaient d'accord pour reconnaitre que, de fait, on pouvait croire que ce sont les enfants qui mènent à la maison. Les raisons évoquées étaient comme suit: très souvent les parents ne sont pas à la maison et alors, les enfants font ce qu'ils veulent; avec tous les changements, les parents ne peuvent pas être à la page et alors, laissent les enfants faire ce qu'ils veulent; les enfants sont les maitres de la T.V.; il est presqu'impossible de contrôler les sorties des enfants; les enfants font partie d'un si grand nombre d'organisations qu'il est impossible de les suivre; l'exemple des parents quant aux sorties et aux critiques jouent contre l'autorité des parents. Presque tous les membres étaient d'accord pour dire que ce manque d'autorité commence dès le bas âge, de sorte que, si les parents n'ont pas d'autorité sur les enfants quand ils sont jeunes, ils ne doivent pas s'attendre à en avoir quand ils seront plus vieux ou adolescents.

En contrepartie à ces témoignages, plusieurs mères de famille nous ont livré leur expérience! Ce qui compte avant tout ce sont les relations entre parents et enfants. Les relations entre eux doivent être ouvertes et compréhensives. Une trop grande autorité exercée sur les enfants risque de les fermer sur eux-mêmes et d'enlever tout contrôle aux parents. L'enfant qui se sent compris et aimé de ses parents ne craint jamais de tout leur raconter, bons comme mauvais coups. Cette ouverture permet aux parents de discuter avec leurs enfants et de les aider à voir clair dans leur façon d'agir et dans leur orientation future. Ne pas punir un enfant qui a mal agi, mais plutôt essayer de leur faire comprendre pourquoi il a mal agi, semble un excellent moyen pour garder sa confiance. Certains parents croient que jusqu'à l'âge de 13 ans il n'y a pas de problèmes d'autorité. Pourtant cette façon de voir n'était pas du tout partagée par l'assemblée. D'autres ont avancé que si l'autorité des parents est incontestée quand les enfants sont jeunes, cette même autorité ne sera pas contestée pendant la période de l'adolescence.

Cette dernière assertion a été contredite en disant qu'une trop grande autorité peut amener de graves problèmes durant l'adolescence, car tout adolescent passe par une crise de liberté ou d'affranchissement de l'autorité des parents. Plus l'autorité aura été forte, plus la crise sera forte.

En guise de conclusion, des opinions très intéressantes ont été émises. Une plus grande ouverture entre parents et enfants devrait exister. Pour cela il a été proposé que, dès le jeune âge, les parents soient attentifs à leurs enfants et qu'ils ne refusent jamais de répondre aux questions posées par ceux-ci, même si cela est parfois très fatigant. Les parents devraient participer beaucoup plus aux activités de leurs enfants, activités de toutes sortes. La seule présence des parents à certaines activités est de nature à aider l'enfant à croire à l'amour de ses parents. Des activités communes entre enfants et parents devraient être organisées plus souvent.

Une autre question intéressante a été soulevée, à savoir si l'éducation des garçons est plus difficile que l'éducation des filles. La majorité semblait reconnaitre que l'éducation des garçons est plus difficile. Pourtant certains témoignages ont semblé contredire cet énoncé. Y aurait-il des recettes toutes faites pour l'éducation des enfants? Cette question n'a pas été soulevée mais les témoignages apportés sont de nature à faire réfléchir.

La discussion a été ajournée alors qu'il restait beaucoup de choses à dire. Tous, nous sommes restés sur notre appétit. Au nom de tous j'aimerais remercier Mme R. Lavallée qui a eu l'ingénieuse idée d'organiser ce panel.

L'assemblée terminée, l'on se récréa tout en prenant un bon café, gracieuseté du Comité de législation.

Comité de Presse

Remerciements

Mlle Diane Vermette, heureuse gagante d'un trophée, accompagné d'un billet de $10.00, lors du concours d'amateurs à la télévision, Canal 7, pour son "Ave Maria" au violon, désire remercier tous ceux et celles qui ont bien voulu voter pour elle à cette occasion.

La plus vieille cité du monde

Dans le Proche-Orient, tout pétri de civilisations qui se perdent dans la nuit des temps, nombre de cités pourraient prétendre à un tel titre. Mais Jéricho semble bien l'emporter: l'archéologie la plus rigoureuse s'est, depuis quelques années, prononcée en sa faveur.

Tout concourait à faire de Jéricho une ville importante. Située dans la vallée du Jourdain, à 10 km de la mer Morte, elle est un point de passage commandant la route qui, de Jérusalem, mène vers l'est. A 250 mètres au-dessous du niveau de la mer, elle bénéficie d'un heureux climat, ignorant les froids qui s'abattent, l'hiver, sur la proche Jérusalem et sur les villes de hauteur. Entourée d'une riche ceinture de cultures, contrastant avec les rives désolées de la mer Morte, elle donne l'impression d'une véritable oasis, où poussent orangers et bananiers; elle est irriguée par une source abondante: la "fontaine d'Elisée", car la tradition veut que les eaux en aient été assainies par ce prophète. L'antique Jéricho ne s'élevait pas sur l'emplacement de la ville actuelle, mais à quelques centaines de mètres, auprès de la source. Il en reste un monticule, le Tell-es-Sultan. Le visiteur qui le gravit peut voir l'énorme tranchée que les archéologues y ont creusée: elle forme une impressionnante entaille à travers des millénaires: au plus profond, on a retrouvé les traces d'une première occupation qui remonte à 7000 ans **avant notre ère!**

(Information Larousse)

Ste-Amélie

Va-et-vient

M. Lucien Denis, de Thompson, est en visite chez ses parents depuis le 10 février.

Mme Berthe Denis accompagna M. Lucien Denis à Winnipeg, le 14 février.

M. et Mme Albert Labelle ont rendu visite à M. Victor Labelle, bien malade à St-Boniface.

M. Eugène Pinette, accompagné de Mlle Dolorès Normand, de Winnipeg, passa la fin de semaine du 15 février chez M. et Mme André Pinette.

M. et Mme Albert Grandbois et leur fils, Ricky, ainsi que M. Hervé Grandbois, de Winnipeg, passèrent la fin de semaine du 17 février chez leurs parents.

Les jeunes Camille et Denis Pinette, du Juniorat Ste-Famille à St-Boniface, passèrent la fin de semaine du 16 février chez leurs parents, M. et Mme Fred Pinette.

Bingo

Félicitations aux gagnants des prix de bingo le dimanche 11 février: Mlle A. Boisvert, Mme André Pinette, Mme L. Finney, M. F. Vandenbosch, Mme Walter Worroll, M. L. Grandbois, Mme Ludger Soucy, Mme Morisseau, Mme R. Denis, Mme E. Neault, M. William Zastre, M. René Denis, Mme René Maguet, M. Ovide Pelletier et Mme E. Clément. Le prix d'entrée alla à Mme René Maguet; le prix des membres à Mme Danny Neault et le prix de la dernière partie au profit du Club athlétique à Mme Maurice Pelletier.

Grand merci à tous d'être venus encourager les paroissiens.

Somerset

Filles d'Isabelle

Notre soirée de bingo qui eut lieu le dimanche 11 février remporta un vrai succès.

Voici la liste des heureux gagnants: Mlle Patricia Lemoing, une boîte d'épiceries; Mme J. Dupas, de Winnipeg, une boîte d'épiceries; M. Gérard Laurin, une poupée, don de Mme Louise Demaré.

Gagnants au bingo: Mme Margaret Saelens, de Swan Lake; Mme Martha VandeKerckhove (4); Mlle Linda DeJaegher; Mme Simone DePauw, de Holland; Mme Denis Pelletier; Mme Louis Thévenot (2); Mme Lorraine Demaré (2); Mme Maurice DeGraeve (2), de Swan Lake; Mme Thomas Labossière; M. Léon Cousin; Mme Paul (Diane) Labossière; Mme Guy Chanel; Mme Jos. Rheault (2); M. Jos. Moret; M. Thomas Labossière; Mme Eugène Bretecher; Mme Henri (Edith) Labossière; M. André Mabon (2); Mme Harry D'Honte, de Swan Lake; M. Armel Labossière; Mme Raymond Pantel; Mme Armand Ferrand; Mme F. L. Sparling; M. Hervé Bahuaud; M. Léo Fortier; Mme A. Nadeau; M. René Timmerman; M. Gabriel Pantel.

Sincères remerciements à tous ceux qui sont venus nous encourager. Nous remercions aussi ceux qui nous ont offert des dons généreux: les Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie, MM. et Mmes Jos. Grenier et H. Acheson.

Les recettes de cette belle soirée seront offertes au Manoir de Somerset, actuellement en voie de construction.

La rédactrice

Haywood

Partie de cartes

Le dimanche 18 février, une partie de cartes, organisée par le comité du club de la patinoire, remportait un assez bon succès. Les prix avaient été donnés par les deux magasins coopératifs, le magasin Montsion, le restaurant Massinon et le garage Girardin.

Voici la liste des gagnants: 1er prix des dames, Mlle Yvonne Massinon, 2e prix, Mme Jean Dheilly; 1er prix des hommes, M. Arthur Marchand, 2e prix, M. Jos. Balez; prix d'entrée, M. Robert Viallet; à l'encan chinois, Gisèle Dheilly et Daniel Viallet.

Syndics

A l'élection des syndics, M. Louis Hébert, d'Haywood, et M. Francis Poulsen, d'Elm Creek, furent élus.

Le spectacle tue dans nos grandes réunions le charme de la sociabilité. On sort de ces magnificences, les yeux repus et les oreilles à jeun.

Cte de Belvèze

St-Adolphe

Caisse populaire

Le mardi 13 février, à 8 h. p.m., avait lieu la 27e assemblée annuelle de la Caisse populaire de St-Adolphe. Après que le président, M. J.-A. Leclerc, et la secrétaire, Mme Gabrielle Courchaine, eurent présenté leur rapport, M. S. Soucy, toujours chanceux, gagna le premier prix d'entrée, un billet de cinq dollars. Puis, M. Laurent Lagassé lut le rapport du comité de crédit, alors que M. François Legal indiqua les activités du comité de surveillance au cours de l'année '67.

Ensuite vinrent les élections. M. Laurent Lagassé fut réélu par acclamation au comité de crédit, alors que M. François Legal reprenait son siège au comité de surveillance. Au comité de direction, MM. Auguste Lagassé et Armand Proteau furent réélus, le premier pour trois ans, le second pour deux.

Après les élections, il s'ensuivit de nombreuses discussions au sujet de bonis, intérêts, etc. L'assemblée décida de changer les heures d'ouverture du bureau de la Caisse. Ainsi, tous les membres de la Caisse pourront se présenter au bureau soit le lundi, le mardi ou le jeudi, de 9 h. à 11 h. a.m., le vendredi, de 6 h. à 8 h. p.m., ou encore le samedi, de 9 h. à midi.

La parole fut ensuite transmise aux deux invités, MM. Joseph Chabalier, inspecteur des Caisses populaires, et René Toupin, représentant du Conseil de la Coopération à la Centrale des Caisses populaires. M. Chabalier donna de nombreuses statistiques au sujet des Caisses populaires à travers le Canada. M. Toupin fit ressortir les bons et les mauvais points de la Caisse populaire de St-Adolphe afin d'encourager les membres à continuer dans la bonne voie et de les encourager à vaincre les mauvais points qu'il avait soulignés. Ensuite on tira le 2e prix d'entrée, un autre billet de cinq dollars, gagné par M. J.-B. Lagassé.

L'assemblée se termina par un goûter après lequel les divers comités nouvellement élus se réunirent pour élir chacun un président.

Hockey

Oh Muses!, j'en appelle à vous pour que justice soit faite. Prométhée, vous vous en souvenez, a été enchaîné injustement par les faux dieux. Et pourtant, les Muses sont venues le délivrer pour que justice soit faite. Les faux dieux furent châtiés par la suite. Il est donc temps que les Muses viennent délivrer l'équipe de hockey de St-Adolphe non pas d'une autre équipe de hockey, mais plutôt d'un admirateur d'une autre équipe de hockey. En effet, le samedi 17 février, St-Adolphe rencontrait St-Malo pour une partie chaudement disputée. St-Malo remporta la victoire et à bon prix; l'équipe de St-Malo était supérieure à l'équipe de St-Adolphe ce soir-là et les félicitations vont aux joueurs de St-Malo. Mais, malheureusement, il y avait un faux dieu parmi les admirateurs de St-Malo et ce faux dieu enchaîne injustement un joueur de l'équipe de St-Adolphe en lui administrant un coup sur la tête. N'ayant aucun demi-dieu sur l'équipe de St-Adolphe, les Muses ne répondirent pas à l'appel. L'injustice devait-elle passer inaperçue? Il fallait châtier le faux dieu afin qu'aucune injustice de la sorte ne se reproduise. Le faux dieu reçut le châtiment qui lui revenait. Mais, parce qu'il y a un faux dieu parmi les admirateurs de St-Malo, cela ne veut pas dire que tous les autres admirateurs ou tous les gens de St-Malo manquent d'éducation. Seuls les faux dieux, et non pas toute la population grecque, furent châtiés par les Muses. La partie s'est terminée au compte de 4 à 2 pour St-Malo. Roland Perron et Hubert Delorme comptèrent chacun un but pour les "Royals" de St-Adolphe.

Le lendemain, St-Adolphe rencontrait Grunthal pour la dernière partie de la cédule. Les "Royals" furent victorieux; ils remportèrent la victoire au compte de 9 à 2. Roland Perron compta 3 buts; Daniel Lagassé et Hubert Delorme, chacun deux; Jean Le Gal et Guy Laramée, chacun un.

Remerciements

Mme Pierre Delorme et ses enfants remercient les parents et amis qui leur ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de messes, assistance aux prières et aux funérailles ou de toute autre manière, à l'occasion du décès de leur époux et père, M. Pierre Delorme. Un merci spécial à M. l'abbé J. Choiselat, aux religieuses, aux Chevaliers de Colomb, aux enfants de choeur, au choeur de chant et à l'organiste.

Municipalité Rurale de TACHÉ

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC EST DONNE PAR LES PRESENTES QUE LA MUNICIPALITE RURALE DE TACHE a l'intention de transformer les régions décrites ci-dessous, situées dans ladite Municipalité, en District Local d'amélioration, à moins qu'une majorité des propriétaires des terrains affectés tels que délimités dans la sous-section 1 de la section 692 de l'Acte Municipal, représentant au moins la demie en valeur des terrains, tel qu'indiqué dans la dernière liste revisée d'évaluation de la Municipalité Rurale, présente une requête contre, dans un délai de quatre semaines après la première publication de cet Avis:

"Toutes ces parties des lots de Rivière cinquante-deux à cinquante-sept, les deux inclusivement, de la paroisse de Lorette, au Manitoba, selon un plan de celle-ci immatriculé au Bureau des Titres et des Terres de Winnipeg comme no 5597, qui s'étendent au sud d'une ligne tirée au nord de, parallèle à, et distante de quinze cents pieds mesurés le long des bornes entre lesdits lots de rivière à partir de la limite sud du Chemin Dawson tel que ledit chemin est indiqué sur un plan immatriculé dans ledit bureau comme no 2124"

ET DE PLUS PRENEZ AVIS qu'après la création de ce District Local no 1 d'amélioration, tel qu'indiqué ci-dessus, le Conseil de la Municipalité Rurale de Taché a l'intention de construire et d'installer un système d'égouts dans cette partie de ladite Municipalité Rurale, plus particulièrement décrite sur un plan classé dans le Bureau du secrétaire-trésorier au bureau municipal de Lorette, Manitoba, le coût net de ces travaux est estimé à ($135,000) devant être financé sur une période de vingt ans d'après un taux spécial de (35c) du pied de façade sur tous les terrains de frontage ou aboutissant sur l'amélioration avec solde du montant requis pour principal et intérêt étant perçu chaque année sur tous les terrains taxatifs à moins qu'une majorité des propriétaires des terrains affectés selon la sous-section 692 de l'Acte municipal, représentant au moins la demie en valeur des terrains telle qu'indiquée dans la dernière liste revisée d'évaluation de la Municipalité Rurale de Taché ne présente une requête contre, dans le mois qui suivra la date de publication de cet avis.

ET AVIS EST DE PLUS DONNE que selon les règlements de l'Acte Municipal, le Conseil de la Municipalité Rurale de Taché siègera comme Cour de Revision en la salle du Conseil de la Municipalité Rurale de Taché, à Lorette, Manitoba, le lundi 11 mars 1968 à 2 h. de l'après-midi, afin d'entendre:

1) Toutes plaintes contre les taxes qu'on se propose d'imposer, de la part de personnes dont les propriétés ne donnent pas sur ou n'aboutissent pas sur les secteurs qu'on doit améliorer.
2) Toutes plaintes contre les limites de façade établies d'après le règlement no 1162 selon l'article 710 de l'Acte municipal.

DATE ce 2e jour de février 1968.

E. J. Laurin,
Secrétaire-trésorier,
Municipalité Rurale de Taché.

The Rural Municipality of TACHE

PUBLIC NOTICE

PUBLIC NOTICE IS HEREBY GIVEN that THE RURAL MUNICIPALITY OF TACHE intends to form the following described areas situated in the said Municipality into a Local Improvement District unless a majority of the owners of the lands affected as defined in subsection 1 of Section 692 of The Municipal Act representing at least one-half in value of the lands as shown by the last revised assessment roll of the Rural Municipality petition the Council against it within four weeks after the first publication of this Notice:

"All those portions of River Lots Fifty-two to Fifty-seven, both inclusive, of the Parish of Lorette, in Manitoba, according to a plan of same registered in the Winnipeg Land Titles Office as No. 5597, that lie to the South of a line drawn North of, parallel to and distant fifteen hundred feet measured along the boundaries between said river lots from the Northern limit of Dawson Road as the said road is shewn on a plan registered in the said office as No. 2124."

AND TAKE FURTHER NOTICE that after the creation of the Local Improvement District No. 1 as above set out, the Council of THE RURAL MUNICIPALITY OF TACHE intends to proceed with the construction and installation of a sewage disposal system in that part of the said Rural Municipality more particularly set out on a Plan on file in the Office of the Secretary-Treasurer at the Municipal Office, Lorette, Manitoba, the estimated net cost thereof, namely ($135,000.00), to be financed over a period of twenty years by a special frontage rate of (35) cents per front foot upon all lands fronting or abutting on the improvement with the balance of the requirements for principal and interest being levied in each year upon all the ratable lands in Local Improvement District No. 1 unless a majority of the owners of the lands affected as defined in subsection 1 of Section 692 of The Municipal Act, representing at least one-half in value of the lands as shown by the last revised assessment roll of the Rural Municipality of Tache petition the Council against the same within one month after the first publication of this Notice:

AND TAKE FURTHER NOTICE that, pursuant to the provisions of Section 696 of The Municipal Act, the Council of the Rural Municipality of Tache will sit as a Court of Revision in the Council Chamber of The Rural Municipality of Tache at Lorette, Manitoba, on Monday the 11th day of March, A.D. 1968, at 2:00 o'clock in the afternoon to hear:

1) any complaints against the proposed levies in respect to those persons not fronting or abutting on the proposed improvement.
2) any complaints against frontages established under By-law No. 1162 in accordance with Section 710 of The Municipal Act.

DATED this 2nd day of February, A.D. 1968.

E. J. Laurin,
Secretary-Treasurer,
The Rural Municipality of Tache.

Ste-Agathe

Caisse populaire

Un progrès satisfaisant des opérations de la Caisse populaire de Ste-Agathe procure à ses membres des services appréciables qu'ils furent à même de constater à la 26e assemblée annuelle le lundi soir 12 février.

M. le président, Gustave Lévesque, ouvrit l'assemblée et M. l'abbé A. Couture dirigea la prière. M. Lévesque souhaita la bienvenue à l'invité d'honneur, M. J. Chabalier, inspecteur des Caisses populaires, au gérant de la Caisse de St-Norbert, M. Beaumont, et à tous les assistants. On procéda ensuite au tirage des prix d'entrée (parts sociales) qui furent gagnés par Mme Denise Gagnon et M. Théophile Joyal.

Le procès-verbal fut lu par Mme Laurence Dorge, gérante, et M. Lévesque donna le rapport de la direction. On est fier de l'augmentation graduelle de l'actif de la Caisse qui a atteint $382,260.12, soit $35,582.64 de plus par rapport à l'année précédente.

M. Roland Gagnon donna le rapport du comité de crédit. Sur 60 demandes d'emprunt, 55 ont été accordées, et en plus on accepta quatre contrats de délai. Ce qui occasionna 19 réunions.

M. Hilaire Gratton présenta le rapport du comité de surveillance, et Mme L. Dorge lut le bilan de l'année. A la satisfaction des membres il fut décidé qu'un boni de 4½ pour cent serait donné sur les parts.

On procéda ensuite à l'élection des nouveaux membres de l'exécutif. M. Léon Courcelles fut élu au comité de surveillance; M. Roland Gagnon fut réélu au comité de crédit et M. Gustave Lévesque fut réélu à la direction.

M. Chabalier offrit des félicitations aux directeurs pour leur bon travail, aux sociétaires pour leur excellente collaboration et aux emprunteurs pour leur bonne volonté. Chacun dans sa sphère a contribué à l'avancement de la Caisse, car c'est en s'aidant les uns les autres qu'on devient fort.

M. l'abbé Couture, dans son mot de la fin, fit remarquer qu'une plus grande collaboration parmi les paroissiens ferait monter l'actif de la Caisse considérablement et que l'on pourrait atteindre le demi-million vers lequel on vise.

Tous furent d'accord à la motion proposée pour organiser une fête à l'occasion du 25e anniversaire de la Caisse dans la paroisse. La date sera fixée plus tard.

Va-et-vient

A l'invitation du Conseil de la Ligue des Femmes Catholiques de Notre-Dame de l'Assomption à Transcona, Mmes Léon Courcelles, Louis-D. Nolette, Donat Alarie et Albert Péloquin se sont rendues à l'assemblée du 14 février.

Bonspiel

Le bonspiel des Vétérans qui eut lieu les 16 et 17 février fut un beau succès. Tous les participants s'amusèrent ferme au Club de curling de St-Adolphe et à la soirée qui suivit à la salle de Ste-Agathe samedi soir.

Il y eut compétition entre 16 équipes et tous ceux qui les composaient reçurent un prix selon le mérite et la chance de son équipe. Le 1er prix de la 1ère compétition alla à l'équipe de Camille Courcelles, Roy et Stewart Baldwin et Jim Weir; le 1er prix de la 2e compétition, à l'équipe de Henri Lécuyer, Arthur Bilodeau, Denis Chouinard et Harold Rochon; le 1er prix de la 3e compétition, à l'équipe d'Abe Enns.

Malade

Prompt rétablissement à Mme Emmanuel Nolette, patiente à l'hôpital de Morris.



La Broquerie prépare avec beaucoup d'ardeur son Carnaval des 1er, 2 et 3 mars prochains. Là aussi il y aura une reine qui sera choisie parmi les trois candidates que nous voyons ci-dessus, de gauche à droite, Mlles Lucille Kirouac, Micheline Gamache et Shirley Werbeniuk. (Photo Carillon News)

☆ ☆ ☆

N.-D.-de-Lourdes

Bonspiels

Les 17 et 18 février eut lieu le bonspiel annuel de l'école secondaire auquel 26 équipes participèrent. Voici les noms des gagnants: 1ère compétition — 1er prix, Ernest Jobin, de St-Claude; 2e, Roger Fouasse, de Lourdes; 3e, Charles Bahuaud, de St-Lupicin; 4e, Jacqueline Delaquis; 2e compétition — 1er prix, George Semenchuck, de Somerset; 2e, Gilbert Vigier, de Cardinal; 3e, Gilbert Faucher, de Lourdes; 4e, Gilles Martel, de Somerset; 3e compétition — 1er prix, Roger Sibilleau, de Lourdes; 2e, Lorraine Landry, de Somerset; 3e, Gilbert Philippe, de St-Claude; 4e, Aurèle Pantel, de Somerset. M. Roger Sibilleau fit la présentation des trophées, ainsi que des prix aux équipes victorieuses.

Au bonspiel à Swan Lake du 12 au 17 février, prirent part: l'équipe de "Notre-Dame Motors", composée d'Antoine Charrière, Lloyd Hague, Louis Chabbert et Lionel Deroche, et l'équipe de l'hôtel Notre-Dame, composée d'André Durand, Normand LeFloch, Constant Danais et Alain Durand.

Au bonspiel à St-Jean-Baptiste les 17 et 18 février, une équipe de Notre-Dame-de-Lourdes, comprenant René et Colette Comte, Pierre Marcon et Yvonne Comte, y participa et remporta le 1er prix de la 2e compétition.

Au grand bonspiel des dames à Portage-la-Prairie commençant le lundi 19 février pour se terminer ce 22 février, l'équipe composée de Mmes Marie Luten, Isabelle Roch, Madeleine Philippe et Laurent Dubois y participa.

Hôpital Notre-Dame

Les officiers nommés au comité de l'hôpital Notre-Dame sont MM. Meinrad Roch, président, Jean Mabon, vice-président, Joseph Bazin, secrétaire, Maurice Lafrenière, représentant la municipalité de Lorne, Aimé Vandel, représentant la municipalité de South Norfolk, et Yves Julien, représentant le Conseil du village. Les trois directeurs sont MM. Jean Bérard, Antoine Dupasquier et Albert Delaquis. Mme Thérèse Vuignier en est l'administratrice.

Un moteur développant 100 CV au niveau de la mer ne développe que 82 CV à une altitude de 5,000 pieds.

Carnaval d'hiver de La Broquerie

Tel qu'annoncé précédemment dans la chronique, le Carnaval aura lieu cette année les 1er, 2 et 3 mars. Qui aspire au titre de Reine du Carnaval '68? Trois charmantes demoiselles ont été officiellement choisies, ce sont Mlle Micheline Gamache, fille de M. et Mme Victor Gamache, Mlle Lucille Kirouac, fille de M. et Mme Honoré Kirouac, et Mlle Shirley Werbeniuk, fille de M. et Mme Steve Werbeniuk, de Woodridge.

Micheline est âgée de 17 ans et étudiante en 11e année à l'Institut collégial de La Broquerie. Elle aime bien jouer au ballon-panier et son passe-temps favori est la lecture. Encouragez-la, elle est la candidate des Chevaliers de Colomb. Bon succès, Micheline!

Lucille, l'aînée des trois, a 19 ans et a fait ses études à La Broquerie. Elle est actuellement à l'emploi de la Banque Royale à Steinbach. Appuyez-la, elle représente le Klub Kopins Kopines, dont elle est un membre actif. Bonne chance, Lucille!

Shirley, la benjamine, est âgée de 16 ans et poursuit ses études à La Broquerie. Elle est très sportive étant la représentante à l'école, des sports chez les filles. Secondez-la, elle est appuyée par la Société St-Jean-Baptiste. Meilleurs voeux, Shirley!

Comme par le passé qu'on se donne la main pour encourager le grand Carnaval d'hiver. Les organisateurs n'ont rien épargné pour rendre cet événement le plus intéressant possible.

Au programme: des joutes de hockey, une mascarade, des activités de toutes sortes sans oublier les nombreux prix. Le tout se terminera par le couronnement de la Reine du Carnaval, le 3 mars au soir. Toutes ces activités se dérouleront, bien entendu, au nouvel aréna du Centenaire. On vous attend. Bienvenue!

$100 d'amende pour avoir mordu un policier

Un comédien de Montréal, qui avait été accusé, en septembre dernier, d'avoir mordu le bras d'un membre de la police du port de Montréal, a été condamné à $100 d'amende, par le juge Jacques Anctil.

Et ce en dépit de ses prétentions à l'effet que s'il avait ainsi mordu le "bras du policier" qui lui serrait le cou, c'était tout simplement pour sauver sa "voix". Sans quoi, évidemment, un comédien qui se respecte ne peut plus l'être.

Devant le tribunal, l'agent mordu avait raconté comment l'incident s'était produit, le 15 septembre, au pied de la rue McGill.

Le policier a dit qu'il avait soudainement vu une petite voiture de fabrication allemande brûler un signal d'arrêt, à l'entrée du port.

Il avait alors sifflé pour faire arrêter le conducteur trop pressé, mais celui-ci avait continué sa route pour aller garer son véhicule à l'arrière du bateau-théâtre l'Escale, amarré à cet endroit.

Le policier avait alors couru vers le terrain de stationnement, et interpelé l'accusé pour lui demander immédiatement ce que tout policier réclame, en telles circonstances. Soit ses "papiers".

Mais le comédien s'était rebiffé en déclarant qu'il était pressé, qu'il devait monter sur le navire, et que, de toute façon, si on voulait lui coller une contravention, on n'avait qu'à la placer dans le pare-brise.

Mais le policier lui fit remarquer que pour un délit de cette nature, il lui fallait absolument jeter un coup d'oeil sur ses enregistrements et sur son permis de conduire.

L'accusé aurait alors fait un geste pour courir dans la direction de... l'Escale, et le policier l'aurait retenu.

Puis, après un moment de "chamaillage", il y eut une nouvelle tentative de départ, et, à ce moment, l'agent aurait retenu le fugitif en puissance par le cou. Et l'inévitable, la morsure, se serait alors produit.

En défense, le jeune comédien déclara que s'il avait eu recours à ses dents, en dernier ressort, c'avait été pour protéger ses cordes vocales, apparemment menacées par les biceps fort résistants du policier.

Mais le tribunal devait finalement décider que ce recours "dentaire" n'avait pas été justifié par les circonstances, et il a condamné le prévenu à l'amende précitée.

Nouvelles philatéliques

Parmi les nouveaux timbres sans surtaxe, nous notons, dans la série "Histoire de France", Philippe le Bel, Du Guesclin et Jeanne d'Arc.

La personnalité du petit-fils de Saint Louis, qui devint roi à la mort de son père Philippe III (octobre 1285), est difficile à saisir. Fut-il ce politique froid et réaliste, imbu de son autorité et sans scrupules sur les moyens employés, que certains historiens nous ont représenté? Fut-il, à en croire d'autres, un souverain faible, mené par des conseillers malhonnêtes? L'évêque de Pamiers, impressionné par sa façon "de regarder les gens fixement sans parler", nous a posé le problème d'une façon saisissante: "Ce n'est ni un homme ni une bête: c'est une statue". Philippe le Bel demeure pour nous ce qu'il fut pour ses contemporains, qui vantent la beauté de sa stature et de son visage impénétrable, une énigme. Quoi qu'il en soit, les trente années de son règne ont eu dans l'histoire de la monarchie française une importance capitale.

Un esprit nouveau apparaît, dont les conseillers du roi sont dépositaires. Dans le Conseil, sans doute, figurent toujours des grands barons et des hommes de la petite noblesse du vieux domaine, tel Enguerrand de Marigny; mais, depuis l'annexion des régions méridionales, apparaissent des conseillers d'un nouveau type, versés dans le droit romain, ceux qu'on a appelés **les légistes**. Ils servent le roi avec un zèle passionné, ou plutôt la monarchie; ils introduisent une notion de l'Etat qui n'existait pas dans le contexte féodal; pour eux le roi n'est plus le suzerain lié à la coutume, mais un souverain absolu dont la volonté est la loi.

(Extrait du tome I de l'histoire universelle, Larousse éditeur.)

Aubigny

Caisse populaire

La 7e assemblée annuelle de la Caisse Populaire d'Aubigny avait lieu le mercredi 7 février à la salle Normandin. Les invités d'honneur étaient M. R. Toupin, propagandiste, et M. Lemoing, de l'Assurance Desjardins.

Mme Louis Guillou demeure pour la 7e année gérante de la Caisse. M. Henri St-Onge fut réélu au comité de crédit; M. Marcel Vermette remplace Mme J. Ritchot au comité de surveillance, et M. René Vermette remplace M. Albini Robert à la direction. Félicitations aux élus et remerciements à ceux sortant de charge.

La Caisse compte actuellement 265 membres et l'actif se chiffre à $203,240, alors que l'an dernier il était de $172,010.19.

M. A. Pelland gagna le prix d'entrée.

L'assemblée se termina par un succulent goûter préparé par les dames.

Sports

Le 12 février, à l'aréna de Dominion City, les "Aces" d'Aubigny rencontraient l'équipe de hockey d'Arnaud. La joute se termina au compte de 11 à 2 pour Aubigny. Le 15 février, les murs de l'aréna de Morris retentissaient aux cris des nombreux admirateurs des équipes d'Aubigny et Rosenort qui se disputaient la première place de la série régulière. Après 10 minutes de jeu supplémentaire, la partie demeure au compte de 4 à 4. Rosenort conserve la première place avec 16 points, et Aubigny la deuxième avec 15 points.

Deux étoiles des "Aces" se sont mérité chacun un trophée: le gardien de buts, Roger St-Vincent, qui s'est prouvé formidable en obtenant la meilleure moyenne des parties régulières, et Ronald Saurette, en première ligne, pour avoir été le meilleur compteur.

Félicitations à tous les joueurs et à tous les admirateurs qui, les uns comme les autres, ont contribué aux succès des parties de hockey.

A l'aréna de Morris, le 18 février, les "Aces" enregistrèrent la première victoire des demi-finales contre La Salle au compte de 13 à 1. Bravo les gars!

Ça bouge, oui ça bouge les ski-doo, mais pas assez vite pour Ronald Saurette qui, sans succès, prit part à la course des autos-neige au carnaval de St-Pierre.

Avec du succès et des défaites, les équipes locales de curling prennent part au Bonspiel de Letellier, St-Adolphe et Morris.

Activités

Le mardi 6 février, à l'école élémentaire, avait lieu la réunion de la Ligue des Femmes Catholiques avec plusieurs membres présents. Elle débuta par la prière.

Après la lecture du procès-verbal et des rapports, M. l'abbé J.-L. Caron, curé, remercia les dames pour le cadeau reçu à Noël (un linoléum pour la salle à manger du presbytère).

A la suggestion de la présidente, toutes désirent témoigner leur gratitude à un jeune homme en lui offrant un don d'argent pour un travail bien fait (l'installation de plusieurs tablettes dans la cuisine de la salle paroissiale). On choisit pour projet annuel, un bazar qui aura lieu le dimanche 19 mai.

Mme la présidente donna un résumé de la journée d'étude à St-Jean-Baptiste sur le but de la Ligue et ses problèmes.

Un goûter soigneusement préparé et servi par le comité en charge mit fin à cet agréable rendez-vous. La prochaine réunion aura lieu le 12 mars, à la même heure et au même endroit.

Prompt rétablissement à un de nos membres, Mme Ovide Vermette, ainsi qu'à la jeune Nicole Robert, patientes à l'hôpital de Morris.

Heureuse convalescence à M. Alfred Oulmet, de retour au foyer, et à tous les autres malades de la localité.

Vers le nord

Alors que tant de gens fuient le froid pour de plus beaux climats, les jeunes d'Aubigny se dirigent vers le nord: M. Lévesque travaille depuis quelques semaines à Thompson.

Sainte-Rose-du-Dégelis

QUEBEC—Un récent arrêté ministériel a changé le nom de Sainte-Rose-du-Dégelé (Témiscouata) en celui de Sainte-Rose-du-Dégelis.

Cette dernière appellation était déjà utilisée localement par la population et par diverses institutions de la municipalité voisine du Nouveau-Brunswick (fabrique, commission des écoles, caisse populaire).

C'est le conseil municipal qui a demandé au ministère des Affaires municipales d'intervenir pour donner un caractère officiel à l'usage local et pour faire disparaître l'expression de Sainte-Rose-du-Dégelé.

Une enquête de la Commission de géographie du Québec, dirigée par son secrétaire M. Jean Poirier, a montré que le mot "dégelis" n'est pas une déformation du mot "dégelé", et qu'il est employé fréquemment par les Acadiens pour désigner "la glace et la neige qui fondent". On retrouve ce vocable dans les îles de Saint-Pierre et Miquelon où l'on s'en sert pour parler d'un "dégel local". Enfin on en a relevé les traces dans une province française au moins, la Saintonge.

L'usine de montage de General Motors à Sainte-Thérèse-Ouest produit 400 voitures de tourisme au cours de chaque journée normale de travail, comprenant 2 périodes de 8 heures chacune.

Calendriers indiens

Depuis toujours, les Indiens se sont servi de signes avec lesquels ils correspondaient pour transmettre, par exemple, des avertissements, des appels à l'aide. Tel fut le signal qu'une famille, mourant de faim, avait accroché au passage d'une piste fréquentée: c'était un fragment d'écorce sur lequel on voyait la silhouette d'un homme portant une barre noire sur l'estomac, le signe de la famine; un entassement de pierres et de branches indiquait la direction du "wigwam" et le lieu où il se trouvait.

Mais comment le dessinateur d'un calendrier sur lequel on consignait les faits les plus importants de l'histoire d'une tribu pouvait-il efficacement rassembler, dans un espace restreint, les éléments de l'histoire d'un peuple? Installé devant une peau de bison tendue sur un cadre rudimentaire, un homme eut l'idée géniale de disposer ses graffiti en spirale, à la manière des images de notre jeu de l'oie d'autrefois.

Il traça le contour des figurines à l'aide d'un morceau de charbon de bois, de graphite (il recourait parfois à la pyrogravure), puis les coloria avec des décoctions végétales, et des poudres minérales délayées dans de la gomme ou du pétrole que l'on trouvait en nappes irisées à la surface des mares. Le pinceau pouvait être un petit os poreux ou une petite spatule de bois tendre. L'homme travaillait, entouré par les anciens, qui lui rafraîchissaient la mémoire... Et sur l'envers bien lisse de la peau de "buffalo", les faits des années passées se matérialisaient. Voici l'année de l'inondation: deux traits sinueux indiquent la rivière d'où émergent quatre têtes, la bouche grande ouverte. Le passage d'un mémoire sera représenté par une boule rouge suivie d'une longue traîne de la même couleur. Un fer à cheval indiquera que quelques guerriers capturèrent pour la première fois des chevaux américains ferrés. L'année d'un hiver particulièrement rude était rappelée par quelques flocons de neige, et une tête dont la bouche laissait échapper quelques traits (la toux) évoque l'année de l'Epidémie. La mort de huit Indiens Dakotas tués par des Indiens d'une autre tribu est figurée par huit traits noirs; l'année d'une bonne chasse est exprimée par une tente entourée de traces de bisons, etc.

L'un des meilleurs documents conservés par le "Bureau of Ethnology" concerne un calendrier Dakota Sioux allant de l'année 1800 à 1870. Le dernier signe qui le compose est un cercle contenant trois têtes et autour duquel on voit treize barres. Les trois têtes sont celles des Indiens "Crow" tués; les treize barres, les victimes du camp opposé. A cette époque, les tribus rivales se faisaient encore une guerre acharnée.

(Extrait de "Le Monde et la Vie)

St-Laurent

Visiteurs

Sont en visite chez M. et Mme Romuald Perrault: leurs gendre et fille, M. et Mme Robert Kuechle, de Traux, Sask., ainsi que leur fils, Claude, de Winnipeg, et leur fille, Dina, de St-Vital; chez M. et Mme Arthur Bruce: leurs gendre et fille, M. et Mme Pilon, de Winnipeg; chez M. et Mme Edgar Carrière: leurs gendre et fille, M. et Mme Lionel Leost, et leur fils, Ken, de Winnipeg; chez M. et Mme Eddie Bruce: leurs gendre et fille, M. et Mme Paul Leost, et leur fillette, Cheryl, de Winnipeg; chez MM. et Mmes Alexis et Joseph Colliou: Mme Annette Barlou, de St-Boniface; chez M. et Mme François Gratton: leur fille, Rita, de Winnipeg, accompagnée de M. et Mme Henri Boucher et leurs enfants, Simone et Gilbert, de St-Boniface; chez M. et Mme Adrien Chartrand: leurs gendre et fille, M. et Mme Robert Lambert, et leurs enfants, ainsi que Mlle Rhéa Chartrand, de Winnipeg, et M. et Mme Jean Buors, de St-Boniface; chez M. et Mme Yves Lambert: leurs fils et bru, M. et Mme Robert Lambert, et leurs enfants, de Winnipeg; chez M. et Mme Adrien Mongin: M. et Mme Jules Bell, de St-Boniface, M. et Mme William Bell et leurs enfants, de St-Vital; chez M. et Mme Clifford Leost: M. et Mme Jean Leost et leurs fils, de Winnipeg; chez M. et Mme Edgar Carrière: leurs gendre et fille, M. et Mme André Combot, de Winnipeg. Ces derniers ont aussi visité leur mère et belle-mère, Mme Hélène Combot.

Anniversaires de mariage

A l'occasion du 47e anniversaire de mariage de M. et Mme Ovila Chartrand, plusieurs parents et amis se sont réunis à leur domicile pour un repas de famille. Mme Bertha Coutu et M. et Mme Tremblay, de Winnipeg, sont venus pour l'occasion. Une soirée agréable eut lieu chez M. et Mme Roy Chartrand, fils et bru des jubilaires.

A la salle de banquet à Oak Point, plusieurs parents et amis se sont réunis à l'occasion du 25e anniversaire de mariage de M. et Mme Louis Boudreau.

Tous souhaitent bonheur et santé aux jubilaires.

Malades

Prompt rétablissement à Mme François Blais, patiente à l'hôpital général St-Boniface; à Mlle Yvonne Carrière, fille de M. et Mme Emile Carrière, et à Emile Allard, fils de M. et Mme Ben Allard, patients à l'hôpital Miséricorde de Winnipeg, ainsi qu'à ceux qui sont en convalescence à la maison: Mmes Laurier Gareau et Joseph Allard.

Seminar

Vingt-cinq paroissiens se sont rendus à Gimli pour un seminar de trois jours. Ce seminar était sous le patronage de "Area Development Board et Arda" et sous la direction de Mme Rita Lécuyer et de M. Roland Marcoux, de Nesbitt Educational Enterprise Ltd. Les participants ont étudié leurs problèmes, les ont analysés, ont trouvé les moyens qui s'offrent comme solutions et ont distribué les rôles que chacun devra jouer comme chef et aller de l'avant.

Une autre rencontre aura lieu le vendredi 23 février.

Avis

Pour faire paraître des nouvelles dans le journal, s'il vous plaît, signalez: 646-2369.

Lorette

Shower

Un shower au profit de l'église, organisé par la Ligue des Femmes Catholiques, aura lieu à la salle paroissiale le dimanche 25 février, à 2 h. p.m.

On invite toutes les dames et demoiselles de la paroisse, ainsi que leurs amies, à s'y rendre. Un cadeau enveloppé, même minime, sera apprécié. Ces cadeaux serviront à l'occasion du thé printanier qui aura lieu le 7 avril. On compte sur vous toutes. Un programme récréatif et un goûter termineront cette agréable rencontre. On donnera aussi un prix d'entrée. Les organisatrices, Mmes Louis Jeanson, Denis Bohémier et Denis Durand, sauront bien vous amuser.

Réunion de la L.F.C.

A la réunion mensuelle de la Ligue des Femmes Catholiques le jeudi 8 février, deux membres du Service social de St-Boniface, M. Desrochers et Mlle G. Rasmussen, présentèrent un film très intéressant intitulé "To Stranger as to Kin". Ce film traitait du placement des enfants, soit dans les foyers nourriciers ou par adoption, et du comportement des enfants lorsqu'ils arrivent dans les nouveaux foyers.

Ces officiers du "Children's Aid Society" ont expliqué l'importance de trouver à ces enfants sans parents des foyers qui seraient prêts à les recevoir et à les traiter charitablement. Plusieurs foyers sont requis, principalement pour enfants d'âge scolaire. Ces enfants demandent sécurité et affection et le "Children's Aid" coopère avec les foyers nourriciers. Il fournit les vêtements et paie une pension. On compte de 75 à 100 adoptions par année. Il y a aussi l'aide domestique de 1 à 5 jours ou pour plus longtemps, d'après les arrangements. Le "Homemaker Service" demande des volontaires, soit pour surveiller les enfants lorsque la mère est malade. Vous n'avez qu'à contacter ce service pour plus d'informations. Il se fera un plaisir de vous renseigner.

Mme Louis Jeanson, en charge de ce programme, fit les remerciements. Pendant le délicieux goûter, des livres sur l'adoption et autres furent distribués, et les invités donnèrent d'autres informations sur ce sujet si important.

Partie de cartes

La partie de cartes du 11 février, au profit des missions du Brésil, fut un véritable succès. Les chanceux aux cartes furent MM. Joseph Cournoyer, de Lorette, et Georges Grenier, de St-Boniface, Mmes Raoul Rheault, Paul Desmarais et Emile Jeanson. Le prix de la loterie de $15.00 échoua à Michèle Lagimodière et celui de $10.00 à Mme Hermine Durand, de St-Boniface.

Un goûter servi par Mme Michel Chadouet termina la soirée. Merci à tous ceux qui ont si généreusement donné des prix. Mme Victor Champagne, membre de la Ligue, était l'organisatrice de cette soirée.

Remerciements

M. Ernest Manaigre et ses enfants désirent remercier les parents, amis et paroissiens qui leur ont témoigné de la sympathie ou qui ont offert des prières à l'occasion du décès de leur épouse et mère.

Après les Saintes Ecritures, lisez les ouvrages des maîtres et seulement ceux dont la doctrine est sûre. Pourquoi iriez-vous chercher l'or dans la fange. — S. Jérôme



Heures du lever et du coucher de soleil à Winnipeg

(Heure normale du Centre)

Semaine du 25 février

	Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
LEVER	7 h 22	7 h 20	7 h 18	7 h 16	7 h 14	7 h 12	7 h 10
COUCHER	18 h 03	18 h 05	18 h 07	18 h 08	18 h 10	18 h 12	18 h 13

Phases de la lune

Dernier quartier	Nouvelle lune	Premier quartier	Pleine lune
26 février	7 mars	14 mars	21 mars
1h 56 a.m.	4 h 20 a.m.	1 h 52 p.m.	6 h 07 a.m.

Des déchets et rebuts de toutes sortes sont transformés en engrais

Des vieux matelas, des réfrigérateurs, des chiffons de papier, des feuilles de thé, toutes sortes de déchets et de rebuts peuvent être, sans tri préliminaire, convertis en engrais au moyen d'un nouveau procédé développé en Grande-Bretagne.

Et cela donne un nouveau fertiliseur pour les jardins, les parcs et même pour la récupération des sols.

La National Research Development Corporation (NRDC) est disposé à apporter un appui substantiel à cette entreprise qui fut annoncée il y a quelques jours, à Londres. L'usine fut conçue par la firme Lawden Manufacturing Company (Birmingham) de Wolverhampton dans les Midlands anglais.

Le procédé est automatique et continuel et une usine produisant 100 tonnes par jour, ne nécessiterait que sept hommes. Les déchets sont pulvérisés, puis déversés dans des cuves à "digérer" dans lesquelles la fermentation produit une chaleur suffisante pour détruire tous les micro-organismes. La substance demeure plusieurs jours dans les cuves à digérer où l'on ajoute de l'air et de l'eau afin de rendre le procédé de digestion plus complet.

Alors, les métaux ferreux, les matières plastiques et le caoutchouc en sont extraits et la substance qui reste est pulvérisée et tamisée jusqu'à ce qu'elle émerge sous la forme d'une masse fibreuse à laquelle on peut ajouter des produits chimiques qui la transformeront en engrais que l'on appelle Sweetsoil.

Sans l'addition des matières chimiques, il peut servir à conditionner les sols, à lier les sols légers, à ameublir les sols hautement argileux, ainsi qu'à adoucir les sols acides ou arides.

Intérêt manifesté par d'autres pays

Le Dr Basil Bard, du NRDC, disait dernièrement: "Nous avons fait une étude de ce problème et nous apportons notre appui au procédé Lawden parce que nous sommes d'avis qu'ils ont résolu les problèmes techniques et commerciaux qui ont engendré la faillite des projets de leurs prédécesseurs dans ce domaine".

Le problème de disposer des déchets d'une ville moderne est très complexe. En Angleterre et au Pays de Galles, par exemple, plus de 200,000 tonnes doivent être manipulées chaque semaine au coût de £40 à £50 millions de livres par année.

Pour desservir une population de 100,000 âmes, une usine Lawden utilisant un équipement approuvé coûterait approximativement £350,000 livres. Cette usine produirait plus de 300 tonnes de fertiliseur par semaine qui pourraient rapporter £10 livres la tonne sur le marché.

Dernièrement, à Londres, les fabricants et le NRDC firent une démonstration du procédé devant 20 autorités locales, et l'on espère qu'une d'entre elles décidera de mettre en opération une usine.

Déjà la compagnie a reçu des demandes d'information venant d'autres pays d'Europe, du Canada, de l'Australie et de l'Afrique du Sud.

Bellegarde

Çà et là

MM. Roland Moreau et Daniel George sont allés au Carnaval de Québec pour deux semaines.

Mme Ubaldine Sylvestre, accompagnée de MM. Eugène Monin et Félix Sylvestre et Mme Gilbert Mahin, s'est rendue à St-Eustache, Man., pour les funérailles de son frère, M. Antonio Tanguay.

M. et Mme Louis Tanguay, de Montréal, étant aussi venus pour les funérailles de M. Tanguay, se sont rendus à Bellegarde, accompagnés de Mme Rose Vail, de Sedley.

Un bon groupe de paroissiens se sont rendus au souper "Pot Luck" servi par les dames de la Ligue des Femmes Catholiques le dimanche 18 février.

Prompt rétablissement à M. Lucien Wilvers, hospitalisé à Regina.

Les dames ont réorganisé le Cercle de couture. Le nouveau comité élu comprend Mme Hermine Sylvestre, présidente, et Mlle David, secrétaire. Dix dames étaient présentes à la première assemblée. Le but de ce cercle est de venir en aide aux missions. Merci aux religieuses qui ont permis aux dames de tenir l'assemblée au couvent.

Depuis le 29 janvier, les écoles de Kelvindale, St-Maurice, Stony Hollow et celles d'une partie d'Oatlands et Redvers ont été consolidées et font partie du district de Bellegarde.

Le 17 février eut lieu la première assemblée annuelle scolaire de Bellegarde pour l'élection de trois nouveaux commissaires. Félicitations à MM. Maurice Lamotte, Roger Wolensky et Emile Cop, qui furent élus. L'assistance fut nombreuse.

M. Gérard Poirier, principal de l'école, fit savoir que 210 élèves fréquentent actuellement l'école de Bellegarde.

Arborfield

Assemblée de la L.F.C.

A l'assemblée de la Ligue des Femmes Catholiques, tenue au presbytère le 14 février, 16 membres et une visiteuse étaient présents. L'assemblée débuta par la prière de la Ligue, dirigée par M. l'abbé J.-M. Boutin.

Mmes J. Rodier et E. Lalonde donnèrent un rapport de la retraite fermée qui eut lieu à Saskatoon et des bienfaits qu'elles en retirèrent.

On demanda aux membres d'écrire à leur représentant à la législature pour lui faire connaître leurs idées concernant les lois sur l'avortement et le divorce. Le conseil paroissial devrait envoyer un mémoire à cet effet au congrès diocésain.

Trois robes de baptême ont été confectionnées et données par Mmes Hessdorfer et A. Kennedy, Mme M. Mullie accepta d'en faire trois autres. Des missels furent donnés à Miles Sabron et Masigon, des Philippines, qui sont entrées comme gardes-malades à l'hôpital local. Quarante-trois dames assistèrent à une assemblée oecuménique comprenant catholiques et anglicans, avec M. l'abbé Boutin et le révérend Higgins comme directeurs. Mmes Leduc et Nettie Brocher acceptèrent de prendre part à la campagne de "United Appeal". On décida de servir un goûter lors d'une vente à l'enchère, et de servir un dîner au presbytère pour le jour des Mères. Les billets pour le dîner seront vendus à l'avance. On décida aussi d'organiser une partie de cartes pour le 25 février.

M. l'abbé Boutin adressa des remerciements pour le cadeau reçu et félicita les dames pour le beau travail qu'elles font. Un goûter termina la réunion.

Ferland

Réception de Jeannettes

Le vendredi 16 février eut lieu la réception de quatre nouvelles Jeannettes à la Ronde de Ferland. Paulette Fournier, Gisèle Desharnais, Angèle et Lise Brisebois ont été reçues par la commissaire de district, Mme Rosaire Chabot. La commissaire diocésaine était présente, ainsi que l'aumônier, M. l'abbé R. Ducharme, curé.

Après la cérémonie qui se tint en la salle des Chevaliers de Colomb, il y eut jeux et danses à l'occasion de la St-Valentin. Plusieurs prix furent offerts et tous se sont bien amusés.

Divers

Le jeudi 15 février, une fête fut organisée par les Guides en l'honneur d'une ancienne, Mlle Alfreda Morin, qui a passé la semaine chez ses parents avant de retourner à Coaihurst, Alberta, le 17 février. Elle se mariera le 24 février avec M. J. Frederick Leverick à Lethbridge, Alberta. La fête fut belle et agréable sous l'habile direction de la cheftaine Couture et des assistantes Desharnais et Morin. Un cadeau en argent fut remis à Alfreda comme souvenir de ses soeurs-guides. On lui souhaite beaucoup de bonheur.

MM. Adrien Brisebois, Gaston et Louis Fournier se sont joints à M. Gérard Fournier pour un voyage en autobus à Waterloo, Iowa, où ils visitèrent la manufacture John Deere.

Le 14 février, M. Gérard Desharnais, M. et Mme Gaston Fournier sont allés aux funérailles de Mme Johnny McCann en l'église catholique d'Assiniboia. Elle était la cousine de Mme G. Fournier.

Le jeune Maurice Chabot fut hospitalisé pendant quelques jours à Gravelbourg.

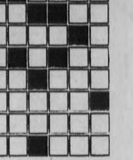
Causerie d'intérêt national

En la salle des Chevaliers de Colomb, le vendredi 23 février, à 8 h. du soir, le docteur (Mlle) Lenore McEwen, professeur de chimie à l'Université de Saskatoon, donnera une conférence sur le bilinguisme. Mlle McEwen est la présidente du Directorat de la "Saskatoon French School". Elle viendra avec deux ou trois de ses associés en cette entreprise unique en son genre dans l'Ouest canadien.

Elle nous relatera tout simplement son expérience en ce domaine "pour la promotion d'un vrai bilinguisme dans l'Ouest". Il vaut la peine qu'on se dérange pour l'entendre. Il nous fera plaisir de vous voir. Vous pourrez poser toutes les questions que vous voudrez.

L'Institut Culturel de Ferland

— No 549 —



HORIZONTALEMENT

1—Tissu végétal de soutien.
2—Larve d'une espèce de ténia. — Dieu des vents.
3—Manière de voir. — Appris. — Petit ruisseau.
4—Pronom. — Titre des fonctionnaires civils chez les Turcs.
5—Centre. — Irlande.
6—Citées en justice. — Conj.
7—Anéantissement d'une procédure, parce qu'elle n'a pas été suivie dans les délais fixés.
8—Epoque. — Pronom.
9—Racontent. — Bière anglaise.
10—Rivière de l'Asie centrale. — Dureté.
11—Amas. — Arrachement.
12—Dans. — Inventés. — Une autrement.

VERTICALEMENT

1—Forme de la multiplication ou génération, dans laquelle l'organisme se divise en deux parties.
2—Alcaloïde extrait de l'opium. — Mammifère.
3—Général américain. — Rendus plus étroits.
4—Efficacité.
5—Petit ruisseau. — Disposer pour être métré commodément.
6—Anneau de cordage. — Essai qu'on fait d'une chose.
7—Chiffre. — Portée.
8—Tellement. — Semblables.
9—Ville d'Allemagne. — Dans le corps. — Jumelles.
10—Juif. — Partie du monde.
11—Monde lointain. — Colère. — Longue portion de l'intestin grêle.
12—Jumelles. — Qui ne monte ni ne baisse. — Sans vêtements.

SOLUTION DU PROBLEME No 548

■ **Horizontalement:** 1. Pertinacités; 2. Ecouler — Léto; 3. Soucs — Ailler; 4. Tsar — Pneu; 5. Isiaque — Taie; 6. Les — Unimeent; 7. Er — Raidir; 8. Cèdre — Ors; 9. Tarer — Soupai; 10. Isolas — Crête; 11. Ete — Nue — In; 12. Lientérie — FS.

■ **Verticalement:** 1. Pestilentiel; 2. Ecosser — Asti; 3. Rouais — Croce; 4. Tuera — Réel; 5. Ils — Quadrant; 6. Né — Punir — Sue; 7. Aranéides — Er; 8. Ie — Mi — Oc; 9. Illuter — Urée; 10. Tel — An — Ope; 11. Ete — Itératif; 12. Sorte — Siens.

Jackfish

Soirée

Le dimanche 11 février eut lieu une soirée au sous-sol de l'église. L'assistance n'était pas nombreuse, mais la soirée fut intéressante. Merci aux organisatrices et à ceux qui sont venus encourager la paroisse.

Assemblée scoute

Le jeudi 15 février, au soubassement de l'église, eut lieu une assemblée scoute qui fut ouverte par M. Charles Bru, président du comité protecteur. Deux commissaires de Saskatoon, MM. K. N. Moore et Dick Girardi, venaient rencontrer les membres du comité protecteur et les parents des Scouts et des Louvetaux. Plus de 40 adultes venant de St. Walburg, Edam, Vawn, Meota et Jackfish se groupèrent pour deux heures afin de mieux discuter de l'histoire, de l'organisation et du programme de ce mouvement pour les jeunes.

Ils se divisèrent en cinq groupes pour discuter différents problèmes concernant le choix des responsables, l'appui moral et financier à apporter aux chefs, ainsi que le nouveau programme des Scouts et des Louveteaux pour 1968.

Mme Albéric St-Amant, présidente des dames de la paroisse, prépara un goûter au milieu de la soirée.

A la fin de la réunion eurent lieu les élections du comité protecteur pour le groupe de Jackfish-Meota. Les marguilliers des deux paroisses et le R. P. André Mercure, O.M.I., curé, proposèrent un nouveau comité protecteur pour 1968. Il fut accepté comme suit: président, M. Clarence Delainey; vice-président, M. Steve Sulatisky; secrétaire, Mme Denis Esquirol; trésorière, Mme Alphonse Jullion; responsable du camping, M. Robert L'Heureux; entraînement et écuissage, Mme Médéric L'Heureux; responsable des projets financiers, M. Jerry Feschuk; responsable des relations publiques, M. Don McLeod; aumônier du groupe, le R. P. A. Mercure.

Espérons que cette réunion apportera plus de coopération de la part des parents envers les responsables. Espérons également qu'il y aura des volontaires qui s'offriront pour aider le Père Mercure qui cumule les charges de Scoutmestre et est responsable des Louveteaux.

Banquet

Le dimanche 25 février, à l'église, il y aura défilé des Scouts et Louveteaux et banquet pour les papas et leurs jeunes, à l'occasion de la fête du fondateur des Scouts, Lord Baden Powell, de Gilwell. Ce banquet aura lieu à la salle communautaire de Meota, à 5 h. L'invité d'honneur sera le commissaire provincial, M. K. N. Moore. Le tout se terminera par la présentation de quelques films.

Çà et là

En fin de semaine du 10 février, Le Père Curé eut la visite de quelques amis, entre autres, un Monsieur Verreault, qui vint célébrer ses 94 ans dans la paroisse, le 11 février.

Le Père A. Mercure est bien occupé avec le voyage des jeunes pour l'été 1968, puisqu'il a été nommé président de ce projet. Il s'agit d'organiser un voyage pour les jeunes des 11e et 12e années de toutes les écoles bilingues de la Saskatchewan. Ils voyageront à travers toutes les provinces à l'est de la Saskatchewan et visiteront toutes les capitales de ces provinces. Le voyage durera environ cinq semaines, soit du 1er juillet au 10 août.

On célébrait, le 17 février, la fête des Pères Oblats, soit l'approbation pontificale de la congrégation des Oblats, par une messe solennelle chantée par le Père Curé et à laquelle assistaient quelques paroissiens. Le Père Mercure y renouvela ses voeux de religion et donna un beau sermon sur le travail des Oblats au Canada et dans les pays de missions.

Les 10 et 11 février, M. et Mme Eugène Baillargeon, accompagnés de leurs enfants, Estelle et Charles, allèrent à Gravelbourg visiter leurs filles, Louise et Denise.

M. et Mme Henri L'Heureux ont passé une dizaine de jours en promenade dans l'Alberta. Ils ont assisté aux noces d'une parente à Edmonton.

Du 13 au 15 février, les dames suivantes assistèrent à la retraite fermée de Queen's House à Saskatoon, prêchée par le R. P. Gaudet: Mmes Steve Sulatisky, René Bru, Denis Esquirol, Damase Arcand, Gérard St-Amant, Gilbert St-Amant, Jos. L'Heureux et Mlle Régina Sansregret.

Victoire

Çà et là

La famille Paulin Tremblay réside à Christopher Lake pour l'hiver.

M. Léonce Duret fut élu marguillier pour un terme de trois ans, remplaçant M. Léon Tremblay, sortant de charge.

Mme Antonio Thibault, de Victoriaville, Qué., M. et Mme Maurice Héroux, de Ste-Elisabeth-de-Warwick, Qué., ainsi que M. l'abbé W. Desfossés, du Mont St-Joseph à Prince-Albert, sont venus passer une dizaine de jours au presbytère avec leur frère, M. Etienne Desfossés.

M. et Mme Guy Blondeau, de Domrémy, et Mme Ovide Pelletier, de Duck Lake, étaient de passage au couvent, dernièrement.

Mme Simone Doré est patiente à l'hôpital de Saskatoon, à la suite d'un accident de route survenu le 11 février, ainsi que M. Alphonse Duret et M. Pierre Proulx. Prompt rétablissement à toutes ces personnes.

Le vendredi après-midi 9 février eurent lieu, à l'école, une vente de bonbons et un bingo, organisés par la J.E.M. Plusieurs parents assistèrent à cette petite fête qui rapporta la somme de $87.74.

Mmes Eveline Bonneau et Léo Beaulac suivirent la retraite fermée pour dames du 13 au 15 février.

St-Brieux

Çà et là

Le dimanche 28 janvier avait lieu la réception des nouveaux membres suivants dans la congrégation des Dames de Ste-Anne: Mmes Rose-Marie Gallais, Agathe Thébaud, Annette Creurer, Frances Hoess, Hélène Kerbrat, Jeanne Creurer, Marie-Thérèse Martin, Aline Happ et Louise Migadel.

Le 24 janvier, MM. Bernard, Jean et Joseph Coquet et Camille Rohel partaient en automobile pour un séjour de deux mois au Mexique.

M. et Mme Louis Rocher sont revenus le 3 février après avoir passé un mois à Kelowna, C.-B.

Prompt rétablissement à Mme Joséphine Lejan, hospitalisée à Melfort, et à M. François Gaillard, en convalescence à sa demeure.

Chronique de CFRG

Le premier tirage du Grand Concours "Alpha" a eu lieu vendredi dernier au poste CKSB à St-Boniface. En ce qui concerne CFRG depuis le début du concours jusqu'au jour du 1er tirage, nous avons reçu 633 lettres. C'est un résultat que nous estimons satisfaisant et encourageant.

Voici les noms des gagnants: prix de $100, Mme ou Mlle Claire Lajeunesse, de Debden, Sask., prix de $5.00, Mme Fernand Ménard, de St-Boniface, Man., Mme Gordon Rasmussen, de St-Vital, Man., Mme Raymond Gaudet, de St-Isidore de Bellevue, Sask., M. Frank Caron, de MacLennan, Alta, et Mme Valida Sévigny, de Ponteix, Sask.

Félicitations aux gagnants et bonne chance aux prochains participants aux tirages qui suivront.

L'émission "Les Conseils d'Alpha" est diffusée trois fois par semaine: le lundi, le mercredi et le vendredi à 10 h. 25 a.m. Bien sûr! et merci de votre gentille collaboration.

M. M.

Willow-Bunch

Malades

M. et Mme Jean Bourdages sont partis le 14 février pour Regina où celle-ci doit subir des traitements médicaux.

Mme André Philippon passa quelques jours à Regina pour traitements médicaux.

Mme Jennie Bonneau est revenue de l'hôpital d'Assiniboia, le 8 février.

M. Henri Bérard et Mme Antonio Fiset furent patients à l'hôpital de Rockglen durant quelques jours.

MM. Rémi Provost et Laurien Mondor sont patients à l'hôpital de Rockglen depuis quelque temps, et Mmes Julien Piché, Arthur Rainville et Robert Gosselin, à l'hôpital de Moose Jaw où cette dernière a subi une opération.

Prompt rétablissement à tous ces malades.

Va-et-vient

M. et Mme Dollard Piché sont allés à Victoire pour y visiter leurs neveu et nièce, M. et Mme Lucien Beaulac (Thérèse Piché), et leurs deux enfants.

Mme A. Chabot rendit visite à son fils, Raymond, et sa famille, à Ponteix, le 8 février.

Mme André Leclaire, de Moose Jaw, accompagnée de sa fillette, passe une semaine chez sa mère, Mme Edouard Dionne, afin de pouvoir visiter son père patient à l'hôpital de Coronach.

M. et Mme Siméon Boisvert ont conduit leur fils à l'hôpital d'Assiniboia où il demeura pendant quelques jours.

M. et Mme Dollard Piché sont allés à Gravelbourg, le 14 février, pour affaires. Ils en profitèrent pour visiter leur mère et belle-mère, Mme Paul Piché, au Foyer d'Youville.

M. et Mme Hector Gauvin sont venus conduire Mme Clovis Beaudry avant de retourner à Ruthland, C.-B. Mme Gauvin est la soeur de Mme Beaudry. Elles étaient allées aux funérailles de leur mère, Mme Napoléon Fillion, à Winnipeg, le 29 janvier.

M. et Mme Albert Marcil sont allés aux funérailles de leur petit-fils, M. Emile Bourassa, qui eurent lieu à Radville le 6 février. Se sont également rendus à ces funérailles: MM. et Mmes Adrien et Jean Marcil, Francis et Léopold Therrien, MM. Victor et Roland Rainville.

M. et Mme Dollard Piché se rendirent à Moose Jaw où ils visitèrent leur belle-soeur, Mme Julien Piché, hospitalisée depuis le 4 janvier.

La passion du volant

Parmi les "objets" que le Français est pressé de posséder, la voiture tient, dans la liste, la deuxième place: après le réfrigérateur et avant la fascinante télévision. Si son prix d'achat, ses frais d'entretien étaient plus accessibles, la voiture serait "l'objet no 1" dans la panoplie du Français moyen.

Cette passion atteint les classes aux moyens modestes. Entre les cadres supérieurs ou les professions libérales, dont 86.5 pour cent sont propriétaires de voitures, et le personnel de service, qui n'en compte que 20.5 pour cent, toutes les catégories sociales sont représentées: cadres moyens (71.4), industriels ou commerçants (69.5), agriculteurs (53.2), employés (46) ou salariés agricoles (26.8).

Soumis à une cascade de patrons ou, s'il est patron luimême, au cauchemar des échéances et aux tortures des impôts, l'automobiliste prend sa revanche avec "sa" voiture. A "son" volant, il retrouve le pouvoir que la vie lui retire plus ou moins injustement: il décide, il est responsable, il affirme sa puissance, sa supériorité.

Tous ces avantages ne vont pas sans inconvénients. Le Français moyen s'aperçoit vite que cette indépendance conquise sur quatre roues est illusoire: son individualisme proverbial se heurte à la règle de "priorité", à la menace de retrait du permis, aux embouteillages, aux interdictions de stationner . . . Alors le Français moyen constate que non seulement sa voiture lui coûte beaucoup plus cher que prévu, mais qu'elle l'ampute de la magnifique liberté qu'elle devait lui apporter.

(Extrait du "Journal de l'Année" — juillet 1966 à juin 1967 — Larousse éditeur.)

St-Hubert

Çà et là

Mlle Octavie Istace a rendu visite à ses parents, M. et Mme R. Boutin, et à ses frères et soeurs, à son retour d'un voyage en Europe où elle a visité plusieurs pays. Elle a accepté un poste comme garde-malade enregistrée à l'hôpital de Fort Qu'Appelle.

M. Jean Boutin, de Saskatoon, ainsi que Mme G. de Laforest et sa fille, Yvette, de Regina, ont rendu visite à leur mère et grand-mère, Mme M. Boutin, dernièrement.

Mmes Dianne Vinck, d'Atikokan, Ont., Rosa Fortier, de Toronto, Ont., et Alice Dumonceaux, de Kipling, ont rendu visite à leur père, M. E. Poncelet, à M. et Mme F. Flick et à leurs familles.

Mme E. Gatin a passé quelques jours chez M. et Mme Yvon Gatin, à Whitewood.

M. et Mme Louis Poncelet sont allés visiter leurs fille et gendre, M. et Mme F. Davies, ainsi que d'autres parents et amis.

Le jeune Edouard Istace s'est fracturé une jambe sur la patinoire à Whitewood, le 10 février.

Saint-Front

Invention

La localité de St-Front est fière d'offrir ses plus sincères félicitations à M. Marius Syrenne, de Saskatoon, autrefois de St-Front, fils de feu M. Eloi Syrenne et de Mme Leda Syrenne et gendre de M. et Mme Louis Le Strat, tous de St-Front, qui vient d'obtenir la récompense de ses efforts et d'un dur labeur dans l'invention d'un produit appelé Dio-San. L'invention consiste à désinfecter et à nettoyer les toilettes en installant dans le réservoir de la toilette un récipient contenant un produit chimique qui fait le travail automatiquement.

Çà et là

M. et Mme Arthur Plummer et leur bébé Shauna Rae, de Saskatoon, arrivèrent le 29 janvier afin de passer trois jours de vacances chez M. et Mme Laurent Plamondon.

M. et Mme Paul Dubreuil sont allés visiter leur fille, Darryle, à Regina. Mme Dubreuil demeura dans la ville pour une semaine afin de visiter l'endroit avec sa fille.

Félicitations à Mmes Elise Moisan, Claudette Sunderland, Bertha Plamondon et Evelyn Dufault, qui rapportèrent le deuxième prix de la première compétition lors du bonspiel des dames à Quill Lake.

Mlle Annette Plamondon, de Melfort, passa la fin de semaine du 3 février chez ses parents, M. et Mme Georges Plamondon.

M. et Mme Johnny Groves (Jeanne Huppey), de Naicam, visitèrent récemment M. et Mme Oscar Messier. Le 28 janvier, ces derniers leur rendirent visite à Naicam.

Le R. P. U. Dubois, P.S.M., a récemment eu la visite du R. P. Henry Thorpey, P.S.M., de Montezuma, paroisse dans la banlieue de la ville de Mexico. A la grand-messe du dimanche 28 janvier, le Père Thorpey donna le sermon qui fut des plus intéressants. Il parla de la misère qui sévit parmi les pauvres Mexicains, mais louangea leur gentillesse et leur amabilité envers le prochain et le grand respect qu'ils ont pour le prêtre. Il ajouta qu'ils sont de fervents chrétiens.

M. Clément Bertoncini et ses soeurs, Françoise et Anita, ainsi que Mlle Jeanne Moisan, tous de St-Brieux, passèrent la fin de semaine du 3 février chez leurs parents, MM. et Mmes Louis-H. Bertoncini et Emilien Moisan.

M. et Mme Lionel Quessy, de Saskatoon, passèrent la fin de semaine du 3 février chez leurs oncle et tante, M. et Mme Laurent Plamondon, ainsi que chez Mme Bertha Quessy et leurs amis, M. et Mme Robert Bussière. Mme L. Plamondon et sa fille, Ginelle, retournèrent avec eux afin de passer trois jours de vacances chez M. et Mme Arthur Plummer.

M. Frankie Auriat, d'Edmonton, Alta, passa la fin de semaine du 3 février chez ses grands-parents, M. et Mme Frank Auriat, ainsi que chez ses oncle et tante, M. et Mme Germain Auriat.

Mlle Louise Bertoncini, de Humboldt, arriva le 7 février pour quelques jours de vacances chez ses parents, M. et Mme L.-H. Bertoncini.

M. et Mme Verle Tarasoff et leur fille, Darren, de Saskatoon, passèrent la fin de semaine du 8 février chez M. et Mme André Le Strat.

M. Henri Basset, fils, de Peterson, conduisit son père, M. Henri Basset, à St-Front, pour une visite de quelques jours chez ses fils Germain et Gérard Hurion, Paul Dubreuil et Joseph Basset.

Le 10 février, M. et Mme P.-H. Proulx conduisirent à Saskatoon leur petite-fille, Belinda Brotzel. Cette dernière avait passé deux semaines chez ses grands-parents. M. et Mme Laurent Plamondon et leur fille, Ginelle, accompagnèrent M. et Mme Proulx, à Saskatoon.

Le 1er février avait lieu une grande réunion de famille chez M. et Mme B. Moisan à l'occasion du 87e anniversaire de naissance de M. B. Moisan. La veillée se passa à la façon du bon vieux temps de la province de Québec, d'où M. et Mme Moisan sont originaires. Un délicieux goûter apporté par les enfants termina cette veillée mémorable. Tous souhaitent à M. Moisan bien d'autres années de bonheur et surtout une bonne santé. Parmi les parents présents à la fête on remarquait MM. et Mmes André Régie, de Watson, Gustave et Marcel Lefebvre, d'Englefeld, Maurice Plamondon, de Watrous, Alfred Bourque, Paul et Emilien Moisan et Audrey Dufault, de St-Front, ainsi que Mmes Jeannine et Aline Lefebvre, d'Englefeld, Evelyn et Corinne Dufault, de St-Front.

Prince-Albert

Rencontres catéchétiques

Les 5, 6 et 8 février derniers avaient lieu, dans les différentes paroisses de Prince-Albert, des rencontres catéchétiques pour parents, professeurs et pasteurs.

Le but de ces rencontres était de préparer la première communion des élèves de 2e année et de faire un échange sur l'"Eveil de la conscience morale" au niveau de la 1ère année.

Mme Régnier, institutrice à l'école Ste-Anne, présenta une conférence sur le thème "Eucharistie". Mlle Koch, institutrice à l'école St. John, donna une intéressante démonstration d'une leçon de catéchèse telle que donnée en classe et ayant comme thème "Le partage du pain".

Les discussions furent dirigées par M. l'abbé Luc Gaudet. En 1ère année, Mme Barber, institutrice à l'école St-Joseph, donna la conférence sur le thème "Eveil de la conscience morale de l'enfant.

Soeur Huguette, de l'école St-Paul, présenta les thèmes généraux des semaines à venir, et Mme Sanko, institutrice à l'école St. Michael, présenta, sous forme de panel, avec Soeur Anne-Thérèse, également de St. Michael, une semaine de catéchèse. Les discussions du groupe no 1 furent dirigées par M. l'abbé Doucette.

Tous tiennent à remercier sincèrement les pasteurs et professeurs pour ces rencontres grandement appréciées et qui sont sources de renouveau. Merci aux dames qui se sont occupé du goûter et félicitations aux parents présents pour la coopération qu'ils apportent dans l'éducation chrétienne de leurs jeunes enfants.

Parlons correctement

Débuter

"Débuter" est un verbe intransitif. Il ne doit pas être suivi d'un complément d'objet direct.

On dira: "Cette émission débute par un concert".

On ne dira pas "Nous débutons cette émission par un concert".

Si l'on tient à employer une construction avec un verbe transitif, on dira: "Nous commençons cette émission par un concert".

On peut dire, également: "Nous ferons débuter cette émission par un concert".

Décade

Ce mot désigne un groupe formé de dix éléments: "Les 'Décades' de Tite-Live sont composées de dix livres". En principe, "décade" pourrait s'employer pour désigner une période de dix jours ou de dix années.

Pour éviter toute confusion, il faut réserver à "décade" le sens de "période de dix jours", et traduire la notion de "période de dix ans" par le mot décennie".

Flash

Ce mot, qui signifie proprement "éclair", appartient au jargon journalistique et connait la grande vogue. Ex.: "Un flash vient de tomber". Une "nouvelle-éclair" serait une formule heureuse.

Ambiance

Ce mot signifie proprement "ce qui environne" et correspond à la notion de "milieu". On l'emploie très souvent au sens de "animation, enthousiasme collectif, brouhaha, etc.". D'où des formules qui, analysées de près, ne veulent rien dire, du type de: "Il y avait beaucoup d'ambiance. La réunion ne manquait pas d'ambiance", etc.

Suspense

Ce mot, emprunté à l'anglais et qui a le sens d' "angoisse", d' "attente angoissée" (un film à suspense), est parfois prononcé — à tort — "suspince". Il est également considéré comme du masculin, alors que son homonyme "suspense" (ecclésiastique) est du féminin. Une solution heureuse consisterait à employer le mot "suspens". Ex.: "Un film à suspens. Le suspens cher à Hitchcock".

Alternative

Ce mot signifie "choix entre deux possibilités" et non pas "terme d'un choix". On ne peut donc dire: "il y a deux alternatives" (à moins qu'il ne s'agisse de deux séries de deux choix possibles).

On doit dire: "Il y a une alternative. Cette alternative est embarrassante".

Has-been

Il n'y a rien de plus dans l'expression "has-been" que dans le participe passé "fini".

Adjectifs abusifs

L' "adjectivite" — le mot a pour auteur M. Robert Le Bidois — est une des plaies du langage contemporain.

Ex.: "Le voyage washingtonien de M. Khrouchtchev", ou "L'agitation estudiantine", ou "La capitale madrilène".

On dira plutôt: "Le voyage à Washington de M. Khrouchtchev, L'agitation des étudiants, La capitale de l'Espagne" ou "Madrid", tout simplement.

Madrid n'est pas plus la "capitale madrilène" que Paris n'est la "capitale parisienne".

Intéresser

Ce verbe est employé parfois au sens de "concerner, atteindre, toucher". Ex.: "Les régions intéressées par la grêle".

Come back

Cet anglicisme peut être avantageusement remplacé par "retour". Ex.: "Ce champion a réussi brillamment son retour".

Bicentenaire des premières lectures d'instruments de météorologie au Canada

Les Postes canadiennes émettront le 13 mars 1968 un timbre de 5c sur la météorologie, pour célébrer le bicentenaire des premières lectures constantes d'instruments de météorologie faites en un point fixe au Canada.

De format horizontal, le nouveau timbre mesure 40 mm sur 24 mm. Il a été imprimé en lithographie en quatre couleurs: jaune, bleu pâle, indigo et ocre. A gauche, on distingue une partie authentique d'une carte météorologique récente dessinée par la Direction de météorologie du ministère des Transports du Canada. Le fond de la carte est jaune; en haut figure le mot "Canada"; dans le coin inférieur gauche, on peut voir le chiffre 5 et le mot "Météorologie". Les lettres à gauche sont indigo sur fond bleu pâle. Le panneau droit sur le timbre représente plusieurs instruments surmontés par le mot "Meteorology"; dans le coin inférieur droit figurent les dates "1768-1968". Les lettres sur le panneau de droite sont blanches sur fond indigo. L'antenne de radar et l'anémomètre sont de teintes indigo et ocre, et sont surimprimés sur un ballon-sonde reproduit en grande partie en blanc.

Le dessin choisi a été exécuté par la British American Bank Note Company Limited, d'Ottawa, dont on a retenu les services pour imprimer toute l'émission de 24 millions de timbres.

Les premières lectures d'instruments de météorologie ont été effectuées au fort Prince of Wales, à Churchill, par William Wales et Joseph Dymond, le 10 septembre 1768; ils devaient continuer de le faire jusqu'au 27 août 1769. Auparavant, des soldats, des explorateurs et d'autres pionniers avaient fait des observations, mais la plupart sans l'aide d'instruments, et en voyage, et non d'un point fixe. Dymond et Wales avaient été envoyés à la Baie d'Hudson par la Société royale d'astronomie pour observer le passage de Vénus devant le disque solaire. Wales, l'un des plus grands astronomes et mathématiciens de son temps, devait plus tard accompagner le capitaine Cook dans son périple autour du monde. Le poste de traite qu'était le fort Prince of Wales, anciennement le fort Churchill, fut détruit par le feu en 1689, alors qu'il était encore en construction. Il fut reconstruit en 1717. Le gouvernement canadien a classé l'emplacement des forts comme site historique national.

Le temps influence notre vie plus que tout autre élément de notre milieu, et les pionniers de la météorologie ont été à l'origine des services modernes fournis par la Direction de la météorologie du ministère des Transports. De nombreuses vies et des biens innombrables sont épargnés grâce aux bulletins spéciaux qui vont de l'annonce des gelées pour les agriculteurs aux alertes lors des ouragans. L'aviation, l'industrie, les services publics, les services d'expédition, l'agriculture et la sylviculture comptent sur les prévisions fournies par les météorologistes.

Debby Selmes est l'une des nombreuses jeunes Canadiennes victimes de la dystrophie musculaire, qui attendent patiemment qu'on découvre un moyen de guérir cette maladie. La médecine gagne lentement du terrain sur cette maladie génétique — une des dernières maladies infantiles mortelles — grâce au combat qu'elle mène dans le monde entier. Des onze nations qui ont mis sur pied des organismes de recherche pour combattre la dystrophie musculaire, l'Association Canadienne contre la Dystrophie Musculaire est la deuxième après celle des Etats-Unis pour ce qui est de l'étendue de son programme de recherche.

(Photo Herb Knott)

Eléments artificiels pour le coeur humain

Avant que le monde n'ait été informé de la première transplantation d'un coeur en Afrique du Sud, des savants de Rhénanie-Westphalie avaient déjà décidé d'étudier s'il ne serait pas possible de greffer des éléments artificiels sur un coeur humain en remplacement de parties malades. Ils espèrent, d'ici six à douze mois, pouvoir expérimenter sur un animal à l'Institut physiologique de l'université de Dusseldorf le premier coeur partiellement artificiel.

Ces études furent entreprises à l'instigation du chirurgien Hans Kivelitz qui, lors d'un séjour aux Etats-Unis, avait assisté à des travaux de recherche sur des coeurs artificiels. Il soumit ses idées au professeur Karl Kremer, son chef à la clinique d'Essen, rattaché à l'université de Bochum. Les recherches, qui sont effectuées sous sa direction, n'ont pas pour but la mise au point d'un coeur artificiel entier, mais uniquement celle de parties artificielles que l'on pourrait transplanter dans un coeur malade. Bien que, dans ce domaine, des recherches soient effectuées depuis plus de dix ans, le professeur Lochner croit pouvoir affirmer que dans le monde il n'existe pas encore de coeur composé d'éléments artificiels qui ait fonctionné de façon satisfaisante durant un certain temps.

Le premier objectif que s'assignent les savants est de décharger pendant quelque temps un coeur malade par la greffe de "pièces de rechange" artificielles, ce qui permettrait éventuellement à l'organe malade de se régénérer. Dans le cas d'un coeur artificiel, les savants ne sont pas, contrairement à l'opération de greffe d'un coeur humain, confrontés avec les difficiles problèmes de l'immunisation biologique. L'essentiel, lors de la construction de ce coeur, est le choix approprié de la pompe, qui doit remplir exactement les fonctions compliquées et multilatérales de la "pompe naturelle".

Rein artificiel "self-made"

Un mécanicien du Wurtemberg a construit de ses propres mains un rein artificiel pour sa femme et l'a expérimenté avec succès dans la polyclinique de Fribourg/Brisgau. Il voulait ainsi épargner à son épouse le trajet qu'elle doit effectuer deux fois par semaine jusqu'à la clinique pour se faire raccorder à un rein artificiel. Le médecin-chef considère la construction comme appropriée. Toute utilisation ne pourra évidemment se faire que sous contrôle médical.

Quelque 250,000 volumes dans la Bibliothèque de la Législature

QUEBEC — On trouve quelque 250,000 volumes, des exemplaires de 350 journaux, de 1,500 revues, et quantité de documents divers à la Bibliothèque de la Législature du Québec, qui est une des bibliothèques les plus intéressantes de l'Est du Canada et qui, de l'avis des spécialistes, est — au point de vue parlementaire — la meilleure après celle d'Ottawa.

La Bibliothèque de la Législature du Québec a été constituée en 1867, en même temps que la Province de Québec. En cent ans, elle a eu six directeurs; le premier fut le poète Pamphile Lemay; le sixième est M. Jean-Charles Bonenfant, qui la dirige depuis 1952.

La maison première de la Bibliothèque de la Législature — comme son nom l'indique — est de mettre à la disposition des parlementaires, députés et conseillers législatifs, toute la documentation livresque et journalistique qui peut leur être utile.

Durant de nombreuses années, pour la population, la Bibliothèque de la Législature a été une bibliothèque publique; mais elle a tendance à jouer ce rôle de moins en moins à cause du développement des autres bibliothèques de la ville, notamment de la bibliothèque universitaire, et surtout par suite des exigences de plus en plus considérables d'une administration en pleine expansion.

Ces circonstances influent sur le choix des livres, des imprimés, des documents dont le directeur fait l'acquisition. La sélection est extrêmement étendue puisque les législateurs sont appelés à s'occuper de problèmes de toute sorte, mais l'accent est mis sur les ouvrages de Droit et sur les traités de sciences économiques et politiques. On doit aussi trouver les publications officielles de tous les gouvernements de la Confédération.

Plus de 90 p. 100 des demandes faites aux bibliothécaires sont pour des périodiques et des documents divers. La forte demande de périodiques s'explique par le fait qu'ils exposent des sujets d'une plus grande actualité que les livres.

Comme il serait impossible — faute d'espace — de conserver tous les numéros des journaux et des revues sous la forme qu'ils avaient à leur sortie de chez l'imprimeur, on les convertit en microfilms. La conservation d'une bobine de microfilm n'exige que très peu de place. Avec l'aide le 4,000 bobines de microfilm, on est parvenu à résoudre le problème du manque d'espace jusqu'ici à la bibliothèque dont les locaux, même avec le sous-sol aménagé ces dernières années, ne suffiraient pas à contenir toutes les publications reçues à ce jour.

La Bibliothèque de la Législature possède une collection de tous les quotidiens publiés au Québec depuis sa fondation.

Centre de psychiatrie pastorale à l'Université Saint-Paul d'Ottawa

OTTAWA — A l'occasion de la première réunion du Bureau des régents du Centre de psychiatrie pastorale de l'Université St-Paul d'Ottawa, le R. P. Jacques Gervais, O.M.I., recteur de l'université, a fait connaitre officiellement l'existence et les activités principales de ce Centre.

Le but principal du Centre est de fournir une possession meilleure, à la fois scientifique et pratique, des connaissances et des techniques requises pour l'exercice plus fructueux du ministère pastoral en lui-même et dans toutes les activités professionnelles qui y collaborent.

Autrefois, la psychiatrie s'occupait surtout des maladies mentales. Mais depuis les dernières décennies, elle s'intéresse de plus en plus à tout le domaine de la prévention de ces maladies. Elle contribue notamment d'une manière spéciale à préparer les jeunes aux responsabilités du mariage et de leurs tâches de parents d'une façon plus saine et plus mûre. Elle s'applique avec insistance à susciter dans les communautés humaines un intérêt plus compréhensif et lucide au sujet de tout ce qui regarde les problèmes de la santé mentale.

Or, les statistiques le prouvent, la majorité des gens, quand ils ont de ces problèmes, recourent d'abord au clergé. Ainsi, plusieurs pasteurs se trouvent amenés à collaborer intimement avec tous les organismes activement concernés par les problèmes de ce genre. A son tour, la psychiatrie préventive espère assistance et collaboration de la part des pasteurs. Par ailleurs, les institutions de formation pour le clergé, séminaires, écoles théologiques, scolasticats, noviciats, par exemple, ainsi que plusieurs pasteurs activement en contact avec les gens reconnaissent la nécessité d'une compétence nouvelle ou mieux possédée pour aborder les problèmes actuels. Ils appellent ainsi l'aide requise pour être en mesure de mieux s'orienter dans le domaine de la psychiatrie sociale et de la santé mentale, notamment au niveau des communautés locales.

Le Centre ne s'est organisé qu'après dix années d'expérience pratique et de participation dans nombre d'Instituts, cours et conférences réalisés sur les problèmes connexes de la santé mentale et des tâches pastorales, et donnés depuis 1958 à travers tout le Canada.

Le directeur du Centre, le docteur Victor Szyrynski, est un psychiatre de renom international et qui, outre son travail de praticien, est professeur de psychiatrie à l'Université d'Ottawa. Il apporte au Centre l'inappréciable contribution de sa grande expérience dans la direction de plusieurs programmes préparés pour divers instituts de santé mentale et de psychiatrie pastorale à Toronto, Kingston, Ottawa, Windsor, London, Regina et St-Boniface. Il a de même organisé des programmes de formation pour le clergé dans le domaine de la santé mentale aux Etats-Unis, où il travailla à titre de psychiatre consultant durant les années de congé que l'Université d'Ottawa lui avait accordées.

Le nouveau secrétaire de l'exécutif du Centre est le R. P. Yvon Saint-Arnaud, O.M.I., revenu d'Europe (France et autres pays) après 10 années d'expérience intensive en psychologie clinique et pastorale.

Ouvert en avril 1967, le Centre de Psychiatrie pastorale a un caractère interconfessionnel et bilingue. Il comporte un Bureau de régents composé de plusieurs personnalités de marque, laïques éminents, ainsi que représentants de différentes Eglises canadiennes: le révérend W. N. Blackmore, de l'Eglise Unie du Canada; le docteur Maurice Chagnon, vice-recteur de l'Université d'Ottawa; le docteur F. C. R. Chalke, vice-doyen de la Faculté de médecine de l'Université d'Ottawa; le sénateur J. J. Connolly, leader pour le gouvernement au Sénat; le R. P. Jacques Gervais, O.M.I., recteur de l'Université St-Paul; S. H. le juge P. J. MacDonald; S. H. le juge R. Ouimet, J.C.S.; le très révend E. S. Reed, évêque anglican d'Ottawa; S. Exc. Mgr F. J. Spence, évêque auxiliaire pour les Forces armées canadiennes.

Parmi ses activités de l'année on signale une première série de conférences cliniques pour le clergé d'Ottawa, plusieurs instituts familiaux pour différentes communautés de la vallée de l'Outaouais qui réunirent, tous ensembles, environ 1,500 participants.

La plus significative de ces réussites fut celle de l'Institut d'Arnprior. 250 adolescents participèrent activement, trois dimanches de suite, à des séminaires sur la santé mentale afin de discuter des problèmes sur la vie familiale et sur leur propre préparation à leur futur rôle de parents.

Les activités futures du Centre concerneront les domaines de la recherche, de l'enseignement et des services à offrir à qui le désirerait. On espère en particulier, compléter la recherche déjà commencée sur tout ce qui se réalise actuellement en Amérique du Nord dans le domaine de la psychiatrie pastorale, pour en évaluer l'efficacité relative au niveau des programmes de formation et des techniques préventives particulièrement.

L'enseignement inclura la continuation des conférences cliniques pour le clergé d'Ottawa et l'exécution du nouveau programme de cours sur les techniques de l'entrevue et de l'orientation pastorale. On prévoit également l'organisation de cours d'été. Parmi les services prévus par le Centre, on développera surtout ceux de la consultation offerte aux institutions de formation du clergé. Des conférences pour les supérieurs de ces institutions sont en préparation. Enfin, l'on considère la création d'un service clinique spécial en faveur des pasteurs et travailleurs religieux dans la région est d'Ottawa.

Un timbre sur Henri Bourassa

Trois timbres commémoratifs, en l'honneur de personnalités marquantes de l'histoire du Canada, seront ajoutés au programme d'émissions de 1968 des Postes canadiennes.

Le premier de ces timbres, dont l'émission aura lieu le 7 août, célèbre le 150e anniversaire de la naissance de George Brown, un des Pères de la Confédération. Il sera suivi, le 4 septembre, d'un timbre en l'honneur d'Henri Bourassa, un des premiers nationalistes canadiens, né il y a cent ans. Le troisième timbre rappelle le cinquantenaire du décès de John McCrae, à la fois soldat, physicien et poète, dont le poème "In Flanders Fields" est l'un des mieux connus de ceux que nous devons à la plume d'un Canadien. Coïncidence remarquable, le timbre McCrea sera émis le 6 novembre, soit à la même date que celui du cinquantenaire de l'Armistice de 1918 déjà annoncé.

Les timbres qui marquent la naissance de Brown et celle de Bourassa, tous deux journalistes, ont en commun le fait qu'ils honorent le riche héritage linguistique du Canada. George Brown a été non seulement un des Pères de la Confédération, mais aussi le fondateur du journal de langue anglaise, le **Toronto Globe**. Henri Bourassa est le fondateur du quotidien de langue française, **Le Devoir**.

Les arrêts et départs répétés font augmenter la consommation d'essence, surtout par temps froid. En hiver, la consommation d'essence se stabilise au niveau optimal après environ vingt minutes de marche.

La formation professionnelle aux Pays-Bas

L'enseignement professionnel relatif au système d'apprentissage des Pays-Bas y est réglé par la Loi et occupe la même place que les autres formes d'enseignement. Ce qui veut dire que, financièrement, l'Etat aide cette catégorie d'enseignement tout autant que les autres. L'Etat (dans le cas présent, le ministre de l'Enseignement) accorde des subventions à des organismes privés de l'industrie où sont représentés les syndicats patronaux et ouvriers. Ces organismes (auxquels on a donné plus tard le nom d'organismes de formation) paient avec ces subventions tout leur appareil administratif, les salaires, les frais de déplacement et de séjour des conseillers techniques, l'organisation des examens, etc. Bien que l'Etat pose certaines conditions en ce qui concerne l'affectation de ces subventions, le ministre de l'Enseignement laisse aux organismes de formation la liberté de déterminer eux-mêmes leurs méthodes . . . L'organisme est libre d'adapter, sous le contrôle de l'inspection ministérielle, sa politique aux exigences que pose l'industrie à ses ouvriers spécialisés. Cela est aisément réalisable étant donné que l'organisme oriente sa politique vers toutes les branches de l'industrie et qu'il ne forme par conséquent pas d'élève incapable de travailler ailleurs que dans une seule entreprise.

Durée de la formation

L'organe de formation fixe, pour chaque matiere qui peut être enseignée dans une branche d'industrie donnée, les exigences professionnelles correspondantes, et cela en accord avec les spécialistes de la branche considérée. Le maitre de l'entreprise peut former son apprenti selon ces exigences. Comme il a déjà été dit, il peut librement choisir la voie par laquelle il conduit son élève au but. Le maitre est aidé et conseillé par l'organe de formation qui lui fournit notamment les exemples de pièces à faire exécuter par l'apprenti. Il reçoit également régulièrement la visite personnelle du conseiller technique.

L'élève est obligé de tenir un carnet journalier. Le conseiller peut, grâce à ce carnet, voir ce qu'a fait l'apprenti depuis sa dernière visite et les progrès qu'il a accomplis.

La durée de la formation dépend du métier à apprendre. En général, on peut dire que la formation dure au moins deux ans pour l'apprenti qui a suivi un cours préliminaire dans une école technique, et au moins trois ans pour celui qui n'a pas reçu cette préparation.

Il faut bien remarquer que ce n'est pas l'organe de formation mais l'entreprise qui forme. Le moniteur de l'entreprise forme et le conseiller de l'organe de formation contrôle la façon dont il le fait.

Le conseiller est généralement un technicien ayant une formation technique secondaire et qui a travaillé pendant quelques années dans l'industrie. Très souvent, il est autorisé à enseigner dans une école technique et possède un certificat d'aptitude pédagogique. Il sert d'intermédiaire, d'une part, entre l'organe de formation et l'entreprise individuelle et, d'autre part, entre les différentes entreprises, et cela par l'intermédiaire de ses collègues. Il a pour tâche de stimuler, d'organiser, de conseiller et de contrôler.

Formation pratique et théorique

La formation dans l'entreprise est par essence, une formation pratique qui a pour but de donner à l'apprenti l'habileté nécessaire. Toutefois, la connaissance pratique sans connaissance théorique n'a aucune valeur. L'ouvrier spécialisé moderne est censé savoir non seulement comment il doit effectuer le travail, mais aussi pourquoi il doit le faire ainsi. Le contrat d'apprentissage oblige l'élève à suivre un enseignement théorique complémentaire.

L'élève suit cet enseignement dans une école soit le soir, soit pendant une journée entière au cours de la semaine. La préférence va à l'enseignement dispensé pendant une journée par semaine. Les écoles dont il s'agit donnent une théorique technique correspondant au métier choisi.

L'apprenti doit, à la fin de sa formation, passer un examen. Cet examen est avant tout pratique, l'apprenti est chargé d'exécuter une pièce. C'est une commission d'examen composée de spécialistes de l'industrie et de l'enseignement nommés par le ministre de l'Enseignement sur proposition de l'organe de formation, qui détermine la pièce à établir par l'élève. Cette commission donne son appréciation sur la pièce et conseille à l'organe de formation d'accorder ou de refuser le diplôme. Dans bien des cas l'apprenti doit également passer un examen pour la partie théorique.

Conditions de travail

L'apprenti a, avec son patron, non seulement un contrat d'apprentissage, mais aussi un contrat de travail. Les conditions du contrat de travail et du contrat d'apprentissage ne doivent en aucun cas être incompatibles. L'existence côte à côte de ces deux contrats présente pour l'apprenti l'avantage de recevoir un salaire, ce qui encourage bien des jeunes à suivre une telle formation. Il devient impossible d'exploiter un jeune ouvrier, la formation étant régulièrement soumise à un contrôle.

Frais de la formation

L'Etat subventionne l'organe de formation professionnelle. Il est évident que ces subventions ne couvrent pas toujours tous les frais de l'organe de formation. Le ministre de l'Enseignement peut supprimer ou réduire certains postes du budget. Les frais qui ne sont pas couverts par les subventions incombent à l'industrie elle-même.

Toutes les entreprises néerlandaises qui forment des apprentis reçoivent de l'organe de formation une petite somme en dédommagement des frais de formation. L'organe de formation peut à son tour faire figurer ce dédommagement sur son budget et le présenter à l'Etat comme un poste à subventionner. Ce dédommagement représente une partie de la totalité des frais de formation. Dans bien des cas l'entreprise rembourse à l'organe de formation tout ou partie de ce dédommagement pour lui permettre de couvrir ses frais supplémentaires. Pour l'entreprise, un tel remboursement représente peu de choses; pour l'organe de formation, par contre, le montant total de ces remboursements constitue une source de revenus non négligeable.

Il est très difficile de déterminer combien coûte à l'entreprise la formation d'apprentis. Il faut, en effet, bien comprendre qu'avec le système néerlandais l'apprenti est déjà normalement salarié et fournit, dans la mesure où sa formation le permet, un travail productif. Ce que l'apprenti coûte à l'entreprise, l'entreprise le récupère par le travail de l'apprenti. Il est cependant évident que, durant la formation, les frais sont bien supérieurs aux avantages directs. Les avantages que, par la suite, l'entreprise va tirer de son ouvrier qualifié bien formé sont bien supérieurs aux frais qu'aura entrainés pour elle la formation de ce dernier.

Système très souple

Le système néerlandais peut, même en conservant les lignes directrices générales, être considéré comme un système très souple. Il est possible, en ne suivant pas de façon absolument rigide, les programmes établis chronologiquement, d'adapter la formation au caractère de l'entreprise individuelle. Prenons comme exemple l'industrie. L'élève apprenti peut être installé soit dans un atelier spécial soit dans un coin retiré de l'atelier de production, mais il arrive aussi dans certaines entreprises qu'il soit formé dans les services mêmes de la production. On ne donne pas forcément la préférence à l'atelier spécial. En effet, la formation n'a pas uniquement pour but de donner à l'apprenti l'habileté de l'ouvrier qualifié; elle a également pour but de préparer l'élève à la formation d'ouvrier qualifié. Ces résultats de la formation sont d'autant plus satisfaisants qu'on se rapproche de l'ambiance normale du travail. La formation dans l'entreprise fonctionne de cette manière comme un chainon souple entre l'école et le travail dans l'entreprise. Il est donc clair que toutes les entreprises, aussi petites soient-elles, sont capables de former des ouvriers qualifiés.

La formation selon le système d'apprentissage peut se faire dans toutes sortes d'entreprises. Aux Pays-Bas, cette méthode est appliquée dans une trentaine de branches différentes. La formation d'un apprenti boucher a un caractère différent de celle de l'apprenti soudeur sur un chantier de constructions navales. De même, on n'imposera pas à un ouvrier qualifié travaillant dans l'industrie chimique les mêmes exigences qu'à une apprentie couturière travaillant dans une usine de confection. Il n'en reste pas moins que la formation se fait toujours suivant le même principe, principe selon lequel le jeune ouvrier ou la jeune ouvrière est formé tout en travaillant et en étant salarié. Le caractère instructif du travail se trouve garanti par le système d'information et de contrôle régulier auquel est soumise l'entreprise. Ce genre de formation peut donc se faire dans n'importe quelle entreprise à condition cependant que l'employeur-patron qui à le moyen de former en ait également la volonté.

L'enseignement technique

L'enseignement technique aux Pays-Bas repose presque entièrement sur l'initiative privée. Cela s'explique du fait qu'il a été créé à l'appui de considérations d'intérêt socio-économique. L'Etat ne s'est d'ailleurs occupé de cette forme d'enseignement — dont la première école a été fondée au cours de la seconde moitié du XIXe siècle — qu'après la Première Guerre mondiale. En raison, cependant, des intérêts sociaux et économiques qui constituent la base de cet enseignement, l'Etat s'est contenté de favoriser cet enseignement en lui fournissant uniquement des subventions. Ce n'est qu'exceptionnellement que l'Etat exploite une école technique, et lorsqu'il le fait, ce ne sont pas les autorités centrales mais les autorités communales qui s'en charge. Il arrive parfois qu'en l'absence d'initiative privée coordonnée, l'intérêt de la commune exige qu'elle prenne elle-même l'initiative.

La Constitution néerlandaise stipule que l'enseignement est libre, serait-ce avec certaines garanties à déterminer par l'Etat. L'Etat a le droit d'exiger ces garanties vu qu'ils subventionne l'enseignement privé. Les normes que l'Etat peut fixer pour l'enseignement public — puisqu'il exploite lui-même cette catégorie d'enseignement — sont en fait les mêmes que celles qu'il fixe pour l'enseignement privé en raison des subventions qu'il lui accorde. L'enseignement privé et l'enseignement public ont une valeur absolument identique.

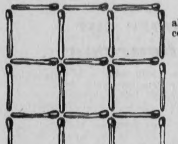
Structure juridique diversifiée

La structure juridique de l'enseignement privé est par contre tout à fait différente. Les établissements d'enseignement privé sont toujours constitués par une association ou une fondation et sont administrés par la direction de cette association ou fondation. Cette direction est l'autorité compétente responsable qui est libre — dans le cadre des normes scolaires générales qu'elle est tenue de respecter en vertu des conditions auxquelles elle reçoit des subventions de l'Etat — d'organiser l'enseignement comme bon lui semble. L'enseignement néerlandais peut de cette manière faire preuve d'une certaine diversité, diversité qui découle tout particulièrement de la diversité des conceptions philosophiques et religieuses typiquement néerlandaises. Il existe des écoles neutres, des écoles catholiques et des écoles protestantes. Toutes ces écoles ont donc un caractère particulier mais le diplôme de fin d'études est le même pour toutes et a la même valeur.

La formation professionnelle des adultes

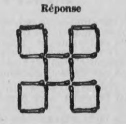
Les Pays-Bas connaissent, outre la formation professionnelle des jeunes, une formation professionnelle des adultes. Les lois relatives à l'enseignement et les établissements scolaires dont il vient d'être parlé au sujet de l'enseignement professionnel, s'inspirent des formes d'enseignement prévues pour les jeunes. En tant que tels, ils entrent dans le cadre du ministère de l'Enseignement. Ressortissent cependant au ministère du Travail néerlandais des cours de formation professionnelle pour adultes. Ces cours remontent à l'entre-deux-guerres, époque à laquelle la crise économique avait entrainé du chômage. Ces cours, après la Seconde Guerre mondiale, ont été réorganisés pour permettre la rééducation professionnelle de personnes libérées de leurs travaux forcés en Allemagne ou de militaires démobilisés. Les cours qui existent encore à l'heure actuelle et qui sont dispensés dans les ateliers dits d'Etat visent avant tout à donner dans un délai aussi court que possible une connaissance professionnelle d'un certain niveau à des ouvriers adultes qui, pour une raison ou pour une autre, ne connaissent pas de métier ou doivent apprendre un nouveau métier leur permettant de remplir une fonction dans une usine ou un atelier. Les cours ne prétendent pas former des ouvriers pleinement qualifiés. Ils permettent toutefois, en appliquant des méthodes d'instruction spéciales, d'obtenir, en relativement peu de temps, de bons résultats. L'adulte qui suit les cours acquiert, de toute façon, une base qui lui permet de devenir très rapidement ouvrier qualifié.

(Nouvelles de Hollande 7-12-67)



Pouvez-vous enlever quatre allumettes de façon à avoir encore cinq des neuf carrés?

Réponse



VOTRE HOROSCOPE

POUR LA SEMAINE

BELIER du 21 mars au 20 avril

L'être aimé attend beaucoup de vous; ne le décevez pas.

TAUREAU du 21 avril au 20 mai

On vous suggérera quelques bonnes idées pour venir à bout d'un problème délicat. Ne faites pas la sourde oreille.

GEMEAUX du 21 mai au 21 juin

Tachez de mieux comprendre les sujets qui vous seront demandés. Vous recevez des nouvelles intéressantes. Bonne ambiance familiale.

CANCER du 22 juin au 22 juillet

Climat sentimental excellent. Méfiez-vous des amourettes. Un collègue jaloux veut vous causer du tort.

LION du 23 juillet au 23 août

Contrôlez vos actes dans le domaine sentimental. Vous êtes trop exigeant. Bonne semaine sur le plan financier.

VIERGE du 24 août au 22 sept.

Vous vous brouillez avec un de vos amis. Essayez d'arranger les choses. On s'occupe trop de vos affaires; remettez les indiscrets à leur place.

BALANCE du 23 sept. au 23 oct.

Un coup de théâtre dans votre vie privée. Conservez votre calme. Un projet d'affaire se réalise. Ne négligez pas votre vie sociale.

SCORPION du 24 oct. au 22 nov.

Freinez votre impatience. Votre vie privée s'améliore. La famille vous considère beaucoup. Bonne semaine sur le plan amoureux.

SAGITTAIRE du 23 nov. au 21 déc.

Vos opérations commerciales vont beaucoup s'améliorer cette semaine. L'amour vous tend la main; ne le refusez pas.

CAPRICORNE du 22 déc. au 20 janv.

Ayez de l'audace en affaire; il a été prouvé que l'audace vous réussissait. Il vous faudra plus d'efforts pour obtenir ce que vous désirez sur le plan amoureux.

VERSEAU du 21 janv. au 19 fév.

Vos efforts seront récompensés grâce à votre compréhension envers vos proches et vos compagnons de travail.

POISSONS du 20 fév. au 20 mars

Mauvaise semaine sur le plan social. Consacrez plus de temps à votre ami de coeur. Semaine favorable pour les nouveaux projets.

LE SAVIEZ-VOUS ?

94

Le Bernard-l'ermite (pagure) n'est pas assez protégé contre les dangers des grands fonds. Même en vieillissant sa peau ne durcit pas. Aussi, dès qu'il est capable de se déplacer, se met-il à la recherche d'un coquillage vide où il se loge et qui lui sert à la fois de maison et de carapace. Il n'en sort que pour se chercher un logis plus grand, au fur et à mesure qu'il grandit.

Le meilleur remède contre la colère, c'est l'ajournement. Sénèque

C'est à Pittsburgh qu'on fabrique les plus grandes cravates du monde qui peuvent au besoin servir de serviettes, commodes quand on mange des spaghettis p.e. ornées des dessins les plus bizarres, elles semblent faites pour égayer les réunions les plus ennuyeuses!

Tine Kline, acrobate aux dents, aux mâchoires, aux muscles et... aux nerfs solides, voulait se laisser glisser de cette façon au-dessus de 9 pâtés de maisons new yorkais, de l'Empire State au Chrysler Building. La police lui refusant son autorisation, elle fit tendre la nuit un fil entre deux autres gratte-ciels et fit quand même la "promenade" projetée!

A North-Hampton (Ang.), on construisit dans le tronc d'un acajou d'Afrique vieux de 200 ans le plus grand modèle au monde du plus grand château flottant existant, le Queen-Elizabeth. Ce modèle de 1225 kg. demanda 6800 heures de travail manuel.

QUEEN ELIZAB

Une mission commerciale en Amérique Latine

OTTAWA — Une mission commerciale organisée par le ministère du Commerce a quitté le Canada le 2 février en vue d'étudier les possibilités d'accroitre les ventes de graines fourragères et céréalières du Canada en Amérique Latine.

Parmi les six membres de la mission, on compte des représentants de commerçants et de cultivateurs de semences du Canada, tels que MM. W. Kroft, de McCabe Grain Ltd. de Winnipeg, et R. E. McKenzie, du Syndicat du blé de la Saskatchewan, ainsi que des représentants du ministère du Commerce et du ministère de l'Agriculture du gouvernement fédéral. Le groupe se rend en Argentine, au Brésil, en Uruguay et au Chili afin de rencontrer des fonctionnaires supérieurs du gouvernement et des membres de l'industrie semences.

En plus de trouver des débouchés possibles pour les semences canadiennes, ils étudieront les exigences et les préférences accordées à des variétés particulières de semences. Ils détermineront aussi l'étendue de la concurrence de la part des autres pays fournisseurs. Les méthodes d'achat et de manutention feront également l'objet d'un examen au cours de voyage destiné à intéresser davantage les importateurs latino-américains à l'achat de variétés canadiennes de semences.

Dès son retour, la mission préparera un rapport de ses constatations, qui sera distribué à l'industrie dans toutes les parties du Canada.

Cours pour les techniciens en sciences humaines

QUEBEC — A la suite d'une étude menée par le ministère de la Famille et du Bien-être social, une entente est intervenue entre quelques écoles privées et quelques CEGEP en vue de diffuser deux nouveaux programmes d'étude en assistance sociale et en rééducation institutionnelle.

De tels cours existent déjà dans des grandes villes comme Montréal, Québec, Sherbrooke et Trois-Rivières; on songe à en instituer dans certains centres éloignés tels que Gaspé.

Depuis longtemps, au Québec, on se plaignait d'une rareté de la main-d'oeuvre qualifiée pour travailler dans les services sociaux ou les institutions de réhabilitation de tout genre. Cette lacune sera donc corrigée.

Les futurs techniciens devront suivre trois années de cours après avoir complété leur "12e année"; leurs études les occuperont à plein temps.

Par la suite, ils pourront exercer leur activité dans des champs tels que le Bien-être social, la Santé, le Travail, la justice, l'Education, et faire carrière dans des services publics ou para-publics. Déjà, la Commission de la fonction publique a établi des échelles de salaires à leur intention.

Les futurs techniciens auront surtout à travailler avec des inadaptés de toute sorte, personnes souffrant de déficiences physiques ou mentales, délinquants, etc.

A cause de la mobilité de la main-d'oeuvre, on a prévu des cours de recyclage; il en existe déjà dans six régions du Québec; et quelque 500 personnes en profitent.

Il semble que c'est le ministère de la Famille et du Bien-être social qui est appelé à bénéficier davantage de la venue, sur le marché du travail, des techniciens en sciences humaines; en effet, il en faudra pour s'occuper des milliers d'assistés sociaux, d'enfants et de vieillards qui dépendent des institutions et des services du ministère.

Mini-robe pour "La Mariée Chou"

MONTREAL — Pour le printemps '68, "La Mariée Chou" portera la mini-robe, une petite coiffe, parfois un manchon, et des guêtres.

Ce genre était illustré dans un défilé de mode présenté à Montréal par des spécialistes des robes de mariées.

Pour certaines créations, les guêtres sont remplacées par des bas piqués de fleurs, s'arrêtant à mi-jambe.

Un jeune mannequin portait une cape recouvrant une robe à encolure montante, et jupe à large ceinture. Le modèle Joséphine suggérait une robe de style Empire, en soie italienne.

Volants, ruchés, guipure, rubans de satin et autres falbalas apportaient une note plus féminine aux styles ultra-modernes de ces robes pour le grand jour.

Entre autres fantaisies, la collection offrait une robe courte ou longue, avec pantalon volonté en dentelle.

Le blanc était à l'honneur pour la mariée "petite fille", rose du printemps dans sa mini-robe rebrodée d'appliques de roses.

L'allure sportive était même suggérée avec la robe-culotte en dentelle Chantilly, et un casque retenu par une mentonnière, et laissant échapper à l'arrière un flot de tulle.

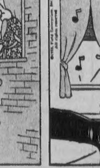
Déchirez la feuille de papier simple à ¼ de pouce du timbre et

Conservez les timbres usagés et aidez aux missions

Bureau des timbres pour missions,
postez à: (Mlle) R. A. KORNE, a/s Canadian Register, Chambre 504 - 272, rue Main, Winnipeg 1, Man.

BOZO par Foxo Reardon









RIVETS par George Sixta











Tout ce qu'il faut savoir sur l'épilepsie

2e partie

Quelle est la cause de l'épilepsie

Les crises d'épilepsie sont causées par une irritation au cerveau. D'autre part, cette irritation peut dépendre de facteurs différents dont quelques-uns restent encore obscurs, et qui comprennent: infection, tumeurs, lésions au cerveau au cours de l'accouchement ou après, troubles glandulaires en une partie quelconque de l'organisme, etc.

L'épilepsie est qualifiée le plus souvent "d'idiopathique" — terme médical indiquant les maladies dont on ignore la cause. Des troubles émotifs peuvent être l'étincelle qui déclenche la crise et ils ont leur importance dans l'épilepsie qui se manifeste tard dans la vie, mais en soi, ils ne sont pas la véritable cause.

Quelques malades sentent venir la crise et peuvent se prémunir, cessant immédiatement toute activité, mais cet avertissement ne se fait pas toujours sentir.

L'hérédité n'a plus l'importance qu'on lui accordait autrefois dans l'épilepsie. Un épileptique sur cinquante approximativement aura un enfant épileptique contre un sur deux cents chez les parents non épileptiques:

Traitement médical

Seul, le médecin peut diagnostiquer et traiter l'épilepsie. Les radiographies et les électra-encéphalographe le renseigneront davantage sur la nature et les causes possibles des crises. L'électra-encéphalographe est un appareil qui mesure les impulsions cérébrales au moyen d'une méthode simple et sans couleur. Des disques métalliques plats sont appliqués sur différentes parties de la tête et les impulsions électriques s'enregistrent en lignes ondulées sur un rouleau de papier. L'étude de ces ondulations aide le médecin à établir son diagnostic et le guide dans le traitement à prescrire. Certains cas d'épilepsie exigent une intervention chirurgicale, mais la plupart du temps, le traitement s'effectue par des médicaments.

Consultez un médecin

Les résultats du traitement récent de l'épilepsie par des médicaments anticonvulsifs sont impresionnants. Ces médicaments administrés sous sévère surveillance médicale ont réussi à maitriser complètement les attaques de plus de cinquante pour cent des cas et à améliorer l'état d'un autre trente pour cent au point que les malades peuvent mener une vie normale et productive.

Ce traitement ne guérit pas le mal, mais il agit comme un frein (telle l'insuline dans le traitement du diabète). Le médicament est pris sous forme de tablettes ou de capsules et, pour être efficace, doit être ingéré régulièrement. Ces médicaments ne créent pas l'habitude, mais chaque malade a besoin d'une dose qui lui est particulière — d'où l'importance de se faire soigner par un médecin compétent.

Essayer de se guérir soi-même de l'épilepsie avec des remèdes brevetés et non seulement moins efficace mais plus dispendieux et même dangereux.

Traitement social

Une fois que son traitement médical a été déterminé, l'épileptique se trouve encore en face de problèmes qu'il faut attaquer d'une façon pratique, compréhensive et sympathique.

Pour les ignorants, les épileptiques sont des anormaux que l'on doit mépriser ou traiter comme des intouchables ou des dégénérés. Il est souvent difficile pour l'épileptique de trouver de l'emploi ou de participer aux jeux, aux sports ou à toute activité de ses concitoyens. Cette façon de la traiter peut le déprimer et le troubler au point que la tension émotive aggravera encore ses crises. Il est vraiment à souhaiter qu'une meilleure éducation du public sur la véritable nature de l'épilepsie, ainsi que la disparition des préjugés et des malentendus améliorent les conditions de vie de l'épileptique. Il y a malheureusement beaucoup trop de gens qui considèrent l'épilepsie comme un signe d'infériorité ou une indication de tare familiale, ce qui est faux et ne correspond pas aux faits.

Les épileptiques peuvent non seulement remplir des emplois responsables, mais l'activité physique et mentale contribue à diminuer les crises. Un pourcentage minime, de cinq à dix pour cent seulement des épileptiques sont assez gravement malades pour demeurer durant de longues périodes dans les institutions. Evidemment, il est prudent d'éviter certaines occupations comme la conduite de véhicules, le travail sur des échafaudages ou celles qui présentent le danger de machinerie mobile.

Il est prouvé que les épileptiques dont la maladie est contrôlée ne manquent pas plus souvent à l'ouvrage que les autres; qu'ils n'ont pas plus d'accidents et qu'ils s'entendent bien avec leurs camarades. Il est dommage que bien des patrons, ignorants de ces faits, hésitent encore à employer des épileptiques.

L'épileptique doit être considéré et traité comme un être normal souffrant d'un désavantage — des attaques — qui, si on le soigne bien, disparaitront ou s'atténueront. Dans la plupart des cas, les épileptiques peuvent en toute sûreté, se marier, élever une famille et vivre une vie productive et utile.

L'épilepsie chez les enfants

Plus que dans n'importe quel groupe, l'épilepsie se manifeste chez les enfants, d'habitude, durant les deux premières années de la vie; 75 pour cent de tous les cas d'épilepsie apparaissent avant l'âge de vingt ans, l'adolescence étant l'autre période de la vie à haute incidence d'épilepsie.

Il est extrêmement important que les enfants épileptiques mènent une vie aussi normale que possible et que les parents n'exagèrent pas leur protection et ne les traitent pas comme des semi-invalides. En fait, des jours bien remplis d'une agréable activité plutôt qu'une existence d'isolement et de surveillance, réduiront la fréquence et l'intensité des crises et contribueront de plus à faire de l'enfant un adulte bien équilibré.

Il n'y a pas de raison pour qu'un enfant épileptique surveillé par son médecin ne fréquente pas une école régulière. Il doit partager les jeux des camarades de son âge. Il ne sera pas plus maltraité à l'école que les autres élèves et ceux-ci ne seront nullement troublés si une attaque se produit, quand on leur aura déclaré que l'épilepsie est une maladie, mais non une maladie contagieuse. Evidemment l'instituteur ou l'institutrice devront être avertis afin de savoir à quoi s'attendre.

Seuls les cas très graves exigent des cours à la maison ou dans des écoles spéciales, s'il en existe dans les environs.

Suivant les avis de leur médecin, les parents prendront des décisions pratiques et basées sur le bon sens concernant ce que l'enfant doit et ne doit pas faire aussi bien à la maison qu'à l'école.

(L'enfance exceptionnelle)



Tricots de Celara, choix de la femme raffinée — Ce fourreau étroit en tricot double Celara à relief, création de Matinée Dress, peut être porté avec ceinture basse ou sans ceinture. Le noeud ascot modifie l'allure de la robe.



Pour réaliser des économies d'ordre vestimentaire, il faut savoir se constituer une garde-robe selon le plan rationnel. Choisissez des vêtements qui s'harmonisent et que vous pourrez facilement interchanger. Tenez-vous-en à quelques couleurs et aux modèles classiques. Evitez les excentricités de la mode. Rendez-vous aux soldes dès le premier jour pour profiter d'un choix plus grand. Mais méfiez-vous des liquidations de commerçants qui se retirent perpétuellement des affaires.

✦ ❊ ✦

A VENDRE

Cette annonce a été publiée récemment dans un journal: Gramophone utilisé seulement le dimanche par une vieille dame pour écouter des hymnes religieux.

✦ ❊ ✦

Un mélange de tabac à chiquer, récolté en Inde et jugé très savoureux par les adeptes, cause plus de cancers de la bouche que tout autre tabac. Un organisme des Nations unies s'occupant de la santé mondiale a révélé ceci après avoir poursuivi une enquête de 4 ans en Inde.

✦ ❊ ✦

Pour empêcher que le blanc d'un oeuf à la coque ne noircisse, il ne faut pas laisser l'oeuf dans l'eau bouillante plus de 5 minutes et le plonger aussitôt dans l'eau froide.

✦ ❊ ✦

Pour faire disparaitre une tache de parfum sur votre table de toilette, appliquez du cold-cream sur la tache lorsqu'elle est encore fraiche et frottez ensuite avec un tissu facial.

✦ ❊ ✦

Un avare priait avec confiance:

— Seigneur! Que sont pour vous 100,000 ans?

— Une minute.

— Seigneur! Que sont pour vous $100,000?

— Un dollar.

— Alors, Seigneur, donnez-moi un dollar!

— Oui, mais... attends une minute.

✦ ❊ ✦

En frottant bien avec de l'huile camphrée, vous pouvez enlever les taches blanches que font les plats chauds sur la table vernie de la salle à manger.

✦ ❊ ✦

Des quilles sont indifférentes à se tenir debout ou à tomber. Elles ressemblent aux enfants sans idée et sans caractère.

✦ ❊ ✦

Placer un morceau de papier d'aluminium au-dessous des assiettes à tartes pendant la cuisson. Le jus qui pourrait s'échapper tombera sur le papier d'aluminium et vous n'aurez pas à nettoyer le four.

✦ ❊ ✦

— J'ai beau suivre un régime, je n'arrive pas à maigrir.

— Quel est ton régime?

— Une heure de diète tous les jours après les repas.

Pour éviter la fatigue

Plusieurs femmes se sentent constamment fatiguées, sans cause physique ou psychologique. Il est possible de surmonter cette fatigue en changeant quelques habitudes quotidiennes.

En premier lieu, si le petit déjeuner consiste en une tasse de café avalée en vitesse entre l'évier et la cuisinière, ou assise sur le bord d'une chaise, nous vous suggérons de changer d'habitude, car celle-ci entraine une diminution d'énergie vers la fin de l'avant-midi et engendre la fatigue. Asseyez-vous et dégustez votre petit déjeuner en toute tranquillité, soit avant les autres membres de la famille ou après leur départ pour le bureau et l'école.

Vous avez besoin de protéines, de vitamines et de fer pour vous donner cette force si nécessaire pour la journée. Vous répondrez à ces besoins en prenant un jus de fruit, un oeuf et une tranche de pain blanc enrichi.

Vient ensuite le moment de l'entretien de la maison. Tentez de nettoyer une seule pièce à la fois afin d'éviter un va-et-vient inutile. Faites une pause au milieu de l'avant-midi et détendez-vous vraiment pendant un quart d'heure ou une demi-heure.

Repas en famille

Le déjeuner sera plus agréable si vous vous mettez à table en compagnie de vos enfants et partagez avec eux un bol de soupe chaude et riche, un sandwich à la viande ou au fromage ou, si vous le préférez, une salade accompagnée de petits pains. Ici encore, vous obtenez une bonne part de protéines et de vitamine B, de fer et de calcium.

Une sieste au milieu de l'après-midi vous reposera mais n'est pas absolument nécessaire pour toutes les femmes. Faites une promenade, rendez-vous chez une amie ou faites des emplettes, ceci vous reposera tout autant.

Le diner en famille, le soir, doit être une période de détente. Minimisez vos préparatifs en utilisant le compartiment à congélation de votre réfrigérateur. Lorsque vous cuisinez, préparez la double recette et congélez-en une partie. Vous serez ainsi libérée de la préparation d'un repas de temps à autre. Pendant que vous réchauffez ce repas préparé à l'avance, vous pouvez vous consacrer à quelques minutes d'entretien avec votre mari ou avec vos enfants.

Enfin, prévoyez au moins une soirée à l'extérieur du foyer avec votre mari, chaque semaine. L'ennui est un des principaux facteurs psychologiques de la fatigue. Ces sorties vous détendent et vous font apprécier d'autant plus les heures que vous devez passer seule au foyer.

Courrier de Louise

Q. — Mon père est un commis voyageur et souvent nous ne le voyons qu'une fin de semaine par mois. Mes frères et moi sommes enchantés quand il arrive, mais notre mère ne cesse de lui faire des scènes, se plaignant qu'elle est toujours seule et que c'est elle qui a toute la corvée d'élever les enfants, etc. Il me semble qu'elle ne devrait pas agir ainsi, car Papa arrive souvent très fatigué après de longs voyages sur des routes d'hiver. Notre père gagne très bien notre vie et est très généreux. Il nous aime et cherche à s'intéresser à nous autant que possible. J'ai quinze ans et j'ai de la peine. Que pourrais-je faire pour changer cette situation? Merci. — **Adolescente**

R. — Comme vous êtes sérieuse, ma jeune amie. Je vous plains, je plains votre père et votre mère aussi. Sans doute qu'elle doit porter toute la responsabilité du foyer lorsque votre père est absent, mais elle devait savoir quel genre de travail il faisait quand elle l'a épousé. Lui, le pauvre homme, qui, autrefois, avait sans doute hâte de regagner son foyer après une longue absence, doit être anxieux dès qu'il l'approche maintenant. Sa seule joie est de revoir ses enfants. Que faire?... Vous êtes un peu trop jeune pour parler vous-même à votre mère, mais n'avez-vous pas une personne en qui vous avez confiance, à qui vous pourriez demander de le faire: une grand-mère (sa mère à elle) ou une de ses soeurs? Sinon, parlez à votre curé. Demandez-lui de vous aider à rendre le bonheur à votre foyer, car il a dû y exister. Votre mère est peut-être très fatiguée. Une visite chez son médecin serait salutaire, si quelqu'un voulait bien lui suggérer une telle démarche. Bonne chance, et avec vos frères redoublez de gentillesse et d'affection pour votre père et votre mère. L'ambiance sera plus tranquille et, si vous êtes aimables entre vous, votre exemple sera profitable à vos aimés.

☆ ☆ ☆

Q. — Ma jeune fille, comme la plupart de ces contemporaines, porte des "mini-jupes". Sans trouver cette mode élégante, je la trouve passable pour les 18 ans ou moins, mais quand je rencontre des mères de famille accoutrées de la sorte, et souvent aux jambes genre "pattes de piano", mon étonnement dépasse toutes les bornes. Ne se voient-elles pas? Croient-elles se rendre plus attrayantes à leurs maris, ou sont-elles tellement esclaves d'une mode qui, du reste, n'est pas pour elles qu'elles déraisonnent? Votre opinion, s'il vous plait. — **Horrifiée**

R. — La fête de Robert Burns eut lieu dernièrement, et en lisant votre lettre, je me suis souvenue de quelques lignes qu'il a écrit il y a bien longtemps. Je les cite librement: "Oh que n'ayions-nous donc le don de nous voir tels que les autres nous voient". Robbie Burns, l'idole des Ecossais, avait peut-être des défauts, il a écrit de très belles choses, d'autres moins belles, mais ces mots sont pleins de vérité et de bon sens, n'est-ce pas? Je crois que toute femme, qu'elle ne soit qu'en herbe, en pleine jeunesse, d'âge mûr ou âgée devrait faire tout en son possible pour bien paraitre physiquement. Elle doit chercher aussi à être de son âge. Elle doit être propre, de mine soignée, bien vêtue selon une mode raisonnable et surtout, c'est dans son attitude qu'elle doit briller et attirer l'attention. Elle doit faire en sorte qu'on la trouve charmante à tout âge et digne. J'ai pitié des personnes qui cherchent à se rajeunir d'au moins vingt ans, alors qu'elles seraient ravissantes en étant gracieusement de leur âge.

☆ ☆ ☆

Q. — Vous avez, il me semble, voyagé un peu. Pouvez-vous me dire pourquoi les touristes, où qu'ils aillent, apportent toujours trop de bagages? Je suis femme de chambre dans un grand hôtel et ce que je vois est tout simplement incroyable. Votre opinion. — **Qui ramasse!**

R. — Je dois dire: "Et moi de même". Je diminue toujours la quantité de ce que j'apporte et... je reviens toujours avec des vêtements que je n'ai pas portés. Il faut croire que le monde est ainsi fait ou plutôt les gens le sont.

LOUISE

Pour celles qui ont un faible pour le "fudge"

Si vous avez un faible pour le fudge maison — si velouté! si fin! — vous ne tarderez pas à essayer notre recette de Fudge Pistaches-et-noix de coco.

Cette friandise a de quoi enchanter et étonner l'amateur le plus exigeant, grâce aux économistes ménagères de la compagnie Carnation.

Le lait évaporé, on le sait, a une multitude d'autres usages en cuisine. Par exemple, il donne un velouté incomparable aux potages et aux sauces et rend les pains de viande plus moelleux. Il se fouette comme de la crème qu'il remplace avantageusement dans les salades moulées et les desserts mousseline. Etes-vous du nombre de celles qui profitent largement de tous ces avantages?

Fudge Pistaches-et-noix de coco

(environ 2 livres)

- ⅔ tasse (petite boîte) de lait évaporé non dilué
- 1⅔ tasse de sucre
- 2 c. à soupe de beurre
- ½ c. à thé de sel
- 2 tasses (4 onces) de petites guimauves
- 1½ tasse (1½ paquet de 6 onces) de bonbons de chocolat semi-sucré
- 1 c. à thé de vanille
- ½ tasse de pistaches
- ½ tasse de noix de coco râpée fin.

Mettre le lait évaporé, le sucre, le beurre et le sel dans une casserole. Porter à ébullition et laisser bouillir 5 minutes sans cesser de remuer (commencer de minuter dès l'apparition des premières bulles sur le bord).

Retirer du feu et ajouter les guimauves, les bonbons de chocolat, la vanille et les pistaches. Remuer jusqu'à ce que la guimauve soit fondue et bien incorporée. Verser dans un moule carré de 8 ou 9 pouces beurré. Parsemer de noix de coco, laisser tiédir et couper en morceaux.

Une vieille maxime arabe dit: "Si tu as beaucoup, donne de ton bien; si tu as peu, donne de ton coeur". — Si les impôts augmentent, je donnerai les deux.

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

TOI OU MOI?

par Valdrine

Reproduit avec l'autorisation de la Société des Gens de Lettres

NUMERO 8

Pendant que le notaire regagnait l'étude, à l'appel d'un paysan insoucieux de l'heure, Mme Poncin raconta succinctement l'histoire du pays à sa compagne.

Au Moyen-Age, Chambourières perchait à six cents mètres d'altitude, sous la cime de la montagne — dernier contrefort de la chaine du Vercors. Les paysans entouraient alors, de leurs masures en pisé, le château seigneurial qui les protégeait à l'occasion et les opprimait souvent sous de multiples redevances. Les terres cultivées descendaient de Chambourières jusqu'à l'Isère, la dénivellation entre l'habitat et le lieu de travail donnant à ces cultivateurs des jarrets d'acier. Puis les hommes s'étant lassés de leur vie difficile, le village avait lentement glissé vers la plaine, chaque nouvelle maison s'édifiant au bas du village à la suite des autres. Le château lui-même avait renoncé à son isolement sur les hauteurs. Brûlée durant la Révolution, la demeure avait été reconstruite deux cents mètres plus bas par les nouveaux propriétaires — des Vellac! — toujours au-dessus du bourg qu'il dominait encore, mais n'opprimait plus, le percepteur ayant pris la relève avec ses feuilles d'impôts. Conséquence de cet exode vers la plaine: la ville comportait une seule rue très longue, accusant une dénivellation d'une centaine de mètres. Les Chambouriauds gardaient encore dans les mollets un peu de l'agilité de leurs ancêtres, car il fallait descendre chez le boucher, grimper jusqu'à la boulangerie, dévaler toute la pente pour trouver l'épicerie, la remonter en totalité pour acheter du fil à la mercière. L'église était en haut, la mairie en bas. Cette double enfilade de maisons, vue de la plaine, apparaissait comme un ruban étroit, étiré sur le flanc de la montagne, veine sombre faisant tache sur l'herbe des prés voisins. Le progrès avait fait son apparition avec une route sinueuse tracée par les Ponts et Chaussées et épousant les contours du terrain, ce qui permettait aux automobilistes qui n'abordaient la rue déclive qu'avec angoisse, d'accéder à Chambourières sans exiger un trop gros effort de leur moteur. Cette route, montant jusqu'au château et qui traversait plusieurs fois de part en part la rue unique, requérait pourtant l'attention des conducteurs, car elle longeait un vallon profond, boisé, où chantait une source. Comme toute Chambouriaude qui se respecte, cette eau vive ne rêvait que de la plaine et y descendait en sautant d'un rocher à l'autre, avec des effets de cascade, petit ruisseau jouant au grand torrent. Chambourières n'était pas une ville comme les autres. Les cités voisines prétendaient, avec des sourires entendus et préjoratifs, que les Chambouriauds étaient des "embarquous, des ventivogues". Traduit en bon français, cela veut dire que les habitants avaient un esprit aventureux et chimérique, contradiction flagrante avec leur méfiance instinctive et leur réserve souriante qui confinait au mutisme à l'égard des étrangers. On expliquait ce dualisme de leur comportement par le fait que, plusieurs siècles auparavant, des immigrants venus du sud de l'Europe s'y étaient fixés, y avaient fait souche, mêlant ainsi à la prudence dauphinoise leur imagination débordante. Chambourières avait deux gloires locales: la mairie et le centenaire, Paul Loriot. L'Hôtel-de-ville était l'oeuvre d'un artisan local qui avait voulu honorer les institutions par un logis digne d'elles. L'édifice présentait une analogie marquée (curieuse ressemblance pour une maison à vocation républicaine) avec une demeure seigneuriale. L'artiste avait traduit là son admiration pour les châteaux de la Loire, engouement dont le rez-de-chaussée et le premier étage témoignaient par leurs fenêtres à meneaux et l'escalier à la rampe en pierre sculptée. Les deniers publics n'ayant pu suivre son enthousiasme, la caisse communale se trouva vide alors que les quatre murs attendaient un toit. Pour sauver les salles de réunions des intempéries, on dut provisoirement couler une dalle en béton. Comme, en France, il n'y a que le provisoire qui dure, Chambourières, pour ne pas manquer à cette règle, en resta là, la mairie continuant d'offrir aux regards son aspect curieux de monument étêté, à qui manquait le couronnement d'un toit en ardoises. Ce n'était pas remarque à faire à un Chambouriaud, les gens du cru appréciant l'originalité de la maison communale, qui avait à leurs yeux l'inestimable mérite de ne ressembler à aucune autre.

La deuxième gloire du pays, Paul Loriot, le maréchal-ferrant, atteignait l'âge respectable de cent trois ans. Le fait d'avoir monté et descendu des milliers de fois l'unique rue devait l'avoir conservé, car le vieil homme se portait bien, oublié des infirmités. Son anniversaire était une fête pour le pays: un cortège solennel partant de la mairie, fanfare en tête et maire en queue, montait chez lui, tout en haut du village, à deux pays de l'église. L'ascension échelonnant les musiciens le long de la pente, les clairons prenaient parfois trop d'avance et la grosse caisse s'essoufflait à les suivre; de ce fait, l'aubade avait, de temps à autre, d'étranges résonances d'une musicalité..., d'avant-garde! Les mauvaises langues, celles qui se souvenaient encore des confidences des vieux Chambouriauds, insinuaient que Loriot avait été jadis un fort mauvais sujet, mais Chambourières était trop fière de posséder un centenaire pour s'arrêter à de telles futilités et, oubliant le passé, veillait sur le vieillard chenu avec un soin jaloux.

* * *

Mme Poncin, reprise par le souci du repas, abandonna alors la terrasse. Les derniers préparatifs du repas exigeaient sa présence à la cuisine. Marie-Hélène demeura seule. Trop émue encore pour se réjouir de son histoire, elle en apercevait les inconvénients: l'hostilité de sa famille paternelle qui lui mènerait peut-être la vie dure, l'isolement qui deviendrait son lot. Si le testament avait pu l'obliger à habiter une ville pourvue de distractions! Mais ici, en plein bled!... Trois cent soixante-cinq jours de solitude à Chambourières!... De plus, un vague malaise, un remords confus venait gâter sa joie, comme si elle avait dérobé une fortune à ses cousins malchanceux. Pourtant, on ne pouvait rien lui reprocher, surtout pas une captation d'héritage. Quel mauvais début dans sa nouvelle carrière, que de n'avoir pas rivé son clou à la venimeuse cousine! Si on la supposait déjà faible et sans défense, cela ne faciliterait-il pas le jeu des adversaires? Au fait, seraient-ils des adversaires, ces Vellac? Est-ce que cette famille — sa famille — n'accepterait pas le fait accompli sans lui faire payer sa déconvenue?

Arrêtant sa méditation, Marie-Hélène se leva du banc, où la fraicheur se faisait sentir en ce début d'automne, et pivotant sur elle-même tourna le dos au bourg pour regarder dans la direction opposée. Dressée en plein ciel, une barre rocheuse, parfois légèrement écrêtée, bouchait l'horizon au sud. Sur son flanc, la face latérale du château s'arrêtait avec audace à l'extrême bord d'un éperon rocheux, abrupt, coupant la pente. Façade très ornementée, garnie de six fenêtres, closes pour l'instant, à chaque étage. A un angle, une haute tour circulaire, percée de meurtrières, se hissait au-dessus du toit, postée en vigie au surplomb du village. La façade principale de l'habitation se laissait entrevoir, masse imposante aux lignes fuyantes que dorait le soleil. Belle demeure, vue de l'extérieur. Habitation grandiose, mais austère dans sa solitude orgueilleuse. Lui appartenait-il réellement, à elle, d'animer cette maison endormie?...

* * *

Marie-Hélène apprécia la détente d'un excellent déjeuner qui faisait honneur aux talents culinaires de l'hôtesse. Pendant le repas, la conversation toucha de multiples sujets, mais sans effleurer la question à l'ordre du jour. Maintenant restaurée et désireuse d'obtenir de nouvelles précisions, l'héritière revint la première à ses préoccupations. Avant de lui donner des détails complémentaires, l'officier ministériel, par discrétion, lui proposa de regagner l'étude; Marie-Hélène s'y refusa, car elle éprouvait beaucoup de sympathie pour Mme Poncin, et celle-ci, mise au courant de la situation, pourrait lui donner d'utiles conseils.

— Maître, commença Marie-Hélène, mon grand-oncle était au courant de l'état de santé déficient de mon beau-père;

(à suivre)

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, $1.00. — Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Minimum, $0.50. — Pas de changement de texte. Ajouter 25c si l'annonce doit être placée dans un cadre.

Vol. 55—No 45

A LOUER — St-Boniface. Immeuble 2,160 pieds carrés: bureaux et entrepôt. Libre: 1er février. Gicleurs automatiques, porte de service donnant sur ruelle. Terrain de stationnement. Pas de bail. Quelles offres? **Signaler: 233-7272 ou 233-7904.** 41-947-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 3 pièces, avec poêle et réfrigérateur. Entrée privée. Pour couple tranquille. **Signaler: CE 3-4009 après 6 h.** 44-982-46C.

A LOUER — St-Boniface, rue Ritchot. 2 pièces meublées. Libre: 1er mars. Jeune dame seulement. **Signaler: 233-3264 après 4 h.** 44-977-45C.

A LOUER — Boul. Provencher. Chambre meublée, avec facilités de cuisine. Réfrigérateur. Près arrêt d'autobus. Pour étudiants ou un ou deux hommes qui travaillent seulement. Libre: 1er mars. **Signaler après 6 h.: 233-5268.** 43-970-45C.

A LOUER — Près autobus, 2 chambres meublées, poêle et réfrigérateur. Conviendrait à un couple ou à un ou deux hommes qui travaillent. Libre immédiatement. **S'adresser à 441, Meurons, St-Boniface.** 45-986-T.F.

A LOUER — 174, rue Bertrand. Logis meublé: 2 pièces. **S'adresser à 198, rue Goulet, St-Boniface.** 45-987-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Chambre meublée pour jeunes filles. Facilités de cuisine. Entrée privée. Près d'autobus. Libre. **Signaler: 233-4546.** 45-990-47C.

PENSION ET SOINS SPECIAUX pour dame âgée ou invalide. Dans foyer catholique et de langue française dans un des beaux quartiers de St-Boniface. Faites vos réservations maintenant. **Pour plus de renseignements, signaler: 453-8776.** 33-411-T.F.

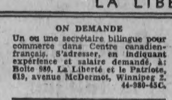
Pas de cheveux gris . . .
Si vous faites usage du merveilleux produit JAMAIS GRIS
Ecrivez pour dépliants gratuits.
C. C. Jamieson
Boîte postale 22, Transcona, Man.
Téléphone: 222-4492

PIANOS et ORGUES A VENDRE
Agent exclusif pour pianos Heintzman et Sherlock-Manning et orgues Hammond. Voyez notre représentant français, M. Jean Carignan.
J. J. H. McLean Co. Ltd.
Angle Graham et Edmonton, Winnipeg - Tél.: 942-4231
Affilié à la Procure Générale

St. Boniface 'ESSO'
Provencher et Taché
Téléphone: 233-4654
Norbert Tétrault, prop.
Mise au point des moteurs
Assortiment complet de produits Atlas
Ouvert tous les jours de la semaine de 7 h. a.m. à 11 h. p.m.

Paul Paquin
Assurances générales
989 AUTUMNWOOD
ST-BONIFACE
Boîte 63, St-Boniface, Man.
Téléphone: ALpine 3-9805


PHARMACIE
PHARMACY
243, rue Marion, Norwood
A l'angle de la rue Traverse à mi-chemin entre les rues Taché et Des Meurons
Téléphone: CHapel 7-3533
Nous livrons à domicile



Pour vos Petites Annonces
Signalez: 775-8443
entre 9 h. du matin et midi, ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi
Heure finale: mardi midi

PENSION ET SOINS pour couple âgé ou personnes retirées, de langue anglaise ou française, dans foyer catholique. (Devront partagés grande chambre moderne). **Signaler: 222-8634.** 44-981-T.F.

LOYER REDUIT pour entretien de la cour et triplex. Logis: 3 pièces séparées. Libre: 1er avril ou mai. Il est temps de faire arrangements maintenant. Adultes conciliants, propres, sobres, plus intellectuels que la moyenne si possible. **Boîte 953, La Liberté, 619, avenue McDermot, Winnipeg.** 42-953-T.F.

A VENDRE — Rue De la Morénie. Maison louée à $215 par mois. $2,000 comptant. **S'adresser à: 522, rue St-Jean-Baptiste, St-Boniface.** 45-984-T.F.

A VENDRE — Chants et disques français. Méthodes pour instruments. Musique classique, populaire. Instruments rythmiques pour écoles. Flûtes douces. Autoharpes. Pianos portatifs. **MUSIC CENTRE, 45, rue William, OTTAWA.** Professeurs et musiciens, commandez par correspondance. 45-991-47C.

A VENDRE — St-Boniface, rue De la Morénie. Maison: 3 chambres à coucher. **Signaler: 247-9910.** 45-988-48P.

A VENDRE — St-Norbert. Maison: 1,100 pieds carrés, 3 chambres à coucher, près église et école. Beau lot clôturé. Prix très raisonnable. Hypothèque à 6¼%. Pas d'agent. **Signaler: 269-3285.** 44-979-T.F.

A VENDRE
St-Boniface, Man.
Belle occasion pour personne intéressée à l'achat d'un magasin d'épiceries, viandes et confiseries. Logis de 5 pièces. Chiffre d'affaires annuel de $124,000 pourrait être augmenté. Prix pour immeuble, autre bâtiment et camion de livraison — réduit à $50,000. Marchandises non incluses. **Pour plus d'information, écrire à Boite 968, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2.** 43-968-46C.

A VENDRE
St-Boniface, 372, rue Desautels. Maison: 10 pièces dont 3 composent logis privé. $2,000 comptant. Balance: termes. **Appeler: le jour WHitehall 2-0038; le soir CHapel 7-2457.** 14-658-T.F.

FERME A VENDRE
St-Pierre, 1½ mille du village. 180 acres de terre, 160 en culture. 45 bêtes à cornes enregistrées dont 25 vaches laitières. Contrat de lait. Réservoir à lait. Nettoyeur automatique. Bonne maison. Autres bâtiments en excellent état (étable neuve). Prix raisonnable. Autobus scolaire. Raison de vente: santé. **Signaler: 433-7759 — St-Pierre.** 43-964-46C.

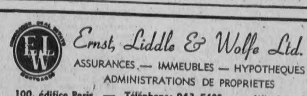
CORSETIERE CANADIENNE
...Gaines et supports chirurgicaux...
"Spencer Spirella
Pour plus de renseignements s'adresser à:
Mme Alice Gousseau
La Salle, Manitoba
Téléphone: Sanford 322-2
45-989-49P.

GUERTIN Frères
MARCHANDS DE PEINTURE
— Gros et détail —
Accessoires pour peintres
270, ave Assiniboine, Winnipeg
Téléphone: 947-0491

McKEAG HARRIS Realty Co.
Acehtons — vendons — ou nous vendrons votre maison.
Service rapide et efficace.
Communiquez avec notre représentant français
Georges Guertin
Téléphones:
774-2505 — le soir 774-6461

Entreprise Générale d'Electricité
Fontaine & Compagnie
165, avenue Provencher, St-Boniface
Téléphone: 233-7425

Pour achat ou vente d'immeubles
Consultez une compagnie qui a plus de 60 ans d'expérience
Philippe Prince, représentant français
C. E. SIMONITE LTD.
Téléphones: le jour, 942-8261 — le soir, 233-3134




GEORGES BOISJOLI, représentant de
CO-OP Insurance Services
CO-OP
1700, avenue Portage Tél.: 888-7911
991, Ducharme Tél.: 269-2240
Assurances: auto — feu — vie

Ernst, Liddle & Wolfe Ltd.
ASSURANCES — IMMEUBLES — HYPOTHEQUES
ADMINISTRATIONS DE PROPRIETES
100, édifice Paris — Téléphone: 943-5408 — Winnipeg 2

JOS. PIERSON
Votre vendeur personnel de
• Chevrolet • Corvair • Chevelle
• Oldsmobile • Chevrolet II
• Camions Chevrolet



Bureau: SP 2-2431 — Résidence: 533-4018
CARTER MOTORS LTD.
Automobiles usagées "garanties" de première condition

ON DEMANDE
Un ou une secrétaire bilingue pour commerce dans Centre canadien-français. S'adresser, en indiquant expérience et salaire demandé, à: **Boite 980, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2.** 44-980-45C.

Aubaines de Ross Realty

Parc Windsor — $1,500 comptant. Bungalow: 5 pièces, 3 chambres à coucher, avec très grande cuisine. Excellente disposition du plancher. Bungalow construit sur commande dans localité exceptionnelle près église et école. **R. Kneeshaw: 253-1595.**

Parc Windsor — 4 chambres à coucher et salle de récréation, plus terrain de jeux, à l'arrière. Complètement clôturé et paysagé. Cuisine: 16' x 11' (ce qui est grand). Cette résidence est en excellent état et à deux rues de tous services. **R. Kneeshaw: 253-1595.**

Parc Windsor — 5 chambres à coucher. Très peu de celles-ci dans les environs — 5 chambres à coucher, 2 salles de bain, salon, salle à manger et couloirs recouverts complètement de tapis. Salle de récréation. $22,500. Termes ou échange. **Johnny Dare: 256-2960.**

South Dale — 4 chambres à coucher et garage double. 2 ans. Au sud de Kmart. Façade complète en pierre "tyndall" avec allée de côté. Armoires en érable canadien. Cuisine de 17 pieds, 2 salles de bain. Salle de récréation et 5e chambre au soubassement. $25,500. Termes ou échange. **Bill Bailey: 256-4990.**

South Dale — Maison: 2 étages, construite sur commande par "Hanch". Premier étage comprend: salon, salle à manger, cuisine et salle de bain, avec foyer ouvert. 5 chambres à coucher, 2 salles de bain et salle de séjour au 2e. Garage attenant et foyer rugueux au soubassement. Tapis mur à mur partout. Beaucoup d'autres caractéristiques. **Pour information: R. Kneeshaw: 253-1595.**

St-Vital — Près chemin Ste-Marie. Belle maison de famille: 3 chambres à coucher (pourraient être 4), avec garage, clôture, etc. — Propreté irréprochable partout. Très belle cuisine que vous devriez voir. $1,500 comptant. **R. Kneeshaw: 253-1595.**

Parc Windsor — Bungalow construit sur commande, avec cuisine "island" et beaucoup d'armoires. Tapis mur à mur au salon. 3 chambres à coucher bien disposées, soubassement complet, etc. $15,900. Près école Lacerte. Hypothèque portée complètement par propriétaire. **R. Kneeshaw: 253-1595.**

St-Vital — Près chemin Ste-Marie. 1½ étage, 6 pièces, 3 chambres à coucher, avec 4e chambre à coucher au soubassement, plus garage et lot clôturé. 2 salles de bain, magnifique cuisine. Environ $2,000 comptant. **R. Kneeshaw: 253-1595.**

Parc Windsor — "Le plus grand lot au Parc Windsor". Tout près du boul. Drake. Bungalow: 6 pièces, 3 chambres à coucher, avec garage. Plus de 1,140 pieds carrés, et en parfait état. Salon de 27 pieds. Plancher de bois dur. $16,900. Termes-échanges.

Nous acceptons échanges

ROSS REALTY LIMITED
247-4828
43-973-45C.

A VENDRE
Ou à louer St-Malo
Propriétaire transféré. Maison toute moderne: 4 chambres à coucher. Grand lot. Garage. Possession immédiate.

St-Boniface
Près hôpital. Immeuble - appartements: 4 logis. Revenu mensuel net: $330. Grand lot. Prix: $27,000. $10,000 comptant, balance facile.

Pour cause de santé
Ferme: 240 acres à 15 milles au sud-est de Winnipeg. Contrat de lait: 8,000 livres. 20 vaches laitières, puits artésien. Toutes machines aratoires. Prendrait maison à St-Boniface ou Winnipeg comme comptant.

Appelez
J.-R. POIRIER REALTY
Suite 11, 561, avenue Worsaw, Winnipeg 9
Téléphone: GR 5-1876
42-961-T.F.

PAUL'S REALTY LIMITED
120, boulevard Provencher
Angle Taché et Provencher
St-Boniface
A VENDRE

ST-BONIFACE
Rue Gaboury. Duplex ultra moderne. Chaque logis: 3 chambres à coucher et chambre supplémentaire au soubassement. Garage double. Prix très attrayant.

ST-BONIFACE
Duplex. Logis au 1er: 5 pièces, 3 chambres à coucher; logis au 2e: 3 pièces, 1 chambre à coucher. Garage double. Grand lot boisé: 66' de largeur. Prix très attrayant.

PRECIEUX-SANG
Tout près nouvelle église. Maison très attrayante: 1½ étage. Très bon état. Grande cuisine, planchers "Corlon". Salon: tapis mur à mur très bonne qualité; salle à manger, 3 chambres à coucher. Nouvelle fournaise au gaz. Soubassement complet. Garage. Grand lot avec beaucoup d'arbustes. Prix très attrayant.

RUE RITCHOT
Près de toutes commodités. Maison: 1½ étage. Salon, salle à manger, cuisine, 3 chambres à coucher. Soubassement complet. Très propre. Belles armoires de cuisine, comptoirs en céramique. Prix réduit à $12,800.

ST-BONIFACE
Maison pour grande famille: 8 pièces, 5 chambres à coucher. Belle salle de récréation. Garage. Prix très modique.

Bureau: 247-9267
Paul GAGNON: 256-6538
ou
John A. RIVARD: 247-4927
38-926-45C.



C'est pour moi un grand plaisir de vous inviter à l'hôtel le plus confortable de Winnipeg
St-Regis Hotel
285, rue Smith Winnipeg
No régional 204 — 942-0171




M. Lucien Fredette, ingénieur-chef de la Ray-O-Vac (E.S.B. Canada) Ltée de Winnipeg, vient d'être envoyé pour deux semaines à Téhéran, Iran, où il fournira une assistance technique à la succursale Ray-O-Vac de ce pays. M. Fredette est diplômé en génie électrique de l'Université de Toronto. Il est également président du choeur "Les Intrépides".

ARMAND AYOTTE REALTY ET ASSURANCE GENERALE LTEE
191, boulevard Dollard
St-Boniface
A VENDRE

St-Boniface — Langevin. Maison moderne, de rapport: 4 logis privés. 5 pièces, 3 chambres à coucher; 4 pièces, 2 chambres à coucher; 2 de 3 pièces, une chambre à coucher. Grand terrain, garage, stationnement. Revenu mensuel: $353. Prix très modique.

St-Boniface — Deniset. Bungalow: 4 pièces, 2 chambres à coucher. Sous-sol complet, garage. Taxe: seulement $200. Planchers: bois dur. Prix réduit à $10,800, à termes faciles.

St-Boniface Centre — Immeuble: 5 logis privés. Un de 5 pièces; 3 de 3 pièces et une garçonnière. Environ 15 ans. 3 garages. Stationnement. $12,000 comptant. Balance à termes.

Norwood — Lyndale. Jolie maison: 6 pièces, 3 ou 3 chambres à coucher. Salle à manger, salle de séjour, 2 plomberies. Lot: 50' x 135'. Garage. $5,000 comptant. Balance à termes faciles.

Norwood — Horace. Maison de rapport: 3 logis privés. Taxe: seulement $195. Revenu mensuel: $241. Chauffage: gaz. $3,500 comptant. Balance portée par propriétaire.

Norwood — Chemin Ste-Marie. Bungalow: 4 pièces. Salle de récréation. Chambre supplémentaire au sous-sol. Devrait être vendu en février. Taxe: $191. $2,500 comptant. Balance: termes faciles.

APPELER
A. Ayotte: CE 3-5845
43-974-45C.

ALEXANDER AGENCIES LTD.
556, chemin Pembina
Winnipeg 9
A VENDRE

Archibald — 10 minutes de l'école. Maison de famille en excellent état. Soubassement complet. Chauffage: gaz. Carré cimenté pour voiture. Seulement $10,500.

Avons besoin de maisons à St-Boniface centre, Parc Windsor, Norwood et St-Vital.

Appeler PIERRE PINEAU
284-5390 ou 269-1591
39-927-45C.

Marché des bestiaux

Rapport pour la semaine terminée le 15 février 1968 fourni par le bureau du Ministère fédéral de l'Agriculture, Service des Marchés, Union Stock Yards, St-Boniface.

Les arrivages: 5,150 bovins, 1,175 beaux, 3,700 porcs, 185 moutons et agneaux. (La semaine précédente: 4,200 bovins, 1,550 veaux, 3,400 porcs, 125 moutons et agneaux.

Bouvillons	
Choix	$25.50—$26.50
Bons	$25.00—$25.50
Moyens	$23.00—$25.00
Communs	$15.00—$22.50
Génisses	
Choix	$23.50—$24.00
Bonnes	$23.00—$23.50
Moyennes	$21.00—$22.50
Communes	$15.00—$20.00
Vaches	
Bonnes	$16.00—$18.50
Moyennes	$17.00—$18.00
Sujets destinés à la charcuterie et à la mise en conserve	$12.00—$17.00
Taureaux	
Bons	$21.00—$22.00
Communs et gras	$15.00—$20.50
Veaux	
Bons et choix	$38.00—$42.00
Moyens	$32.00—$37.00
Communs	$20.00—$31.00

Porcs
Les porcs de catégorie A de $25.85—$27.25 ($27.25 à la clôture); les truies de $16.85—$17.30.

Agneaux
Les agneaux de bonne qualité ont atteint un prix maximum de $23.50.

Décès

Au Manitoba

ST-EUSTACHE —
M. Antonio Tanguay

Le jeudi 8 février est décédé subitement en sa demeure M. Antonio Tanguay, âgé de 71 ans.

Les funérailles eurent lieu en l'église de St-Eustache le lundi 11 février. M. l'abbé Paquette, curé, chanta la messe de Requiem. Mgr Gervais, P.D., et M. l'abbé Labonté étaient présents au choeur. La chorale de St-Eustache, dirigée par Soeur St-Gabriel, fit les frais du chant et Mme Georges Bergeron était à l'orgue. Six petits-fils du défunt étaient porteurs.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, Clémence, un fils, Aurèle, de St-Eustache; cinq filles, Mme David Froese (Béatrice), d'Elm Creek, Mme Thomas Nott (Cécile), de Poplar Point, Mme Paul Godin (Laura), de Winnipeg, Mme Laurent Girard (Berthe), de St-Eustache, et Mme Joseph Dufresne (Viola), de Headingley; 23 petits-enfants et un arrière-petit-fils; quatre frères et quatre soeurs; plusieurs neveux et nièces.

Etaient présents aux funérailles: M. et Mme Louis Tanguay, de Montréal; M. et Mme Adolphe Renard, de Victoria, C.-B.; M. et Mme Guillaume Cruwels, M. Victor Cruwels, Mme Claude Belmore et son fils, Melvin, Mme Pierre Cruwels et son fils, Edgar, tous de Cantal, Sask.; Mme Francis Sylvestre, MM. et Mmes Eugène Monin et Félix Sylvestre et Mme Gilbert Mahin, tous de Bellegarde, Sask.; Mme Rose Vail, M. et Mme Jos. Helfrick et Mme Elmer Ferguson, de Sedley, Sask.; M. et Mme Laurent Tanguay et leur fils, Armand, MM. et Mmes Mel Torgunrud et Ken Balch, de Portage-la-Prairie, et plusieurs parents et amis des environs.

* * *

LORETTE —
Mme E. Manaigre

A l'hôpital général St-Boniface, le mardi 13 février, est décédée, à l'âge de 61 ans, Mme Ernest Manaigre (née Colombe Bélisle), de Lorette.

Mme Manaigre naquit à St-François-Xavier, mais vint s'établir à Lorette avec ses parents dès son bas âge. Elle se se maria dans l'église de Lorette en janvier 1923 et M. et Mme Manaigre s'établirent sur une ferme. La santé de M. Manaigre laissant à désirer, ils durent se retirer de leurs affaires il y a deux ans.

La défunte laisse dans le deuil, outre son époux, sept fils, Roland et Lucien, de Lorette, Maurice, Patrice et Claude, de St-Boniface, René, d'Ile-des-Chênes, et Louis, de St-Norbert; quatre filles, Mme M. Aubin (Yvette), de St-Adolphe, Mme J. Gobeil (Annette), de Ste-Anne-des-Chênes, Mme C. Dumaine (Lucienne), de Montréal, et Mme J. Bielik (Jeannine), de St-Vital; deux frères, Henri, de Vancouver, et Eugène, de Montréal; deux soeurs, Mme Rose Lemire, de Ste-Anne-des-Chênes, et Mme A. Lamoureux, de Detroit, Michigan, ainsi que 26 petits-enfants.

La messe de Requiem fut célébrée le jeudi 15 février, à 8 h. 15 p.m., par M. l'abbé H. Perron. L'enterrement se fit le vendredi à 10 h. a.m. Les porteurs furent six neveux de la défunte, MM. Denis Manaigre, Laurent Trudeau, Gérard Cournoyer, Roch Dugas, Marcel et Albert Lamoureux. Le salon mortuaire Green Acres était en charge des arrangements.

* * *

En Saskatchewan

GRAVELBOURG —
M. Joseph Ross

Le vendredi 9 février est décédé chez sa fille, à Regina, M. Joseph Ross, après une longue maladie. Il était âgé de 84 ans.

M. Ross est né à St-Anaclet, comté de Rimouski, Qué., le 19 mars 1883. Il vint s'établir dans la région de Gravelbourg en 1906. En juillet 1909 il épousait Mlle Julia Morissette (premier mariage à Gravelbourg). Il fut un des premiers pionniers à s'établir à Gravelbourg.

Le défunt laisse dans le deuil une fille, Mme Marie-Elva Bertram, de Regina; sept fils, Joseph, de Richmond Hill, Ont., Jean, Ernest et Emerald, de Gravelbourg, Antoine, de Vancouver, Joffre et Alphonse, de Calgary; 22 petits-enfants et 4 arrière-petits-enfants; deux frères, Pierre, de Gravelbourg, et Louis, de Calgary; quatre soeurs, Mme Marie Dillabough, de Regina, Mme Emélia Vermette, de Saskatoon, Mme Emile Marasse, de Laflèche, et Mme Willie Desjardins, de Nelson, C.-B. Son épouse, trois fils et deux filles le précédèrent dans la tombe.

Les funérailles eurent lieu le lundi 12 février, à 4 h. p.m. M. l'abbé Fernand Ducharme, avec MM. les abbés Lucien Roy et Georges Laprise et le R. P. Raymond Beauregard, O.M.I., concélébra la messe de Requiem. La chorale du collège Mathieu fit les frais du chant. Les porteurs étaient MM. Roger Arams, Marcel Nobert, Thomas Cyr, Raymond Boutin, Lester Smith et Roland Deschênes.

Sincères condoléances à la famille éprouvée.

COURS DES OEUFS

transmis à Winnipeg par le ministère fédéral de l'Agriculture

Prix moyen en carton d'une douzaine vendue par les grossistes aux détaillants.

A—gros	38.1c
A—moyens	34.2c
A—petits	27.4c

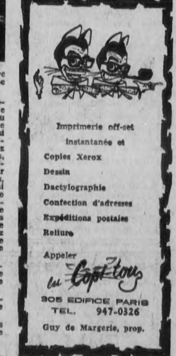
Naissance

STE-AGATHE —
Le 1er février: Ronald-Joseph, fils de M. et Mme Henri Fontaine, baptisé le 17 février. Parrain et marraine, M. et Mme Hervé Lécuyer, de St-Vital, oncle et tante de l'enfant.

Le saviez-vous?

Selon certaines évaluations, un seul couple de rats placé dans des conditions idéales pourrait produire 350 millions de descendants en trois ans! D'après Sélection du Reader's Digest de février, on a usé de tous les poisons connus pour exterminer le rat mais, même quand le taux de destruction atteint 95% dans une région donnée, la population ratière semble se reconstituer en moins d'un an. Une seule portée compte de cinq à dix rats, mais on en a vu de 17.

Prière à Marie, Reine des Coeurs



La reproduction de cette prière a été payée en reconnaissance de faveurs obtenues.

O Marie, Reine des Coeurs, avocate des causes désespérées, Mère si pure, si complaisante, Mère du divin Amour et pleine de lumière divine, je mets entre vos mains si tendres les faveurs que nous attendons de vous aujourd'hui. Regardez nos misères, nos coeurs, nos larmes, nos peines intérieures, nos souffrances. Vous pouvez nous exaucer par les mérites de votre divin Fils, Jésus-Christ. Nous promettons, si nous sommes exaucés de répandre votre gloire et de vous faire connaître sous le titre de "Marie Reine des Coeurs" et Reine de l'univers entier. Exaucez-nous près de votre autel où tous les jours vous donnez tant de preuves de votre puissance et amour pour la guérison de l'âme et du corps.

Nous espérons contre toute espérance: demandez à Jésus notre guérison, notre pardon et notre persévérance finale.

O Marie, Reine des Coeurs, guérissez-nous. Nous avons confiance en vous. (3 fois.)

Réciter cette prière neuf jours consécutifs, se confesser et faire la sainte communion.

45-985-45C.

A l'usine General Motors d'Oshawa, on fait non seulement le montage des voitures et des camions, mais on fabrique des batteries, radiateurs, silencieux, tuyaux d'échappement, câblages électriques, capots, ailes et autres pièces.

NOTICE TO CREDITORS

IN THE MATTER of the Estate of FERNAND BRUNEAU, late of the Post Office of St. Claude, in the Province of Manitoba, Retired Farmer, Deceased.

ALL CLAIMS against the above estate duly verified by Statutory Declaration must be filed with the undersigned at Carman, Manitoba, on or before the 30th day of March, A.D. 1968.

DATED at the Town of Carman, in the Province of Manitoba, this 17th day of February, A.D. 1968.

Robert S. McKenzie,
Solicitor for the Executor.

NOTICE TO CREDITORS

IN THE MATTER of the Estate of AGNES BEAUDETTE, late of the Village of St. Jean Baptiste, in the Province of Manitoba, wife of Joseph Beaudette, of the same place, Retired Farmer, Deceased.

ALL claims against the above estate, duly verified by Statutory Declaration must be filed with the undersigned at their office at the Town of Morris, in Manitoba, on or before the 19th day of March, A.D. 1968.

DATED at the Town of Morris, in the Province of Manitoba, this 19th day of February, A.D. 1968.

SLATER & BRAUN,
Morris, Manitoba.
Solicitors for the Administrator.

NOTICE TO CREDITORS

IN THE MATTER of the Estate of MATHIEU ERNEST DUPREY, of the Post Office of Morris, in the Province of Manitoba, Farmer, Deceased.

ALL claims against the above estate, duly verified by Statutory Declaration must be filed with the undersigned at their office at the Town of Morris, in Manitoba, on or before the 19th day of March, A.D. 1968.

DATED at the Town of Morris, in the Province of Manitoba, this 19th day of February, A.D. 1968.

SLATER & BRAUN,
Morris, Manitoba.
Solicitors for the Executors.

NOTICE TO CREDITORS

IN THE MATTER of the Estate of JOSEPH MATHURIN PHILIPPOT, late of the Post Office of St. Claude, in the Province of Manitoba, Retired Farmer, Deceased.

ALL CLAIMS against the above estate duly verified by Statutory Declaration must be filed with the undersigned at Carman, Manitoba, on or before the 23rd day of March, A.D. 1968.

DATED at th Town of Carman, in the Province of Manitoba, this 9th day of February, A.D. 1968.

Robert S. McKenzie
Solicitor for the Executor

L'Assurance-Vie Desjardins

AVIS est par les présentes donné que **l'assemblée générale annuelle** des membres de **l'Assurance-Vie Desjardins** sera tenue le mercredi 13 mars 1968, à 14 h. 00, au Château Frontenac, à Québec, pour recevoir et considérer le rapport des administrateurs ainsi que les rapports des auditeurs, pour l'élection des administrateurs et la nomination des auditeurs ainsi que pour toutes autres fins.

Daté à Lévis, le 14 février 1968.

Michel St-Cyr, secrétaire.

Imprimerie off-set instantanée et
Copies Xerox
Dessin
Dactylographie
Confection d'adresses
Expéditions postales
Reliure
Appeler
Le Copi-tout
305 EDIFICE PARIS
TEL. 947-0326
Guy de Margerie, prop.

COURS DU GRAIN FOURNI PAR
JAMES RICHARDSON & SONS LIMITED
1019, Edifice Grain Exchange, Winnipeg Tél.: WHitehall 2-3451
Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
AVOINE —					
C.W. No 2	95.2	95.2	95.2	95.2	95.2
C.W. No 3	92.2	92.2	92.2	92.2	92.2
Fourrage No 1	91.4	91.4	91.4	91.4	91.4
Fourrage No 2	88.4	88.4	88.4	88.4	88.4
Fourrage No 3	85.4	85.4	85.4	85.4	85.4
ORGE —					
C.W. No 2 6 range	134	134	134	134	134
C.W. No 3 6 range	132	132	132	132	132
Fourrage No 1	123.4	123.4	123.4	123.4	123.4
Fourrage No 2	121.4	121.4	121.4	121.4	121.4
Fourrage No 3	118.4	118.4	118.4	118.4	118.4
SEIGLE —					
C.W. No 2	131⅝	132.2	133⅞	136⅛	138
C.W. No 3	126⅝	127.2	128⅛	131⅛	133
C.W. 2 rej.	127⅝	128.2	129⅞	132⅛	134
C.W. No 4	113.2	114⅛	115⅝	117⅝	117.4
Ergot	104.2	105⅛	106⅝	108⅛	108.4
Sur voie net	131⅛	132	133.4	135.2	135⅝

OPTIONS — WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
COLZA —					
Mars	233⅝	233.4	233⅝	233.4	233.4
Mai	234⅝	234.2	234⅛	234.2	233.6
Juillet	233⅝	233⅝	234	233⅞	233.4
Novembre			236	235.2	236
AVOINE —					
Mai	95	95	95	95	95
Juillet	94.4	94.4	94.4	94.4	94.4
Octobre	94	94	94	94	94
ORGE —					
Mai	126⅞	126⅞	127	127	127
Juillet	127⅝	127.4	127⅝	127.6	127⅝
Octobre	127⅝	127.4	127.4	127⅝	127⅝
LIN —					
Mai	354.6	355	354.6	357.6	357⅛
Juillet	355.2	356⅛	356	359	357⅞
Octobre	338⅞	340⅛	340⅛	341.4	340.4
SEIGLE —					
Mai	135.2	136⅛	137⅝	139⅝	139.4
Juillet	133	133⅝	133⅞	135	134⅛
Octobre	135	135	135	135⅝	135.2

Semaine du 12 au 16 février 1968

Salle de réceptions du
CENTRE ST-LOUIS
ANGLE PROVENCHER ET NADEAU
Réservez dès maintenant pour vos soirées sociales, banquets, noces.
Renseignements:
Omer Malo — 233-5710

SALLE CENTRE ST-BONIFACE
175, avenue Cathédrale
Au nord de la Basilique
à louer pour
Soirées sociales,
prénuptiales et nuptiales
bingos et autres activités
Service de liqueur aux tables
Cantine de premier choix
Capacité 530 personnes
Voyez M. Arnaud
Tél.: 247-3695 Rés.: 233-3389